Cour de France.fr

Klaus Oschema (éd.)

Le « Traité de l'amitié » – Guillaume Fillastre sur l'idéal de l'amitié

Première édition

Cour de France.fr

Edité en ligne sur Cour de France.fr

Date: 1^{er} septembre 2011

Adresse électronique : http://cour-de-france.fr/article1908.html

Comment citer ce texte

Klaus Oschema (éd.), Le « Traité de l'amitié » - Guillaume Fillastre sur l'idéal de l'amitié, Paris, Cour de France.fr, 2011 (http://cour-de-france.fr/article1908.html).

Droits d'auteur

Le texte et les images, graphiques et tableaux sont protégés par les droits de propriété intellectuelle. Toute personne qui cite ou reproduit ce contenu ou une partie de ce contenu sans indication détaillée de la source peut être poursuivie comme contrevenante à la loi sur la propriété intellectuelle.

Remarques

Si un texte contient des illustrations, la table des illustrations se trouve en fin de texte; pour des raisons de droits, il est possible que seul une partie (ou aucune) des images n'ont été reproduites. S'il s'agit d'un texte réédité, le texte publié par Cour de France.fr peut différer très légèrement de l'édition originale. Les numéros de page indiqués entre parenthèses () indiquent dans ce cas la pagination de la première édition.

Cour de France.fr

Cour de France.fr est un site Internet scientifique dédié à la recherche sur la cour de France, de son apparition à sa disparition. Il sert de portail thématique et d'espace de publication pour des études et documents. Le site accueille des travaux de chercheurs de toutes les disciplines et langues et leur permet d'éditer ou de rééditer des études et articles qui concernent l'étude de la cour et de ses membres. Pour plus d'information et contact : redaction@cour-de-france.fr

Klaus Oschema (éd.)

Le « Traité de l'amitié » — Guillaume Fillastre sur l'idéal de l'amitié

I. Introduction

I. L'amitié – un sujet de la recherche historique

Depuis presque deux décennies, l'amitié et son histoire sont devenues des sujets intensément traités par les historiens médiévistes. Si Julian Haseldine constatait encore en 1999 que cette histoire constituait un objet mal connu et mal élucidé¹, les années suivantes ont vu paraître un grand nombre de publications qui abordent de façon concrète cette lacune.² Ces contributions nous permettent aujourd'hui de compléter la vision de l'étude importante et pionnière dans laquelle Gerd Althoff a souligné en 1990 l'importance du phénomène de l'amitié à côté des liens de parenté et de la dépendance vassalique pour l'époque du Haut Moyen Âge.³

Les efforts de différentes disciplines focalisent sur un sujet, qui ne fut bien entendu jamais totalement absent des enquêtes historiques. En fait, l'importance du phénomène a déjà été reconnue dans les années 1930 des deux côtés du Rhin : ainsi des remarques sur l'amitié se trouvent dans les travaux de Marc Bloch comme dans ceux du germanophone Otto Brunner. Mais il semble typique pour l'époque que les deux auteurs n'ont évoqué l'amitié qu'afin de la rapprocher aux liens créés par la parenté, soulignant ainsi l'importance des relations « naturelles » entre les acteurs historiques. Depuis ce temps, la question a été abordée maintes fois, sans que l'on ait pour autant trouvé une solution définitive : il paraît que dans la langue allemande *fruntschaft* avait fonctionné comme substitut d'une expression pour la « parenté » tandis qu'en français une distinction plus nette entre les deux notions se serait établie au cours du XIV et XV es siècle.

Mais ceci n'est bien évidemment pas la seule question qui attend encore sa réponse : depuis la redécouverte de l'amitié comme objet des enquêtes sociologiques dans les années 1970⁷, le débat sur son caractère en tant qu'institution sociale n'a cessé d'occuper les chercheurs. Avons-nous, pour n'évoquer qu'une seule question souvent discutée, affaire à une relation 'expressive', fondé sur l'affectivité spontanée des partenaires, ou bien plutôt a une relation utilitariste qui connait des règles bien définies dans les contextes culturels auxquels elle appartient? Dans une perspective diachronique, Gerd Althoff a proposé un modèle évolutionnaire qui implique la prépondérance de la dimension ritualisée (et donc réglementée) pour les époques plus lointaines (jusqu'à la fin du Moyen Âge), tandis que la valorisation de l'aspect affectif ne se serait développée que vers le début de l'époque moderne. 8 Malgré quelques travaux qui ont souligné l'importance du côté émotionnel dans la perception du phénomène depuis l'antiquité⁹, une approche fonctionnaliste s'est largement imposée dans les recherches des médiévistes. De la part des historiens on focalise ainsi sur l'utilisation des notions d'« amitié » et d'« ami » dans le contexte des réseaux politiques et sociaux qu'on analyse de préférence sur la base du paradigme de la clientèle. Or, les travaux littéraires préfèrent souvent une approche différente qui suit les développements discursives dans les textes littéraires, religieux et philosophiques, sans pour autant se soucier de leurs relations avec l'environnement historique 'réel' dans lequel ces textes furent produits. 10

Si cette esquisse raccourcie exagère le clivage entre les différentes disciplines, il me semble qu'elle caractérise cependant de manière adéquate la pratique longtemps cultivée d'une ignorance mutuelle. Les raisons résident au moins en partie dans la nature des textes auxquels s'adonnent les disciplines de préférence : Là où les historiens ont tendance de scruter des traités de paix, des diplômes ou bien des échanges épistolaires¹¹, les études littéraires se concentrent de préférence à des textes considérés 'de valeur' (littéraire ou esthétique). Cette concentration sur des textes 'de haut niveau', dont on ne sait pas toujours très bien s'ils sont vraiment représentatifs pour la pensée de leurs temps ou s'ils ne font pas plutôt exception en comparaison avec le grand nombre d'auteurs mal connus et leurs convictions, peut se justifier pour les époques lointaines desquelles la plus grande partie des textes transmis nous est accessible sous forme d'éditions critiques.

Or, si l'on se rapproche de la fin du Moyen Âge dans sa définition classique, donc au cours du XV^e siècle, la situation change considérablement. Dans cette période il nous restent beaucoup de textes à découvrir qui peuvent enrichir notre vision de la question. Pour ne citer qu'un seul exemple : un des textes sur l'amitié les plus populaires et les plus lus au cours du Moyen âge fut sans aucun doute le Lélius (ou De amicitia) de Cicéron. Malgré l'importance de ce texte fondateur qui a fortement influencé les réflexions des auteurs chrétiens à travers les siècles, de saint Augustin à Aelred de Rievaulx¹², l'on ne saura se contenter de l'étude de la version latine quand il s'agit de connaître les convictions des auteurs tardo-médiévaux : Au début du XV^e siècle Laurent de Premierfait, bien connu pour ses traductions du latin en français¹³, a préparé une traduction de ce texte, dédicacée à Louis II de Bourbon (bien que ce dernier fut déjà décédé en 1416, quand Premierfait a finalement complété le travail qu'il avait commencé en 1406/07 à l'instigation de ce prince). 14 L'intérêt de cette traduction pour l'historien de l'amitié consiste moins en ce qu'elle démontre l'importance prolongée du dialogue de Cicéron. Bien plus que cela, elle fournit des réflexions supplémentaires du traducteur dans les prologues à l'œuvre : à côté de la brève présentation du contenu du Lélius, que Premierfait enrichit avec des renvois à l'Éthique à Nicomaque d'Aristote, le traducteur réfléchit également sur la place qu'occupe l'amitié dans sa société contemporaine, surtout au niveau de la vie de cour.15

Les prologues nous permettent donc de mieux comprendre la réception des textes classiques à une époque tardive : nous voyons comment Premierfait perçoit le texte qu'il traduit et pourquoi il le considère important. Dans ce 'para-texte' que forment les prologues au *Lélius*, l'historien peut découvrir maintes informations qui dépassent le constat d'une réception purement textuelle. De ce point de vue il est à la fois révélateur et regrettable que nous ne disposons toujours pas d'une édition critique ni des prologues de Premierfait pour sa traduction du *Lélius*, ni de la traduction elle-même, à l'exception d'une version anglaise des prologues qu'a donné Reginald Hyatte en annexe de son ouvrage sur « les arts de l'amitié ». 16

Dans ce qui suit, je propose l'édition d'un autre texte qui permet, à mon avis, l'accès à la pensée du bas Moyen Âge en France, malgré son caractère largement compilateur. Sa publication servira à remplir une lacune, en ce qu'il permet de remplir le 'vide' existant dans les analyses du discours sur l'amitié entre la production de textes 'classiques' médiévaux – ne citons que l'ouvrage d'Aelred de Rievaulx sur l'amitié spirituelle et la version popularisé qu'en a tiré Pierre de Blois¹⁷ – et le monument d'une nouvelle perception de l'amitié émotionnelle qu'est le célèbre *Essai sur l'amitié* que Michel de Montaigne à dédié à la mémoire de son ami Étienne de la Boétie. Sans vouloir mettre en question l'originalité de Montaigne et de son œuvre¹⁹, la lecture des réflexions de Guillaume Fillastre dans son deuxième *Livre de la Toison d'or*, montre bien que l'auteur des *Essais* n'occupe pas une situation absolument solitaire et inouï, mais que des idées

analogues ont été proférées bel et bien un siècle avant son activité. Bien que la perfection poétique du « parce que c'était lui, parce que c'était moi »²⁰ puisse être d'une beauté littéraire singulière, l'idée qu'elle transmet semble déjà faire surface quand Fillastre s'interroge sur les raisons de la préférence individuelle dans la création des amitiés : *Car en ceste matere d'amitié, se on me demande pourquoy je ayme ung plus que ung aultre, combien que je puisse respondre que c'est pour ses vertus ou pour aultre cause, touteffois la principale response qui y chiet n'est aultre, fors dire que il me plaist, ... ²¹*

Comme les *Essais* de Montaigne, le texte de Fillastre est écrit en langue vernaculaire, un choix qui assurait l'accessibilité pour un public élargie. Le simple fait de son existence ne prouve donc pas seulement l'intérêt que le sujet de l'amitié possédait pour un groupe restreint de 'clercs' qui étaient capable de lire et réfléchir sur un texte écrit dans la langue universelle des savants qu'était le latin. Bien plus que cela, Fillastre (parmi d'autres) s'adresse à un public laïc élargie pour lequel il se propose de rendre accessible des idées philosophiques. En le faisant, il s'intègre dans le grand courant des traductions et des écrits en langue vernaculaire à partir du règne de Charles V et au cours du XV^e siècle, comme l'attestent l'activité d'un Laurent de Premierfait aussi bien que le nombre de traductions exécutées dans l'entourage des ducs de Bourgogne.²² S'il ne se caractérise pas par une grande originalité dans le choix de ses sources et ne rajoute donc que peu de choses aux textes déjà connus²³, l'intérêt du traité de Fillastre réside justement dans sa 'médiocrité' : il nous transmet des informations sur la place de l'amitié et des réflexions sur ce phénomène dans la vie de la société aristocratique à la fin du Moyen Âge. Pour nous, il comble donc une lacune, en ce qu'il nous permet de jeter un coup d'œil sur ce qu'un petit noble du XV^e siècle pouvait savoir sur l'amitié, même s'il ne faisait pas partie de la culture des clercs et des savants.

II. L'auteur – sa vie et son œuvre

Quand Guillaume Fillastre commença à compiler ses *Livres de la Toison d'or* à partir de 1468, il avait déjà atteint l'apogée d'une carrière extraordinaire. Au moment de sa naissance, entre 1400 et 1407²⁴, rien ne laissait présager le grand succès de ce fils illégitime d'un cardinal²⁵ et d'une moniale dont le nom ne nous est pas parvenu avec certitude. Malgré l'attitude relativement libérale de la cour papale envers le *defectus natalium* en ce début de XV^e siècle, ces circonstances n'étaient pas prometteuses. Néanmoins Fillastre, qui fit de son mieux pour éviter l'utilisation d'un 'nom de famille' proprement dit, réussit à suivre des études universitaires et à entamer une carrière à la fois cléricale et curiale dans l'entourage des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire.

Élevé dans le monastère de Saint Pierre à Châlons-sur-Marne, Guillaume Fillastre commença ses études universitaires à Bologne avant de continuer à Paris où il obtint le titre d'un *baccalaureus decretorum* en 1428. Sa carrière institutionnelle démarra pourtant bien avant cette promotion quand il obtint le priorat de Sermaize en Champagne en 1426, bénéfice que son père avait tenu jusqu'en 1422 et dont il avait probablement assuré la translation sur son fils du fait de son âge avancé. À partir de 1429, nous ne disposons pas d'informations précises sur les activités de Fillastre pendant plusieurs années à l'exception du fait qu'il était en relation avec la famille d'Anjou – relation qui lui assura en 1431 l'obtention de l'abbaye Saint-Thierry, près de Reims. Fillastre continua ses études à l'université de Louvain où il obtint le titre de *docteur* le 31 janvier 1436. Seulement une année plus tard, il participa à une ambassade à la cour romaine et fut nommé évêque de Verdun, tout en restant un des conseillers les plus éminents du duc René d'Anjou.

La situation financière de l'évêché de Verdun était précaire. Bien qu'elle nécessita la présence et l'engagement du prélat, celui-ci tardait à s'y rendre : avant de voyager en Lorraine, il dut régler des affaires

en Italie et il n'arriva à Verdun que le 1^{er} novembre 1437. Il semble que Fillastre se heurta à la résistance de certains chanoines qui cherchaient à restreindre son pouvoir. Malgré ces problèmes, il quitta la ville deux mois après son entrée solennelle afin de participer à une ambassade qui avait pour but d'offrir au duc Philippe le Bon de Bourgogne l'élection au rang du roi des Romains. Les circonstances de cette ambassade ne sont pas très bien connues, mais il semblerait que Fillastre ait été envoyé par l'autorité de René d'Anjou, peut-être même avec l'approbation du roi Charles VII. Après ce voyage, qui le mena aux Pays-Bas, Fillastre accompagna René en Italie jusqu'à Gênes avant de rentrer en Lorraine – il fut donc absent de la campagne que menait le duc d'Anjou afin de récupérer ses droits en Italie.

Pendant cette période la situation à Verdun empira : malgré la résistance de son chapitre les difficultés financières poussèrent Fillastre à mettre en gage l'évêché et peu après il entra en conflit avec les nouveaux gouverneurs. Au même temps il continua à voyager, cette fois comme membre de l'ambassade de Charles VII au concile de Bâle. Malgré cet engagement, où il assistait avant tout comme 'témoin' aux séances du concile, la situation à Verdun progressait de mal en pire : en 1439 il n'avait pratiquement plus de pouvoir dans son évêché.

L'adhésion à la cour de Bourgogne à partir du 1^{er} mars 1440 marqua alors une rupture évidente, mais Fillastre réussit à éviter les éventuelles conséquences négatives, car il pouvait s'assurer la bienveillance de son ancien maître René d'Anjou. Avec son nouvel engagement, la situation matérielle du prélat commença enfin à s'améliorer. Les gages qu'il reçut après une période probatoire – sa pension annuelle s'accumulait à environ 1200 francs – étaient plutôt élevés en comparaison avec d'autres membres de la cour à l'exception des plus importants comme le chancelier Nicolas Rolin et le président du conseil Jean Chevrot. Dans les années qui suivirent, Fillastre réussit rapidement à s'assurer une position parmi les diplomates et les conseils de la cour bourguignonne. Il semble que sa carrière fut suivie de près par la duchesse Isabelle, connue quant à ses intérêts humanistes et son engagement pour assurer un personnel qualifié au service de la cour. La duchesse s'est donc rendue compte des qualités de ce prélat dont les missions diplomatiques tournaient principalement autour de deux questions : les droits de Philippe le Bon à la succession en Luxembourg et les relations entre la Bourgogne, la France et l'Angleterre.

C'est grâce au soutien du duc Philippe que se déroula la suite de la carrière de Fillastre : en 1447/48 il lui assura l'abbatiat de Saint-Bertin à Saint-Omer. Quelques mois plus tard, Fillastre négocia avec succès l'échange des évêchés de Toul et de Verdun à la cour papale. Dans les années qui suivirent, il se consacra à l'organisation de ses nouvelles acquisitions jusqu'au moment où la nouvelle de la chute de Constantinople (1453) choqua toute la chrétienté : désormais la question de la croisade, un projet très cher à Philippe le Bon, occupa une grande partie des activités diplomatiques de Fillastre. En outre, il sut profiter en 1457 d'un conflit de factions qui secouait alors la cour de Bourgogne. Dans la lutte entre la famille de Croÿ d'un côté et la faction du chancelier Nicolas Rolin de l'autre, il choisit d'adhérer à la première. Cette décision lui assura une position centrale pour le reste du règne effectif de Philippe le Bon. À partir du 1^{er} mars 1457, Guillaume occupa le poste de chef du conseil, à la place de son prédécesseur Jean Chevrot, l'évêque de Tournai, qui était déjà trop malade pour remplir effectivement cet office.

Pendant huit ans, Fillastre se trouva ainsi à l'apogée de sa carrière. Il profita de sa relation avec le duc Philippe qui le plaça à la tête de l'État bourguignon. En outre, il bénéficia de ses relations personnelles afin d'améliorer son état professionnel : ainsi il réussit à s'assurer la succession dans l'évêché de Tournai après la mort de Jean Chevrot. Le 1er septembre 1460, Pie II le nomma évêque et après deux ans de conflits avec

le clergé local, il réussit à s'assurer la possession de cet évêché qui fut l'objet des convoitises bourguignonnes et françaises. Le comble de l'honneur fut pourtant une particularité bourguignonne : en 1461, la fête de l'ordre de la Toison d'or, ce prestigieux ordre chevaleresque que Philippe le Bon avait fondé en 1431²⁹, fut célébrée à Saint-Omer dans l'abbaye de Saint-Bertin. Si ce choix constituait déjà un honneur pour Fillastre, son exaltation ne s'arrêta pas là : l'ancien chancelier de l'ordre, Jean Germain, étant décédé, les membres de l'ordre choisirent Fillastre comme successeur.³⁰

Tout comme l'ascension de Fillastre, son déclin dépendait de sa relation avec le duc Philippe. En tant que membre de la faction des Croÿ il se trouvait inévitablement dans le camp des adversaires du successeur sur le trône ducal, Charles le Téméraire. Le retour à la cour de l'unique fils légitime de Philippe entraînait par conséquent une certaine mise à l'écart de Guillaume, bien que celui-ci ait tenté de se poser en médiateur entre le père et le fils à partir de 1464, risquant ainsi un conflit avec le reste du parti des Croÿ. Il réussit en effet à garder la bienveillance de Philippe à la différence des Croÿ qui perdirent la confiance du duc. Quand Philippe tomba malade en mars 1465, ce retrait forcé du duc des affaires de l'État donna l'occasion à Charles de se saisir du pouvoir : avec un groupe de « conspirateurs », il s'assura la domination à la cour tandis que les Croÿ en furent expulsés. Ce moment marqua l'ascension du jeune Charles qui commença à dominer la politique de la Bourgogne, l'expression la plus marquante étant peut-être son rôle pendant la *Guerre du Bien public* lorsqu'il mena l'opposition des princes français contre Louis XI. 32

Au cours de cette période transitoire de la politique bourguignonne, qui prit fin avec la succession de Charles à la mort de son père en 1467, Fillastre voyagea d'abord à Rome afin de justifier l'avortement du projet de croisade bourguignon. Il accomplit cette tâche avec succès, mais après son retour à la cour il découvrit que Philippe avait nommé un nouveau chancelier – l'office était resté vacant depuis la mort de Nicolas Rolin en janvier 1462³³ et ce geste signalait donc à Fillastre que son service n'était plus désiré. Il comprit le signal et se concentra désormais sur la réforme de son diocèse de Tournai.³⁴

Ce ne fut qu'après la mort du vieux duc que Fillastre revint à la cour où il eut l'occasion de célébrer la personne du défunt. Il ne participa pas seulement aux funérailles, mais on lui fit même l'honneur de célébrer la messe à cette occasion. L'intensité de sa relation avec Philippe est illustrée par un épisode quelque peu romanesque qui suivit les funérailles : Fillastre quitta les pays bourguignons et voyagea une dernière fois en Italie afin de faire enterrer le cœur de son maître à Jérusalem. À cause de la constellation politique autour de la Méditerranée, cette mission ne pouvait qu'échouer, mais la tentative reste tout de même remarquable !³⁵

Malgré cette preuve de fidélité, Fillastre fut ensuite relégué au second plan par le jeune duc Charles. Certes, sa présence lors du mariage du duc en 1468 et des fêtes de la Toison d'or célébrées à Bruges était inévitable et à partir du printemps 1469 il fut même nommé chef du Grand conseil dans les pays *de pardeçà*. Ces titres à caractère honorifique ne peuvent pourtant pas cacher la distance qui le séparait de Charles le Téméraire.³⁶

C'était donc dans une certaine disgrâce qu'il entreprit la rédaction de ses *Livres de la Toison d'Or* après la fête de l'ordre à Bruges en 1468. À cette occasion Fillastre avait prêché et il explique dans le prologue de son œuvre que Charles l'aurait personnellement invité à mettre par écrit son discours en élaborant tous les aspects qu'il n'avait pas pu présenter à l'oral.³⁷ Dans son sermon, Fillastre avait abordé un sujet vivement débattu au sein de l'ordre, à savoir la signification de l'emblème de l'ordre, la Toison d'or.

L'interprétation originelle l'avait présenté comme la toison de Jason – un symbole que le premier chancelier de l'ordre, l'évêque Jean Germain, considérait peu adéquat pour une société de chevaliers chrétiens. Non seulement le héros antique faisait partie du panthéon de la mythologie païenne, mais en plus il avait, selon la légende, trahit Médée. Germain avait donc proposé d'interpréter la toison comme celle de Gédéon, mentionnée dans le récit biblique (lud 6,37-40). Or, cet imaginaire ne correspondait guère au goût des membres de l'ordre, tous des combattants éprouvés. Afin de résoudre ce conflit d'intérêts, Fillastre proposait une solution originale qui consistait à la multiplication des toisons : il n'en présentait pas seulement deux (de Jason et de Gédéon), mais six, dont chacune devait, à son avis, représenter une vertu :³⁸ celle de Jason renvoyait donc à la magnanimité, celle de Jacob (Gén 30,31-43) à la justice et celle de Gédéon à la prudence, les trois autres du roi Mesa de Moab (4 Reg 3,4), de Job (Iob 31,20) et de David (Ps 71,6) représentant respectivement la fidélité, la patience et la clémence.³⁹

Le plan de Fillastre était de consacrer un livre entier à chacune des six toisons. Malgré la rapidité de son travail, il ne put cependant terminer que les deux premiers volumes : le premier livre, consacré à la toison de Jason et donc à la vertu de la magnanimité, fut terminé en avril 1472. Fillastre rédigea encore la totalité du deuxième volume sur Jacob (la justice), mais il décéda le 21 août 1473 à Gand⁴⁰ au cours des travaux sur le troisième volume, dont nous ne disposons que d'un seul manuscrit resté fragmentaire.⁴¹

À côté de ces trois volumes de ses *Livres de la Toison d'or*, Fillastre n'avait produit que des écrits circonstanciés qu'il avait pourtant préparés à la publication. Ainsi nous connaissons toute une série de ses discours prononcés à plusieurs occasions, que ce soit en face des ambassadeurs du roi de France ou à la cour papale.⁴²

III. Le Second livre de la Toison d'or et la question de l'amitié

Les Livres de la Toison d'or constituent un ouvrage moralisant proche de la tradition des miroirs de princes. 43 L'auteur travaille surtout à la manière d'un compilateur, ce qui lui permet de composer ces textes avec une extraordinaire rapidité. Les sources qu'il utilise au cours de cette réécriture reflètent les paramètres à la fois de son éducation et de sa pensée : lors de la lecture on constate par exemple qu'il ne s'intéresse presque pas aux courants de la pensée humaniste, bien qu'il copie presque mot par mot certaines parties des œuvres de Pétrarque. 44 Dans l'ensemble, les Livres de la Toison d'or relèvent avant tout d'un esprit profondément ancré dans la tradition médiévale⁴⁵, comme le montrent les passages empruntés à saint Thomas d'Aquin, saint Jérôme, Grégoire le Grand, Isidore de Séville, Pierre de Blois (qu'il identifie d'ailleurs avec Cassiodore) et d'autres. De même, les textes antiques que cite Fillastre font partie d'un canon littéraire bien établi : le Lélius de Cicéron, l'Éthique à Nicomaque d'Aristote, les Lettres à Lucilius de Sénèque ainsi que les Lettres et les Tristia d'Ovide. En revanche, il ne fait pratiquement jamais référence aux auteurs de son propre temps, même s'il les connaissait personnellement. 46 La vision du monde politique qu'il développa était ouvertement conservatrice. Une certaine influence de la culture humaniste se manifeste au mieux dans son approche didactique qui l'incite à présenter les textes cités et ses propres réflexions en langue vernaculaire afin de les rendre plus accessible à un public aristocratique. 47 Celui-ci reste également très proche des traditions médiévales en ce qu'il acquiert le caractère d'un florilège qui se propose de réunir un grand nombre de citations d'autorités. Le positionnement de l'auteur devenant ainsi discret, Fillastre n'hésite pourtant pas à réclamer explicitement le rôle d'auteur qui tire ses propres conclusions des autorités qu'il cite.⁴⁸

Quant à la provenance des citations que Fillastre insère dans son ouvrage, il est impossible de savoir s'il avait connaissance directe des ouvrages cités ou s'il utilisait plutôt des compilations et des florilèges. Dans certains cas, l'auteur renvoie lui-même à des œuvres de compilation, par exemple quand il fait référence à la *Cronique des devises des philosophes*, qui peut probablement être identifiée avec le *De vita et moribus philosophorum*, attribué à Walter Burley (env. 1274/75–après 1346). Les difficultés d'élucider l'origine de ces textes, que Fillastre cite pourtant avec grande exactitude, sont encore renforcées par le fait que nous ne savons presque rien sur la bibliothèque de ce savant juriste. Un seul livre peut être identifié comme ayant appartenu à sa collection, plusieurs autres titres peuvent être reconstruits à partir des références concernant la vente de ses volumes après sa mort. Il n'est pas étonnant de voir que cette collection contenait entre autres un exemplaire du *De remediis utriusque fortunae* de Pétrarque. Si ce manuscrit est identique à celui qui est toujours conservé à Saint-Omer , ceci n'exclue pas encore la possibilité que Fillastre ait pu utiliser aussi une traduction française de ce texte pour sa propre compilation.

Comme nous l'avons vu, les *Livres de la Toison d'or* constituaient un œuvre des dernières années de la vie de Fillastre. Dans cette grande somme de réflexions sur les vertus, l'auteur développait une sorte de 'miroir de la noblesse', visant explicitement un public laïc de nobles et non pas de savants. Il le dit d'ailleurs luimême quand il défend l'utilisation de la langue vernaculaire qu'il qualifie comme étant plus apte à transmettre son message à un public de nobles : *Et combien, mon tres redoubté seigneur, que la langue latine vous soit familiere comme la franchoise, je useray touteffois de langue franchoise sans riens inserer de latin, pour ce principalement que j'ay a parler a chevaliers et nobles hommes qui ont communement aggreable leur langaige vulg<a href="mailto:vulg<a href="mailto:v*

Il est intéressant de voir que Fillastre ne défend pas seulement l'utilisation de la langue française avec l'argument qu'elle assure une meilleure réception de l'ouvrage, mais qu'il réfléchit également sur d'autres aspects de la présentation d'un texte qui regroupe un grand nombre de citations dont l'original est en langue latine. Si S'il s'éloigne de la structure bien établie des traductions d'œuvres classiques qui prennent la forme d'un commentaire explicatif de l'original, dans une succession de parties originales et traduites, il ressent toujours la nécessité de justifier sa propre démarche. Le succès évident de son œuvre lui donne par ailleurs raison: 14 manuscrits du premier livre sont encore conservés aujourd'hui (dont cinq noncomplets ou en état fragmentaire) qui datent des XVe et XVIe siècles, auxquels se rajoutent un ou deux exemplaires mentionnés dans des inventaires. Du second livre subsistent encore 13 manuscrits (dont trois non-complets) de la même époque. Se rajoutent à ce nombre impressionnant de copies encore quatre manuscrits qui ne donnent que le texte d'une partie du second livre, aujourd'hui connue sous le titre de *Traité de Conseil.*

La popularité de l'ouvrage, qui circulait avant tout dans la noblesse (bourguignonne)⁶⁰, s'exprime également à travers le fait que les deux livres complets furent imprimés plusieurs fois dans la première moitié du XVI^e siècle : en 1517, François Regnault a produit deux éditions successives à Paris, en 1530 suivit une troisième édition à Troyes, dans l'officine de Nicolas le Rouge.⁶¹ Après ce temps, l'œuvre semble être tombée en désuétude, probablement à cause de son style et du contenu peu attirant pour les lecteurs de l'époque moderne. Les réflexions sur l'amitié que nous éditons par la suite montrent bien ce caractère peu novateur qui ne pouvait guère intéresser un public aux goûts désormais humanistes. En somme, Fillastre ne

fit ni l'effort de découvrir et de transmettre des textes originaux, peut-être même inconnus jusqu'alors, ni de développer des réflexions innovantes.

L'intérêt de son œuvre pour l'historien moderne repose d'ailleurs bien là, au moins en partie. 62 Si les réflexions de Fillastre n'ont pratiquement rien d'extraordinaire (mettons de côté sa maîtrise impressionnante d'un corpus énorme de textes), ce trait caractéristique constitue également leur mérite : nous pouvons les aborder ainsi comme l'expression des idées répandues et bien reçues dans le milieu de la noblesse bourguignonne à l'époque de l'auteur, ce qui fait de Fillastre un témoin représentatif de la pensée de son temps. On sera donc d'autant plus surpris de découvrir que sa présentation contient certaines idées qui pourraient paraître impensables avant le temps de Michel de Montaigne (cf. l'édition ci-dessous, § 179). Les parties de son œuvre dont nous présentons l'édition ici sont consacrées à la question de l'amitié, qui constitue une catégorie centrale pour la perception contemporaine de la vie sociale et politique. 63 Fillastre a choisi de traiter cette question sous la catégorie de la justice, donc dans le Second livre de la Toison d'or en suivant la systématique aristotélicienne. La discussion sur l'amitié ne forme pas un seul chapitre, mais elle est répartie en onze chapitres selon l'énumération que donnent plusieurs des manuscrits :

- <C>y parle d'amitié IX
- <A> qui on doit avoir amitié X
- <Q>ui sont les amys vrays ou fainctz XI
- <C>omment on congnoistra qui est vray amy ou fainct amy XII
- <C>omment on acquiert amitié XIII
- <C>omment se peult garder et entretenir amitié XIIII
- <C>omment on se doit en son amy fier chappitre XV
- <D>e la constance qui doit estre en amy chappitre XVI
- <C>omment on se doit maintenir absent son amy XVII
- <C>omment amitié ne se pert par la mort XVIII
- <D>e l'amour de la femme au mari et du mari a la femme XIX⁶⁴

L'organisation des chapitres nous donne d'importantes indices en ce qui concerne les questions de détail qui étaient particulièrement importantes aux yeux de l'auteur. S'il commence par une brève présentation de différentes définitions de l'amitié – il cite Aristote, Cicéron et saint Augustin, dont il se propose d'harmoniser les définitions (§§ 3–18) – ce qui l'intéresse avant tout, ce sont les aspects pratiques de cette forme de sociabilité. Se trouvent donc au cœur de ses réflexions les questions du choix de l'ami, l'acquisition de l'ami, enfin le comportement qu'exige cette relation personnelle.

Si on pouvait d'abord être tenté de qualifier cette discussion comme étant purement théorique et moralisante, plusieurs facteurs nous obligent à corriger cette impression : tout d'abord, comme on l'a vu plus haut, Guillaume Fillastre n'écrit nullement en tant que théoricien. Son but n'est ni de pousser plus loin la réflexion philosophique ou théologique sur l'amitié, ni d'écrire un ouvrage édifiant qui s'adresserait à un public qui cherche la contemplation. Sa carrière au service des cours d'Anjou et de Bourgogne tout comme les offices de prélat qu'il occupa pendant sa vie montrent l'orientation et le caractère profondément

pratique de Fillastre. Cette orientation se poursuit dans son *opus maius* que sont les *Livres de la Toison d'or* qu'il considérait comme une collection de conseils avec une visée tout à fait pratique. À côté des renvois à l'utilisation pratique que contient la dédicace citée ci-dessus, l'auteur le dit encore une fois dans ses réflexions sur l'amitié: *Mais j'ay bien voulu ycy lesdis exemples inserer, pour ce que nobles hommes se delittent a les lire, affin que en les lisant ilz les entendent sainement en laissant la paille et prenant le grain (§ 293).* Il souligne donc son intention pédagogique et l'utilité pragmatique de son œuvre; Fillastre souhaite inciter les nobles à lire et à apprendre.

Dans le contexte de cette orientation pédagogique, la question de l'amitié occupe une place importante. Même si Fillastre ne développe pas ses idées selon les règles d'une pensée philosophique stricte, comme le révèlent certains imprécisions et glissements entre différents concepts (cf. § 15 : amour – charité)⁶⁵, les chapitres sur l'amitié montrent sa volonté d'harmoniser les positions tirées d'un grand choix d'autorités. Ainsi l'auteur juxtapose les écrits d'Augustin et d'Aristote (cf. §§ 18-19) ou du Stagirite et d'autres philosophes (§§ 157-159, pour ne nommer que deux exemples, sans pour autant établir une hiérarchie des autorités qui préférerait par exemple les auteurs chrétiens ou les écrits bibliques. Il semble, au contraire, que Fillastre ait tendance à accorder une valeur identique à toutes sortes de sagesse sans distinction catégoriale entre des textes religieux, historiques ou philosophiques. En même temps il exprime une sensibilité pour la nécessité d'interpréter des idéaux moraux dans leur contexte historique : si les Romains valorisaient le suicide dans certaines situations, la religion chrétienne ne permet plus de suivre leur exemple (§ 292).

Dans l'ensemble, la présentation reste donc très traditionnelle : elle suit une grille fournie par la pensée aristotélicienne et cicéronienne, tous les deux biens établis à l'époque, que l'auteur enrichit d'un nombre d'exemples qu'il tire de Valère Maxime, du livre de l'Ecclésiastique et des florilèges philosophiques. Mais dans cet ensemble qui pourrait paraître banal au premier abord se cachent parfois des prises de position qui ne peuvent qu'étonner le lecteur. Ne citons que les exemples les plus frappants :

La question de savoir lequel des deux liens principaux qui unissent les membres de la société humaine, c'est-à-dire l'amitié ou la parenté, était plus fort, apparaît régulièrement dans les écrits sur l'amitié. Question épineuse, mais Fillastre prend clairement position en déclarant la supériorité de l'amitié (§§ 58 et 178-182). Si la décision est influencée par Valère Maxime, que Fillastre cite dans les passages en question, il est cependant vrai qu'elle n'est pas unique à l'époque. En fait, l'idée figure déjà dans un traité connu sous le titre *Li ars d'amour, de vertu et de boneurté*, écrit au milieu du XIV^e siècle. En outre, elle harmonise bien avec le concept de l'amitié que l'on peut cerner dans l'historiographie nobiliaire contemporaine à l'ouvrage de notre auteur. En la société humaine, c'est-à-dire les membres de la société humaine, c'est-à-dire l'amitié (§§ 58 et 178-182). Si la décision est influencée par Valère Maxime, que Fillastre cite dans les passages en question, il est cependant vrai qu'elle n'est pas unique à l'époque. En fait, l'idée figure déjà dans un traité connu sous le titre *Li ars d'amour, de vertu et de boneurté*, écrit au milieu du XIV^e siècle. En outre, elle harmonise bien avec le concept de l'amitié que l'on peut cerner dans l'historiographie nobiliaire contemporaine à l'ouvrage de notre auteur.

Deuxième exemple : la genèse et la nature du lien amical. Là aussi, Fillastre suit la tradition établie seulement en partie, qui insistait régulièrement sur le caractère vertueux de l'amitié. En tant que vertu ou habitus vertueux, l'amitié représentait le résultat d'un processus caractérisé par l'influence de la raison. Or, notre auteur rompt avec cette idée en déclarant qu'il ne peut aucunement identifier une raison qui expliquerait la préférence pour un individu plutôt que pour un autre (§ 179). Certes, il s'applique aussitôt à nuancer son constat et souligne le rôle de la raison et de la volonté dans les passages qui suivent (§ 180), mais l'idée est bien là et ceci presque un siècle avant Montaigne et son célèbre éloge pour son amitié avec Étienne de la Boétie. En la certe de la Boétie.

Par conséquent on ne saurait qualifier de 'banales' les réflexions de Fillastre. Sous l'apparence d'une écriture purement compilatrice se cachent en réalité des pensées novatrices sur l'amitié, dont l'importance pour la recherche moderne résulte entre autre de l'orientation de l'œuvre vers un public élargi au-delà du groupe des clercs, c'est-à-dire vers le milieu de la noblesse bourguignonne.

IV. Un nouveau manuscrit⁷⁰

Plusieurs études récentes sur le phénomène de l'amitié ont montré que celui-ci fut au centre des réflexions politiques du bas Moyen Âge⁷¹ malgré les tendances rationalistes qui accompagnaient ce qu'on appelle la « genèse de l'État moderne ». Un manuscrit récemment retrouvé de notre texte confirme en fait l'impression que ce sujet était d'un intérêt particulier pour le public visé par Fillastre. Il s'agit d'un manuscrit de parchemin, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France sous la cote ms. fr. 19 128, qui est jusqu'ici resté inaperçu de la recherche. 72 Ce petit cahier de 35 folios (trois quaternions et deux ternions ; la dernière feuille est collée sur le dos de la reliure) du format de 300 mm de haut sur 205 mm de large, dans une simple reliure en parchemin sur un corps de bois (sans doute d'une époque plus tardive que celle de l'écriture) contient le texte des chapitres ix à xix du Second livre de la Toison d'or, donc toutes les parties qui abordent la question de l'amitié. Le texte occupe les fol. 2^r-33^v, la mise en page est d'une seule colonne de 33 lignes sur une réglure de 135 sur 205 mm. Les contours de la colonne et des lignes ont été tracés en encre brunâtre et ils sont bien visibles sur tous les folios, incluant ceux non-utilisés à la fin du manuscrit et folio 1. L'écriture est d'une seule main qui écrit une minuscule gothique bien soignée avec certaines influences onciales. A plusieurs endroits se trouvent des espaces libres qui étaient prévus pour des initiales décoratives qui ne furent pas exécutées.⁷³ À l'exception d'une enluminure qui occupe la pleine page du fol. 1º (ill. 1, ci-dessous, p. 24), d'autres décorations n'étaient pas prévues, ce qui fait que les seuls éléments décoratifs à l'intérieur du texte consistent aujourd'hui en des petits dessins de plume dans les marges exécutés par le scribe lui-même.⁷⁴ Les traits paléographiques et codicologiques permettent de dater le manuscrit de façon provisoire à la deuxième moitié du XVe siècle. Il fut donc exécuté dans les années qui suivirent la rédaction du texte. Malgré la simple reliure, le manuscrit a été soigneusement exécuté; ainsi un trou dans le parchemin (fol. 33) a été comblé, bien qu'il n'interfère pas avec la mise en page.

La datation est par ailleurs corroborée des traits de l'enluminure déjà évoquée. Elle montre des armoiries sur la pleine page du fol. 1°: sur fond bleu, semé de « XX » d'or et d'argent en alternance (peut être à interpréter comme double croix de saint André), l'écu est au centre de la page. Les armes sont de gueules à trois tours crénelées d'argent, 2 et 1. Surmontant l'écu on voit un heaume en forme d'armet d'argent et des lambrequins de gueules et d'argent. Le cimier montre une tête de lion d'or regardant vers la droite. Sur le bord inférieur de cette page se trouve la représentation stylisée d'une motte de terre. Entre celle-ci et l'écu se situe une banderole d'or avec un dos de gueules sur laquelle on peut lire la devise *NAN DOUTES* (*N'en doutés*).

V. Propriétaire et histoire du manuscrit

Les armoiries décrites ci-dessus permettent de présenter une hypothèse quant à la personne du propriétaire du manuscrit. À l'époque en question, plusieurs familles françaises et flamandes portaient des armes identiques à celles de notre manuscrit.⁷⁵ Si l'on tient compte de la datation⁷⁶, tout porte cependant à croire qu'il s'agit ici des armes d'un membre de la famille des seigneurs de Saligny. Cette famille originaire

de la région de Saint-Haon (dép. Allier) apparaît dès le XIII^e siècle.⁷⁷ D'origine bourgeoise, elle a été anoblie vers le milieu du XIII^e siècle⁷⁸ et a ensuite porté les armes décrites.⁷⁹

A partir du XIV^e siècle, les alliances matrimoniales des Saligny font preuve d'étroites relations avec la noblesse auvergnate ; ainsi on trouve un mariage avec la famille de Montaigut à laquelle appartenait vers la fin du XIV^e siècle le fondateur de l'ordre chevaleresque de la *Pomme d'Or*⁸⁰ parmi d'autres alliances importantes.⁸¹ Au cours du XV^e siècle, cette image d'une ascension sociale est confirmée par la carrière extraordinaire de Lourdin II de Saligny, qui ne réussit pas seulement à agrandir ses possessions et à s'établir à la cour bourguignonne, mais qui s'engageait aussi sur le plan culturel et littéraire comme le montre sa présence à la *Cour amoureuse* de Charles VI.⁸²

En 1441, Lourdin II, dont le seul fils naturel venait de mourir le 11 juin 1441, a dressé son testament, léguant toutes ses propriétés à son petit-fils Lourdin, le troisième fils issu du mariage de Catherine, dame de Saligny et fille de Lourdin II, avec Guillaume de Coligny, le seigneur d'Andelot. Dans ce testament, Lourdin II prévoyait la succession du frère cadet de son petit-fils dans le cas de la mort de celui-ci. Quand Lourdin II décéda en 1446, il fut donc suivi dans ses possessions par Jacques, le jeune frère de Lourdin, qui accepta de son côté le nom et les armes de Saligny.⁸³

En tant que partisan de la maison de Bourgogne, Jacques « Lourdin » a continué la tradition familiale : en 1465, il se trouva à Montlhéry où il se battait aux côtés de Charles, comte de Charolais, dans la *Guerre du Bien Public*. Au cours de cette bataille, dans laquelle Jean, son frère ainé qui succéda dans l'héritage de la maison de Coligny, se trouvait dans le camp adverse, Jacques tomba dans les mains des adversaires et fut emprisonné. ⁸⁴ Un acte notarial de 1466 confirme l'héritage de Saligny ⁸⁵ et plusieurs documents des années suivantes montrent que Jacques « Lourdin » resta dans le service bourguignon. ⁸⁶ En 1475, il épousa Isabeau de Ternant ⁸⁷ avec laquelle il eut huit enfants, dont les deux premiers, Renaud « Lourdin » et Claude sont mentionnés comme étant *au service du Roy* en 1508. ⁸⁸ Jacques Lourdin décéda avant le 15 décembre 1511. ⁸⁹

Revenons à l'identification du propriétaire de notre manuscrit, qui ne peut être que ce Jacques « Lourdin » de Saligny qui a hérité des propriétés de son grand-père Lourdin II : si l'enluminure sur le fol. 1^v de notre manuscrit montre bien les armoiries de la famille, nous devons cependant constater certaines variantes. En ce qui concerne le cimier, le lion apparait déjà au XIV^e siècle sur le sceau qu'utilise la famille. Dans la suite, Lourdin II avait pourtant rompu avec cette pratique et accepté d'abord deux chevaux comme supports et un cimier formé d'une couronne et d'un plumas de plumes de paon. Parès 1409 il a encore changé de motif, car au plus tard à partir de 1419 il a remplacé les supports par deux singes assis sur un tabouret. Par Or, la pratique héraldique étant encore flexible en ce qui concerne l'usage des cimiers au XV^e siècle il ne serait pas étonnant que son successeur Jacques « Lourdin » ait exprimé son appartenance à la famille dont il était l'héritier à partir de 1446 en reprenant des éléments héraldiques traditionnels.

Malheureusement, la devise ne nous permet pas d'apporter plus de précision à cette hypothèse.⁹⁴ Au moins la motte de terre représentée au bas de l'enluminure avec les armes nous permet d'y voir un renvoi à la seigneurie de La Motte Saint-Jean dont Lourdin II était le propriétaire. Ce fut en son honneur que Philippe le Bon érigea cette seigneurie en baronnie.⁹⁵

Si Lourdin II a fondé une tradition littéraire, son successeur garda cette inclinaison culturelle sans que l'on puisse parler d'un vrai penchant bibliophile : une histoire moderne et détaillée de la famille de Saligny à cette époque faisant défaut, nos informations sur la vie de Jacques « Lourdin » restent malheureusement

lacunaires. En ce qui concerne notre manuscrit, que nous lui attribuons, les détails sur son histoire sont également peu nombreux. Une brève notice qui se trouve collée sur le fol. 2^{r 96} permet de l'intégrer à une collection dont l'histoire est bien connue à partir du milieu du XVII^e siècle. Comme le ms. lat. 11 855 de la BnF à Paris⁹⁷, pour ne citer qu'un seul exemple, notre manuscrit est entré avec d'autres livres de la bibliothèque du chancelier P. Séguier († 1672) dans le patrimoine du duc de Coislin († 1732), un petit-fils de Séguier. Prés. Elles furent finalement acquises par la Bibliothèque nationale avec l'ensemble de la bibliothèque de cette abbaye. Prés.

VI. Texte et principes d'édition

Le manuscrit que je viens de présenter n'est pas un témoin privilégié pour le texte qu'il contient mais démontre l'intérêt considérable que les chapitres sur l'amitié avaient alors pour la noblesse bourguignonne. Il est possible qu'il s'agit d'une partie d'une copie du Second livre de la Toison d'or qui ne fut pas terminée et qui resta donc dans un état provisoire. Ainsi on constate que l'introduction n'a pas été modifiée en vue d'une présentation indépendante des chapitres sur l'amitié : le scribe a simplement omis le titre du premier chapitre, sans pour autant établir une introduction (§ 1-2). Dans la suite du texte, certains renvois aux autres parties de l'œuvre n'ont pas été éliminés : ainsi la mention du chapitre sur la magnanimité (§ 41). Le seul indice d'un remaniement est la minime modification de la dernière phrase de notre manuscrit : tandis que le texte du Second livre de la Toison d'or prépare la transition au prochain chapitre sur la pitié, notre manuscrit conclut sèchement : Et pour ce icy foys fin d'en parler, car la longue matiere ennuye les hommes (§ 305, var.).

Malgré le caractère accessoire, ces modifications nous permettent de conclure que les parties sur l'amitié furent copiées indépendamment du reste du livre. Cette conclusion est d'ailleurs corroborée par l'aspect physique du manuscrit. Ainsi le premier folio a été laissé vierge pour le dessin des armoiries en pleine page et il n'y a aucune trace qu'il était prévu de continuer la copie sur les folios 34 à 36. Le texte s'arrête donc avec la fin remaniée au milieu du dernier ternion et il ne s'agit pas d'une collection de plusieurs cahiers d'un ouvrage non terminé. Tout comme le *Traité de Conseil*, les chapitres sur l'amitié forment donc ici un traité autonome. À la différence du *Traité du Conseil*, le copiste de notre manuscrit ne s'est pas donné la peine d'insérer un titre ou une rubrique qui complètent l'ensemble. 100

En ce qui concerne le texte en tant que tel, la version ici présente souffre d'un grand nombre de lectures erronées et d'erreurs de copie. ¹⁰¹ À la place de ce manuscrit, j'ai donc préféré de me servir pour l'édition du texte du manuscrit du *Second livre de la Toison d'or* conservé aujourd'hui aux archives de l'ordre à Vienne. ¹⁰² Que cet exemplaire fait autorité ne tient pas seulement au fait qu'il fut destiné au duc Charles le Téméraire en personne et qu'il fut donc très soigneusement exécuté sur le plan matériel. Comme le montrent les variantes données à la suite de mon édition, le texte est aussi beaucoup plus compréhensible que celui de la version dans le manuscrit de Jacques « Lourdin » de Saligny, conservée à Paris.

En établissant le texte de la présente édition, j'ai choisi de ne pas inclure les autres quatorze manuscrits connus¹⁰³ afin de rendre l'appareil des variantes plus simple et pertinent. Ce procédé permettra au lecteur de comparer les deux versions du texte avec plus de facilité. En ce qui concerne la filiation et les relations entre les différents manuscrits, l'état de la recherche ne permet pas encore de dresser un *stemma codicum* définitif. Malgré la proximité chronologique de la plupart des manuscrits au moment de la rédaction du texte, aucun des témoins ne peut être considéré comme étant 'l'original' du texte.¹⁰⁴ En suivant les

considérations de Häyrynen, on peut classer les manuscrits dans les groupes suivants : P1 et K-M, P2 et P-F, G et Th-V. Dans son édition partielle, Prietzel exclut tous les manuscrits dans lesquels l'index compte les chapitres et non pas les folios, étant donné qu'ils représentent une version tardive et remaniée du texte. Un grand nombre de variantes ainsi que les préférences de graphie montrent que notre manuscrit L peut également être rapproché de cette filiation.

J'ai fondé mon édition sur les trois témoins *V* (ms. de base), *L* et *P pour les raisons suivantes*: tout d'abord, je souhaitais me servir du manuscrit qui donne le meilleur texte du *Second livre de la Toison d'or*, ce qui est le cas pour *V*, comme le souligne la recherche à l'unanimité. Ensuite, je souhaitais permettre au lecteur la comparaison de ce texte avec la version autonome du traité figurant dans *L*. Afin de démontrer l'appartenance de cette version à la tradition tardive, il a été utile d'inclure dans l'édition un représentant de celle-ci. *P* est en fait le seul exemplaire de cette tradition tardive qui est à la fois complet et qui date encore du XV^e siècle. ¹⁰⁷ Plus que les autres manuscrits conservés, il est un des plus anciens représentants de cette tradition.

Il semble peu utile de donner une description précise des sources utilisées par l'auteur du traité. Dans l'édition, les citations ont été relevées, mais je n'ai pas pour autant essayé d'identifier leur origine dans le détail : dans le cas des *loci classici* bibliques, patristiques et des philosophes antiques, il est souvent impossible de dire si Fillastre a utilisé le texte original, une traduction ou bien un florilège. Font exception certains renvois à l'œuvre de Valère Maxime dont Fillastre cite des détails qui ne figurent que dans la traduction française de Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse. ¹⁰⁸

Pour la présentation, le texte du manuscrit a été légèrement retravaillé en appliquant les *Conseils pour l'édition des textes médiévaux* proposés par l'École nationale des chartes. ¹⁰⁹ Les modifications visent à faciliter la compréhension du texte et concernent avant tout la ponctuation et l'accentuation. Afin de rendre la lecture plus agréable, les noms propres commencent par une majuscule et certains mots composés ont été séparées selon les usages du français moderne. ¹¹⁰ Aucune tentative n'a été faite pour régulariser les variantes des mots ni pour moderniser leur graphie. Les abréviations ont été résolues silencieusement à l'exemple de la graphie des mots écrits en toutes lettres, par ex. *nre* en *noustre* (§ 124, *var.* a). Les corrections, d'un nombre restreint, sont signalées par des crochets simples (< >).

Abréviations

CCSL: Corpus Christianorum, Series Latina

CCCM : Corpus Christianorum, Continuatio Medievalis CSEL : Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum

DLF: Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge, dir. Geneviève Hasenohr/Michel Zink, Paris 1992.

DNP: Der Neue Pauly. 16 vols., dir. Hubert Cancik, Stuttgart/Weimar, 1996-2003.

FMSt: Frühmittelalterliche Studien

LexMA: Lexikon des Mittelalters. 10 vols., Munich/Zurich 1978-99.

Migne PL: Patrologiae cursus completus [...] Series Latina. 221 vols., éd. Jacques Paul Migne, Paris 1844-64.

Migne PG: Patrologiae cursus completus [...] Series Graeca. 167 vols., éd. Jacques Paul Migne, Paris 1857–1876.

RGA: Reallexikon der Germanischen Altertumskunde. 37 vols., dir. Heinrich Beck et al., Berlin ²1973-2008.

TRE: *Theologische Realenzyklopädie. 36 vols.*, dir. Gerhard Krause/Gerhard Müller, Berlin/New York 1977-2004.

Éditions de textes classiques

Aristote, Éthique à Nicomaque, trad. Jules Tricot, Paris 1994.

- —, Politique. 5 vols., éd. et trad. Jean Aubonnet, Paris 1960–89.
- —, Rhétorique, éd. et trad. Médéric Dufour/André Wartelle, Paris 1932.

Boèce, Philosophiae consolatio (CCSL 94,1), éd. Ludwig Bieler, Turnhout 1957.

César [C. Iulius Caesar], *Guerre des Gaules [De bello gallico]. Vol. 1*, éd. et trad. Léopold-Albert Constans, Paris, 13^e tir., 1990.

Cicéron [M. Tullius Cicero], De finibus bonorum et malorum, éd. Claudio Moreschini, Munich 2005.

- —, De l'invention [De inventione], éd. et trad. Guy Achard, Paris 1994.
- —, Laelius de amicitia, éd. et trad. Robert Combès, Paris, 3^e tir., 1983.
- -, De natura deorum, éd. Wilhelm Ax, Stuttgart 1933 (réimp. 1980).
- —, Les devoirs [De officiis]. 2 vols., éd. et trad. Maurice Testard, Paris 1965–70.

Diogène Laërce, Vies et doctrines des philosophes illustres [Vitae philosophorum], éd. Marie-Odile Goulet-Cazé, Paris 1999.

Horace [Q. Horatius Flaccus], Opera, éd. D. R. Shackleton Bailey, Stuttgart 1985.

Isocrate, « Discours à Démonicos [$\Pi PO\Sigma$ $\Delta HMONIKON$] », dans : id., Discours. Vol. 1, éd. Georges Mathieu/Émile Brémond, Paris, 3^e tir., 1963, p. 108–135.

Jamblique, Vie de Pythagore, éd. et trad. Luc Brisson/A. Ph. Segonds, Paris 1996.

Justin, Epitoma Historiarum Philippicarum Pompei Trogi, éd. Franz Ruehl/Otto Seel, Stuttgart 1985 (réimp.).

Juvénal [Decimus Iunius Iuvenalis], *Satires [Saturae]*, éd. Pierre de Labriolle/François Villeneuve, Paris, 7^e tir., 1962.

Lucain [M. Annæus Lucanus], *Pharsalia*, éd. D. R. Shackleton Bailey, Stuttgart 1997.

Macrobe [Ambrosius Theodosius Macrobius], *Commentarii in Somnium Scipionis*, éd. Jacob Willis, Stuttgart/Leipzig, 2^e éd., 1970.

Ovide [Publius Ovidius Naso], Epistulae ex Ponto, éd. John A. Richmond, Leipzig 1990.

—, Tristia, éd. John Barrie Hall, Stuttgart 1995.

Ps.-Quintilien, *Declamationes XIX maiores*, éd. Lennart Håkanson, Stuttgart 1982.

Salluste [C. Sallustius Crispus], « De bello lugurthino », dans : id., *Catilina, lugurtha, Historiarum fragmenta selecta, Appendix Sallustiana*, éd. Leighton D. Reynolds, Oxford 1991, p. 54–149.

—, « De coniuratione Catilinae », dans : *ibid.*, p. 1–53.

Sénèque [L. Annaeus Seneca], Des bienfaits [De beneficiis]. 2 vols., éd. François Préchac, Paris 1972.

- —, De la clémence [De clementia], éd. François Préchac, Paris, 5^e tir., 1999.
- —, Lettres à Lucilius [Epistolae ad Lucilium]. 5 vols., éd. François Préchac, trad. Henri Noblot, Paris, 2^e tir., 1971.

—, « De providentia », dans : id., *Dialogues. Vol. 4*, éd. René Waltz, Paris, 5^e tir., 1965, p. 10–29. Valère Maxime [Valerius Maximus], *Memorable Doings and Sayings [Facta et dicta memorabilia]. 2 vols.*, éd. et trad. D.R. Shackleton Bailey, Cambridge (Mass.)/Londres 2000.



 $\emph{III. 1}$: Paris, BnF, ms. fr. 19 128, fol. 1 $^{\rm r}$.

L'enluminure en pleine page montre les armoiries de Jacques « Lourdin » de Saligny, propriétaire du manuscrit.

Cour de France.fr

Documents, études et ressources scientifiques pour la recherche sur la cour de France, de ses origines au 19^e siècle. http://cour-de-france.fr

II. Le « Traité de l'amitié », second livre de la Toison d'or

(1.)

La tierce file de justice est amitié. (a)

- (2.) Il est tant dificile de^a parler au vray de ceste^b vertu d'amitié que je^c suis perplex comment j'en^d parlerai, pour ce come^e dist Franchisque Petrarque en son *Livre des remedes de fortune* : « Il n'est beste, ne pensee d'homme, ne chose si difficile a congnoistre que est amitié. »¹¹¹
- (3.) Comment^a puis je donques parler de ce que je^b ne puis congnoistre, ne entendre? Toutesfois, neantmoins, pour ce que la sainte escripture et les sains^c docteurs et^d les sages et^e anchiens philosophes nous ont donné et ouvert le chemin pour congnoistre quele chose est amitié, j'en diray soubz correction ce pou que mon rude engin en a peu, par leurs ditz et dottrines, comprendre. Et combien que diverses difinitions y soient donnees, je m'areste a ceste que met saint Augustin en sa .iiii. xx .v. e epistle, pour ce que les diffinitions des aultres y conviennent.
- (4.) Et dist que « amitié est ung consentement, une volunté, une resolution, en laquele conviennent les hommes en choses divines et humaines par une benivolence, charité et amour. »¹¹² Et selon ceste diffinition se peut entendre ce que dist Aristote, lequel fut interrogué que estoit amitié; il respondi que c'estoit « une ame en deux corps », comme il est escript en la *Cronique des devises des philosophes*. Car quant deux amis sont joinctz par bonne amitié ensemble, ce que l'un veult, l'aultre veult; ainsi est en deux corps une meisme voulenté, qui est une des puissances de l'ame.
- (5.) Tulle Ciceron aultrement la diffinist et dist que « amitié est une voulenté que l'omme a envers aultruy pour les biens qui sont en luy; par laquele voulenté il ayme cest homme, non pas pour soy, mais pour cause du bien qui est en celluy qu'il ayme. »¹¹⁴
- (6.) Ancore a ceste diffinition convient le dit de saint Augustin. Car se nous considerons les biens qui^a sont en Dieu, nous le amerons^b sur toutes choses, pour ce que plus de biens^c y a en luy que en toutes aultres choses, et ne le amerons pas simplement pour nous, mais absolutement, pour ce qu'il est bon et pour cause de sa bonté et^d serons ardens et desirans sur toutes choses d'estre a luy et avec luy^e, et chose qui soit ne^f nous sera^g en estimation au regart de luy.¹¹⁵
- (7.) Et tout pareillement nous aviendra d'ung homme, a l'amour duquel nous nous adonrons^a en tele maniere que chose mondaine, quelle^b quelle soit, ne pourra estre^c en nostre courage preferee^d a nostre ami.
- (8.) Pour ce dist saint Ambrose et pareillement Aristote que « mon amy est ung aultre moy b. » 116 Et a ce propos dist saint Jherosme sur Micheas le prophete, que « suspition ne peut estre entre mon ami, qui est ung aultre moy d, et que avec luy je me doy avoir parler et besongner comme a moy meisme. » 117
- (9.) Et Cassiodore en son *Livre d'amitié* monstre, que « amitié vient et procede de ung usage, une^a habitude ou coustumance^b et continuation de amer, par une election que l'omme eslist la chose que luy^c semble digne d'estre amee, et par deliberation que l'omme fait, par laquele il^d conclud d'amer ceste chose ; et de la en avant si continuelement l'ayme qu'il ne se peut oster ne divertir de ceste amitié. »¹¹⁸ Et conclud pour ce^e Cassiodore que « vraie amitié est en soy^f ferme et solide, et preste en toutes les necessitéz de son amy,

et se accorde et convient avec celluy qu'il ayme en toutes ses œuvres, en^g tous ses desirs, en^h tout ce qu'il seuffre etⁱ endure, soit bien ou mal, soit adversité ou prosperité. »¹¹⁹

- (10.) Pour ce dist que « es choses humaines n'est rien plus doux que amitié. On ne peut plus sainte chose desirer ; rien n'est si fructueux a garder, car elle a le fruit^a et la felicité de la vie presente et de ceste qu'est a venir^b. Par la doulceur et suavité^c d'elle, elle parfait et confit toutes aultres vertus ; elle admodere^d et attempre^e l'aigreur de toute adversité et si ordonne et dispose justice en bon ordre et resjoyst tristesse et douleur. "
- (11.) Pour ce peut estre dit l'omme vivant seul au monde qui vit sans ami. Car en vraie amité n'a que bien ; rien n'y est deshonneste, rien n'y est de faintise, rien n'y est de convoitise ou de appetit de prouffit reprochable ne de vainne gloire, mais tout ce fait nettement pour l'amour de son amy. Bien vit donques seul et comme beste qui vit sans amy et des biens d'amitié se prive.
- (12.) Et qui veult venir^a a la source de laquele ceste^b fontaine^c sourt et^d procede, on^e trouvera que c'est amour^f. Car comme ycy est touché, quant l'omme se met en une continué^g amour sur aulcun, de ceste continuation d'amer vient amitié. Ainsi amour peut bien estre sans amitié, car elle precede amitié; mais amitié ne peut estre sans amour. Amitié donques vient de amour. ¹²⁰
- (13.) Pour ce bien dist^a saint Augustin en sa diffinition que « amitié est ung^b consentement de l'omme a ce qu'il aime ; lequel consentement vient et procede par^c benivolence de charité qui est amour. »¹²¹ A laquele diffinition aussi convient Cassiodore, disant^d que « la suavité et la doulceur des affections des hommes convenans ensemble par bonne amour, plaisir^e et doulceur^f que ils^g font l'un a l'auttre par sincerité de affection, devisees, frequentees de choses honestes, equalité de voulentés et continué et^h inviolable foy et loiaulté, sont gratieux, doulz et fermes principes, rachines et nourrissement de vraie amittié. »¹²²
- (14.) Aristote semble bailler aultre maniere de parvenir a amittié, mais a le bien entendre, il convient entierement en ce que dist est; car il monstre amitié estre une vertu qui consiste ou moien de deux extremitéz, c'est assavoir entre contention et flaterie. Ainsi amitié a son operation et consiste en paroles et en euvres et a deux extremités: l'une en exces, l'aultre en default. En exces, quant l'omme parle a celluy qui dist estre son amy et dist de luy plus qu'il n'en est en le flatant et alosant : ce est exces en trop.
- (15.) L'aultre extremité est en defaut, c'est assavoir quant il voit errer son ami ou voit quelque default en lui et ne le blasme ou reprent : ce est vice et default^a et en pou.¹²⁴ Et pour ce le moien qui est entre ces deux extremitéz est verité, c'est assavoir dire verité a son ami, sans dissimulation, sans flaterie, le reprendre de son vice, non^b le souffrir errer : ce est vraie et^c entiere amitié. Mais^d le reprendre par bonne maniere, c'est a dire par amour, par charité^e, non pas en soy courouscant ou^f tencant a luy ou^g par contention ou^h paroles aigres etⁱ noiseuses, car ce seroit exces en trop et a desplaisir, comme flaterie est exces en plaisir. Ainsi semble le voulloir entendre Aristote en son second, quart^j et .viii. ^e livre de *Ethiques*.¹²⁵
- (16.) Et pour ce a ce propos dist saint Ambrose en son *Livre des offices* : « Se tu congnois, » dist il, « en^a ton amy quelque default ou vice, reprens-l'en^b et le advertis appart. Et s'il ne te oit et^c ne obtempere a ta monition, corrige-le en publique. »¹²⁶
- (17.) Car comme dist Cathon: « S'il est ton ami, tu ne dois desister de l'admonester et adrescer pour le retraire de vice; et en ce tu tiens les termes de verité en quoy consiste amitié. Et se il ne te veult oyr, tu ne dois venir a contention ne a debat avec luy, mais le dois laisser et abandonner, car il n'est digne d'estre amé, ne vertu d'amitié ne peut cheoir en luy pour ses vices esquelz il est obstiné. Pour ce ne peut amer aultruy quant il ne se aime luy mesmes, ne avoir charité a aultruy, quant il ne le a pas pour luy meismes, car

charité commence a luy meismes, laquele il ne peut avoir pour aultruy s'il ne l'a premier pour luy. »¹²⁷ [fol. 25^r]

- (18.) Par ainsi donques ne repugne le dit de Aristote a la diffinition de saint Augustin, qui dist que amitié est en communication d'amour. ¹²⁸ Mais ycy semble que on peut arguer^a, car par les ditz de Aristote, de saint Augustin et des aultres philosophes, amitié vient et procede d'amour, comme dessus est clerement moustré. Et toutesfois je dis amitié fille de justice et venir de justice ^b.
- (19.) Pour a ce respondre^a, je dis, comme nostre sauveur Jhesu Crist : *Mes paroles ne sont pas mes paroles* (Jo 12,49), mais sont les ditz et les dottrines de Macrobe, le sage et anchien philosophe. ¹²⁹ Laquele dottrine ne repugne ne contrarie a saint Augustin ne aux aultres philosophes alleguéz, car se nous regardons a nostre humanité et a la foiblesse de nostre fragilité, nous trouverons, comme dist Aristote au second livre de *Ethiques*, et saint Thomas en son livre convient^b sur ce que « de nous^c nous ne povons rien et en nous de nous n'est quelque bien ne quelque vertu » ¹³⁰, car nous naissons de meres^d comme bestes mues, desnuées de tous biens et de toutes vertus^e.
- (20.) Mais que^a pis est, sommes plus enclins a mal et a vice que a bien et a vertu. Mais justice incréee [!], qui est Dieu nostre createur, qui nous a fais et créez et qui ne veult son œuvre estre perye ne inutile, nous donne adresse, nous donne loix pour parvenir aulx vertus desqueles nous sommes susceptibles. Et entre les queles^b principalement nous donne loy et commandement d'amer^c l'un l'aultre, et par ceste loy et adresse nous parvenons aux^d vertueuses œuvres, desqueles amitié est une.
- (21.) Se doncques il est commandé^a amer l'un l'aultre, amour est deue^b a chascun. Or est justice^c « rendre a chascun ce qui est sien et ce que luy est deü »¹³¹; pource quant nous amons aultrui, nous luy payons son deü. En ce faisant sommes justes et excercons justice, parquoy donques appert que amour vient de justice^d.
- (22.) Et se de amour vient amitié et amour vient de justice^a, s'ensuit donques que de justice vient et procede amitié, mais ce^b par le moien de amour. Ainsi aura^c lieu le dit de Macrobe, que^d « amitié est fille de justice »¹³², et le dit de^e saint Augustin et des philosophes, que « amitié procede de amour »¹³³.
- (23.) Par ceste resolucion il semble que je tumbe en plus grant argument que le premier, car le plus^a communement ceulz qui parlent^b d'amitié dient, qu'il est moult difficille a trouver ung vray amy. Et dient que *qui le* trouve, il a conquis ung grant tresor (Sir 6,14).
- (24.) Or semble par mes^a paroles que je doy chascun amer et par consequent a tous hommes avoir amitié, (ce) qui^b est chose comme impossible par le dit de tous les philozophes.¹³⁵
- (25.) Je confesse^a, comme dist saint Ambrose en son *Livre des offices*: « C'est a l'omme moult^b grant soulas d'avoir ami auquel on puist plainement ouvrir son ceur et sa pensée; a qui on puist communiquer ses secrectz; [fol. 25^v] en la main duquel on puist^c feablement remettre toucters ses^d affaires et que on le trouve tel et si ami qu'il^e se resjouyst de la prosperité, qu'il ait douleur et desplaisir^f de l'adversité de son ami et qui en temps de persecution et^g de^h tribulation luy assiste, l'exorteⁱ a patience, le reconforte et le secoure au^j besoing. »¹³⁶
- (26.) Assés en peut on trouver qui diront^a : 'Je suy tout tien'. Ceste parole est aysible^b et legere a proferer, mais pou s'en trouvent par effect^c. Car comme dist Scipion l'Affricant : « Il n'est rien si^d difficile que faire durer amitié entiere jusques a la mort. »¹³⁷
- (27.) Item, je confesse avec Pythagoras, qu'il « vault mieulx avoir ung seul ami bon et digne d'estre amé^a, que plusieurs non dignes d'amour »¹³⁸. Item, je confesse avec Tulle en son *Livre de amitié* que « a grant

difficulté se trouve amitié meismement entre ceulx qui sont constituéz es honneurs et en gouvernement de la chose publique et qui ont auctorité sur les aultres en court des princes, car entre telz amis en sont pou trouvéz que chascun ne vise^c a son prouffit particulier »¹³⁹.

- (28.) Ainsi n'est pas tele amitié vraye amitié quant elle n'a pas regart au bien et au prouffit d'icelluy que on aime, mais a son bien particulier, comme dist^a Tulle dessus allegué au *Livre de la nature des dieux* selon la fiction^b des poetes : « Belle chose est le nom de amours, dont procede le nom de amitié, lequel, se nous referons a nostre prouffit et non au prouffit de cellui que nous amons, ce ne sera pas amitié, mais marchandise. Par tele maniere d'amour nous amons^c les bœufz^d et les vaches pour le prouffit qui nous en vient. Tele ne doit pas estre l'amour des hommes, mais doit estre pour seule charité et^e benivolance »¹⁴⁰.
- (29.) En telz amis peut estre verifié le dit de Jheremye, le prophete, contenant que *tous amis aiment par fraude et pour decevoir leurs amis* (Jer 9,3-4).¹⁴¹ En telz amis est verifié le dit^a de Ovide, qui dist que « ce venerable nom de amour siet en place comme une putain qui se abandonne pour proffit et non aultrement »¹⁴². Par lesquelz argumens on peut conclure que chascun n'est pas a^b accepter pour amy famillier et pour estre tenu en especiale communication d'amour, car telz amis ne sont dignes de tele amitié.
- (30.) Je puis dire pour a respondre a ces argumens que b la loy donneec a l'omme pour acquerir vertu ned doit estre violee pour la malice des hommes. Or, m'est donnee loy de amer chascun pour ce que je le doy amer l'a, car il est homme pareil a moy. Mais s'il est vicieux, je doy haÿr son vice et doi tant amer l'omme que il me doit desplaire de son mal et de son vice, et doy desirer que il puist retourner de vice a vertu. Aultrement je ne vis pas en justice, par deffault de charité, ne rens l'amitié que je doy a chascun par la loy de justice. Mais bien confesse [fol. 26] qu'en tel je ne me doy fyer, ne n'y doy mettre le repos de ma pensee comme je feroye en mon vray, entier et vertueux amy. 145
- (31.) Et pour ce, affin que nous ne errons en ceste matiere d'amitié, voions en quelz hommes nous nous povons resouldre pour accepter nos vrais amis et esquelz nous pourrons trouver vraie amitié, affin que nous puissons taindre nostre thoison de ceste tant plaisant et desiderable couleur qu'est^a vraye amitié.

(32.)

A^(a) qui on doit avoir amité

- (33.) Saint Gregoire en son *Pastoral* nous ensengne que « a mauvais homme et vicieux nous a ne nous devons conjoindre ne lyer par amitié, car se incautement et sans advis ou deliberation nous nous y joignons, nous nous trouvons finablement lyéz de ses vices. » ¹⁴⁶ Car, comme dist le Psalmiste : *L'omme devient bon avec les bons et pervers et mauvais avec les iniques* (Ps 17,27).
- (34.) Pour ce defendi Dieu a son peuple qu'ilz n'eussent amitié ne accointance au peuple de Chananee¹⁴⁷, car tel amitié leur seroit a ruyne, pour ce qu'ilz estoient crimineulz et manifestes ydolatres.¹⁴⁸ Et a ceste cause fut repris le roy Josaphat et blamé de Dieu et luy fu^a dit : *Tu bailles faveur et ayde aux mauvais, par ce que tu moustres avoir amité a eulz. Et pour ce tu deserviras le yre de Dieu* (2 Chron 19,2).
- (35.) Et la raison est merveilleusement evidente que on ne doit mauvais homme accepter pour amy, car il n'est mauvaiz que pour ce qu'il ne ayme point Dieu. Et s'il ne ayme point^a Dieu, comment pourra il amer les hommes par vraie amour ? Item, par aultre raison, se amitié vient de justice, come il est dessus^b moustré, elle ne peut estre ne resider, sinon en homme bon et vertueux.¹⁴⁹

- (36.) Or^a dist saint Ambroise en son tiers *Livre des offices*, que « amitié ne peut estre entre hommes^b de diverses et despareilles meurs. Se donques les meurs du bon et vertueux homme sont en bien, comment se peut-il joindre par amitié a l'omme vicieux dont les meurs sont en mal ? »¹⁵⁰ Et se les meurs de tous deux sont a mal, vraie et vertueuse amitié n'y peut estre, pour ce que justice ne peut estre avecq<ues> mauvaisté.
- (37.) Seule vraie et parfaitte amitié donques reside en^a courage des bons et justes hommes, et non pas des mauvais¹⁵¹; et est durable et ferme entre telz, et principalement quant ilz sont en equalité ou pareilleté de vertu, c'est a dire pareilz en vertus.¹⁵² Ainsi^b le veult dire Aristote, de laquele sentence est Tulle en son *Livre de amitié*, quant il dist qu'il « ne sent amitié resider, sinon es bons ».¹⁵³
- (38.) Et pour ceste consideration Cassiodore en son *Livre de amitié* tient que « l'amitié des povres est plus ferme et plus seüre que des riches et puissans », et rent la raison, car « le povre, c'est a dire celluy^a qui est content de ce qu'il a et qui ne desire ne richesses ne hon- [fol. 26^v] neurs, il n'a cause ne occasion de flater son amy, ne^c dissimuler qu'il ne luy dye^d purement la verité des choses »¹⁵⁴; en laquele verité, purement et^d nettement excercee, consiste vraie amitié, comme dessus est dit. Pour ce s'ensuit que en povreté reside plus seurement amitié que en riche ou^e puissant homme.
- (39.) Item, communement ou richesses habondent envie y est legerement nourrye, parquoy peut plus tost sourdre entre deux riches envie que entre deux pouvres, ou que entre ung povre et ung riche, chascun content de son estat. Or est l'envie de celluy que on repute son amy trop plus perilleuse que de celluy qu'on scet estre son ennemy, car comme dist Cleobolus le sage : « On se peut tres bien garder de l'envie de son ennemy, par ce que la hayne y est ouverte et manifeste ; mais de l'envye de son ami non, car elle est couverte » ¹⁵⁵ ; pour ce n'est vraie amitié ou qu'envye peut rengner.
- (40.) Pourtant disoit bien saint Jherosme, que « moult delicate et moult tendre a est amitié qui suit la felicité ou la richesse des hommes » car par envie que on en peut avoir l'amitié peut faillir : par ainsi n'est pas ferme. Ancore par la sentence de Pythagoras, le philosophe, se peut ce moustrer, car il dist que « la proprieté de vraie amitié est tele que les biens des amis doivent estre communs ensemble » 157, ce que n'est pas facile a conduire entre riches et plus facilement se conduit entre povres.
- (41.) A ce propos est escript que on moustroit ung jour a Demoscenes, le philosophe, ung povre homme, en luy faisant feste que il estoit grant ami d'ung aultre qu'il congnoissoit, qui estoit tres riche homme et lequel avoit a ce povre homme tres grande amitié pour ses vertus. Demoscenes respondi, « comment il estoit^a possible que ce povre homme feust^b amy du riche, ne que le riche eust^c amitié a luy, veu qu'il estoit^d povre ? Car s'il avoit^e amitié a lui, il^f le devoit^g faire participant de ses biens et de sa fortune^h ».¹⁵⁸
- (42.) On trouve les anchiens avoir esté tant communs en amitié ensemble^a, que non seulement leurs biens, mais leurs vies estoient si communes que l'un ne vouloit vivre sans l'auttre, comme dessus est allegué ou premier livre, ou chapitre de magnanimité, de Volumnius, lequel procura soy faire tuer par Marc Anthoine, empereur, aprés la mort de^b Marcus Succellius que ledit empereur avoit fait occire.
- (43.) Nous lisons pareillement de Elius, prevost de la cité de Playsance en Lombardie, lequel avoit ung sien amy, nommé Preconius, qu'il avoit esleu et promeu en estat.¹⁵⁹ Advint que laditte cité fu prinse des ennemis. Quant Elyus la vey prinse et qu'il n'y povoit resister, il se fist tuer par Preconius, son amy, affin qu'il n'escheyst^a en la main de ses^b ennemis. Mais^c aprés que Preconius le vey mort, il se tua luy meismes, car il ne vou- [fol. 27'] loit vivre sans son ami.

- (44.) Or, je confesse que difficile chose est trouver tel ami, ne aussi par la foy catholique n'est celle^a amitié a querir ne a pratiquer, car selon Dieu elle n'est ne vertueuse ne louable, combien que les anchiens payens qui n'avoient congnoissance de Dieu la louoient pour ce que gloire mondaine leur estoit pour^b payement de vertus; ce que nous Cristiens devons fuir pour attendre gloire eternelle, laquele est^c a preferer a la mondaine. Mais pourtant ne doit vivre l'omme^d autrement que justement et soy tenir prest et en estat de recepvoir amy et retenir en amitié l'amy si^e luy en vient.
- (45.) Et se nul ne luy vient a estre amy, si^a aura il amitié en sa patience^b, en sa bonté et en sa vertu et se delittera de ainsi vivre virtueusement, comme il se delitteroit en son ami s'il le avoit. Et a ceste fin portoit Socrates en son seel escript ces^c paroles : « L'amy de l'omme est^d sapience et son ennemy^e est sa follye »¹⁶⁰. Par sapience il entent les vertus, et par la follie^f les vices.
- (46.) Qui n'a ceste tres plaisante et delittable vertu d'amitié, il la doit acquerir affin d'en parer la thoison de son ame, pour les riches couleurs des beaulz et bons^a fruitz qu'elle porte pour lesquelz elle est par les philozophes sur toutes aultres vertus recommandee. Car comme dist Anatharsis, le philosophe : « Autant que vault le corps sans ame^b, autant vault l'omme sans amitié. »¹⁶¹
- (47.) Pour ce dist Aristote ou commencement de son .viii. e livre de *Ethiques*, que « amitié est necessaire a la vye de l'homme, car nul sans amy ne doit desirer de vivre, posé que il ait tout le surplus des aultres biens du monde, » et conclud que elle est « necessaire aux povres, aux riches et a ceulz qui possident principautéz et seignouries » 162. Mais assés confesse que combien que la voulenté des hommes soit ad ce legere et encliné, car pou en est qui ne veulent, toutesfoys elle de soy est pesante et non ligiere a avoir.
- (48.) Pour ce dist il 'les vieulx et ceulz qui sont aspres de courage' non estre amis, pour ce que 'en eulz nature sent^a le temps de delectacion estre de briefve duree'¹⁶³; car l'amy communement se delitte avec son ami. Pour ce les josnes sont plus promptz a amitié, car ilz sont plus communicatifz ensemble que ne sont les vieux, et si sont naturelement de plus longue duree^b, pourquoy plus se delittent a l'un l'aultre^c amer¹⁶⁴; et meismement pour l'equalité qui est en eulz, car comme dessus est touché, amitié reside le plus souvent es courages^d des hommes paraulx^e de meurs et d'equalité de eage et de condition.
- (49.) Pourtant dist Saluste en son *Cathilinaire* que « ferme amitié est es courages qui^a sont d'ung meisme vouloir ou non vouloir^b »¹⁶⁵, c'est a dire [fol. 27^v] que ce que l'un veult, l'aultre veult^c; ce qu'il ne veult^d, l'aultre aussi^e ne le veult mye. Combien que, saulve la reverence de Aristote, il semble que on pourroit dire que vraie amittié est plus entre vieux que entre josnes, car les vieux ne sont pas si subjectz a leurs passions voluntaires que sont les josnes, parquoy ne se partent legierement de leur amitié. Mais bien peut estre que amour ou^f amitié voluptueuse est plus tost et plus ferme es josnes que es vieux.
- (50.) Sur ce dist Tulle en son *Livre des offices*, que « mieulx vault acquerir amitié et amis, que serfz et esclaves, »¹⁶⁶ car plus seur est^a commander a ceulx qui^b voluntairement obeissent, comme font les amis, que a ceulz qu'il^c fault contraindre, car le bon et leal amy ne fera ne requerra faire^d a son amy chose qui soit ne contre droit, ne contre honneur, ne contre le bien de la chose publique, ne contre foy et loiauté. ¹⁶⁷ Pour ce, en ses affaires qui consistent en honesteté le doit requerir et luy peut commander et se y doit fyer, car es infortunes et adversités et choses honestes, le droit refuge est a son amy.
- (51.) En ce consiste amitié, non en pratique de gaignage^a ou prouffit, non en flaterie ou dissimulation, mais en vraie fidelité et loiauté. Ainsib le tesmongne Cassiodore ou Livre de amitié ou .xxiiii.e chapitre, disant que « assentation, qui est flaterie, doit estre longtaine et estrange d'amitié; pareillement simulation et

faintise, car se sont deux tres venimeuses pestilences, qui plus enveniment les amis et perdent, qu'elles^c ne les saulvent ou gardent. »¹⁶⁸

- (52.) Pourtant dist bien l'Epicure, comme Tulle recite en son *Livre de la fin des biens et des maulz*^a, que^b « de toutes choses que sapience a disposé pour bien vivre en ce monde, il n'est riens plus grant que amitié, il n'est rien^c plus fructueux, il n'est rien plus joyeux. » ¹⁶⁹ Et pour ce comme^d ainsi soit, que la vie de l'omme qui est sans amy soit^e plaine de sollicitudes^f et de explorations, car le plus des vivans pensent^g a nuire l'un^h l'aultre, raison nous ammoneste deⁱ acquerir et a^j acheter amittié, et principalment a roix, princes^k et seigneurs^l.
- (53.) Car comme dist Saluste en *lugurtin*^a: « Ne puissance armee, ne^b tres fors, ne^c richesses ne sont si grant seüreté^d d'ung royaulme^e comme est la seüreté des vrais amis, lesquelz ne s'apprestent ne^f disposent a servir leur amy pour or ne pour crainte, mais par seule amité. »¹⁷⁰ Car il peut advenir que ung prince aura besoing^g d'estre servi et^h aidé parⁱ son voisin ; il ne le pourra contraindre par argent ne par paiement a son service^j, ne par puissances^k d'armes, ne par rien qu'il lui donne^l et il le constraindera par seulle^m amitié.
- (54.) Ad ce nous enhorte [fol. 28^r] Tulle en son *Livre d'amitié*, affin de « preferer amitié a toutes choses mondaines, car rien n'est si propice a nature ne si convenable, tant a prosperité comme^a a adversité. »¹⁷¹ Et ne la voit, ne scet estre, sinon es couraiges^b des bons, car elle n'est aultre chose, comme il dist, sinon « ung souverain consentement en toute benivolance, charité et amour des choses divines et humainnes. »¹⁷² C'est a dire que vraie amitié est amer Dieu et les choses divines, et aussi les choses humainnes, mais tout par charité. Et^c pour ce conclud bien, qu'elle ne peut estre sinon es^d coeurs des bons et en ce convient avec saint Augustin en la diffinition de ceste vertu.
- (55.) Et dist oultre, que amitié engendre^a vertu et en elle est continuee vertu¹⁷³, car sans vertu elle ne peut estre. Pourtant s'efforce (-t-) il de demoustrer^b que « Dieu n'a rien^c donné a nature meilleur aprés sapience que amitié, » car, comme il dist : « Quele chose te peut estre plus deletable ne plus doulce^d que de avoir homme a qui tu puisses parler et oses^e dire les pensees de ton ceur comme a toy meismes ? Tele amitié n'est pas seulement une chose, mais est et en contient pluseurs^f: A quelque lez^g que tu te tournes ou que tu voises, elle est preste ; elle ne se^h part de ta presence, tant soies secretement renclous. Elle n'est jamais importuneⁱ, jamais ne te fait desplaisir ne moleste^j.
- (56.) Pour ce ne nous est en ce monde ne feu, ne eaue tant necessaire comme^a amitié, car elle fait nostre prosperité plus reluisant et plus eureuse, et par sa doulce communication elle fait nos adversitez et nos angoisses estre plus doulces. »¹⁷⁴ Par elle les absens nous sont presens, car si ton amy est loingz de toi quant au corps, se^b est-il en ta presence quant au ceur et a la pensee. Par elle, les povres et indigens sont enrichiz et habondent et les foibles sont soustenus et apoyez, car ilz sont secourus en leur necessité^c. Et finablement, qui est plus difficile a dire: par elle les mors vivent, car l'amy vivant ne peut oublier l'amy mort. Par ainsi le mort vit au coeur de l'amy vivant. ¹⁷⁵
- (57.) Qui veult congnoistre la force d'amitié, par inimité le^a pourra percevoir^b. Quele puissance, quel roiaulme, quele monarchie est au monde qui ne se puist par malveullance et^c par inimité destruire ? Et quele ruyne est tant grande qui ne se puist par bonne amitié restaurer ?
- (58.) Se donques nous voulons contempler le lyen^a d'amitié quel il est, nous le trouverons non maindre, mais plus ferme que le lyen^b de sang et de^c linage: trop souvent l'experience^d la moustre et la raison y semble estre clere, car le lyen de sang et de linage nous lye^e par necessité de nature et nous constraint a^f

amitié a nos parens. Mais l'amitié que nous [fol. 28^v] avons a aultruy ne nous oblige que par nostre simple et liberale voulenté sans quelque constrainte. 176

- (59.) Or est l'arbitrage de l'omme si noble que il resiste quant il se voit constraint. Pour ce, il fait plus voulentier ce que procede de sa seule liberalité que ce qu'il fault qu'il face par force ou constrainte. Pour ce dist Senecque que « le noble homme se veult plus mener que tyrer. » ¹⁷⁷ Se l'ami pouoit faire et acomplir ce qu'il vouldroit pour son amy, il n'est pouoir d'homme ne de fortune qui luy peust nuyre.
- (60.) Pour ce dist Quintilian en la VIII^e *Declamation* qu'il ne trœuve point que « nature ait fait es choses humaines œuvre qui se puist preferer a amitié. » Car, comme il dist : « Quele ayde se peut trouver contre fortune, sinon l'amitié et la bonté^a de l'amy ? Quele felicité plus grande pourroit avoir l'umain lignage, que tous amis puissent l'un pour l'aultre acomplir leurs desirs ? Il ne seroit ne guerres ne battailles, il ne seroit murdre ne larchin, ilz ne seroient contentions ne noises^b, ne les^c aultres maulz et inconveniens que fortune nous donne ou que les^d hommes nous procurent. »¹⁷⁸
- (61.) Pour ce conclud moult sagement Boece ou tiers *Livre de consolation*, qui dist que « l'estat et essense d'amitié n'est pas en fortune ne en son pouoir, mais est en vertu. »¹⁷⁹ A ceste fin recite Tulle ou *Livre d'amitié* que « quant Tarquin, le desrenier roy de Romme, se vey banny et dechassé de son roiaulme, il dist que adont congnoissoit-il ses vrais amis quant il non^a veioit ung auquel il peuyst randre graces ou merchis^b. »¹⁸⁰ Parquoy il vouloit innuer et dire^c qu'il n'en avoit nulz, car se il en euyst eu et ilz^d eussent peu acomplir leur vouloir, ilz l'eussent bien preservé de cest inconvenient; car il ne^e peut estre que la dissimulation ou l'envye de ses faintz^f amis et la fraude de ses ennemis empescherent ses vrais amis se aulcuns en avoit.
- (62.) Pourquoy Dyogenes, le philosophe, interrogué de qui on se doit garder, ne respondi^a pas sans cause : « Garde-toy, » dist-il, « de l'envye de ton ami et de la deception et fraude de ton ennemy. » ¹⁸¹
- (63.) Le puys de ceste delectable vertu est si parfont et tant habondant, comme il est^a touché au commencement, qu'il est impossible (de) le vuider, ne parvenir au fons. Si suffice pour cause de briefté de ce peu qu'est dit d'elle et de sa qualité ; et affin^b quelle demeure ferme et seure, qui ne peut estre qu'entre vrais amis, aprenons a congnoistre qui sont les amis vrais et^c faintz.

(64.)

Qui sont les amis vrais ou faints^(a)

- (65.) Nous avons cy dessus moustré qui on doit choisir pour amy, lequel ne doit estre quis^a s'il n'est bon et vertueux homme. Mais souvent sont pluseurs acceptez pour amis, car on les cui- [fol. 29r] de estre^b telz. Et pour ce^c, affin de non estre deceuz, ycy se moustrera par^d la grace de Dieu comment on peut congnoistre le faint ou^e vray amy.
- (66.) Aristote ou VIII^e livre de *Ethiques* met trois manieres d'amistié, c'est assavoir pour proufit, pour plaisir ou volupté et^a pour honesteté.¹⁸² Ces trois manieres d'amitié adviennent toutes, pour ce que on les tient toutes estre bonnes. Ainsi la cause qui meut l'omme d'avoir amitié a l'aultre est que on repute bon ce pourquoy on ayme.
- (67.) Se l'omme repute son prouffit et son gaing estre chose bonne et^a pour ceste cause, non pour aultre, il ayme ung homme, ceste amitié n'est pas a^b louer, car la cause defaillant l'effect cessera, c'est adire : cesse tel amy de avoir prouffit, il cessera de amer^c. Pareillement, se pour cause de voluptez ou delices on aime : se les delices ou la volupté cesse, l'amitié cessera. Par ainsi n'est a louer, ne a choisir, ne a^d accepter

l'amitié qui^e procede d'amour fondee en prouffit ou en delices, car ce^f n'est pas vraie amitié, mais comme il est dessus touché^g, c'est marchandise.

- (68.) Ancor par^a meilleur raison appert^b tele amitié non estre veritable^c, car « amour^d », comme dist Aristote, « est^e reciproque. »¹⁸³ C'est a dire que aultretant^f que je t'aime, tu me dois amer, et autant que je fay^g pour toy, tu dois estre resolu de faire pour moy. Et se pareil prouffict > me vient de toy comme tu l'as de moy, ceste amitié se pourroit tollerer, car elle ne seroit pas fondee simplement en^h prouffict > particulier et pour moy seul; car autelⁱ prouffict > que je auroie de toy, tu auroyes de moy. Mais a la longue on s'en lasseroit : ainsi n'est pas bien ferme.
- (69.) Et se le prouffit va tout a toy et rien a moy, tel^a amour n'est pas reciproque et pour ce n'est pas amour, car elle ne a en ton courage duree que autant que le prouffit te dure. Et comme dist Cassiodore et Salomon en ses *Proverbes*: *Qui est vray amy, il ayme en tous temps*. (Prov 17,17)¹⁸⁴ Se donques tu aymes d'amour qui n'est pas^b permanente, c'est amour fainte et non vraye, de laquele ne peut naistre ne venir amitié^c. *Ce peut estre ung amy de table* (Sir 6,10), comme il est escript ou VI^e chapitle de *Ecclesiastes*. Mais^d se il survient quelque tribulation ou quelque affaire, tel^e amy ne a quelque persistance.
- (70.) Pour ce disoit bien Socrates que « l'amy ne se doit point^a querir a la table ne au marchié ou en la place commune, mais se doit querir et tarouver ou^b cœur de l'omme : La se doit-il querir, la se doit-il trouver^c, la se doit-il recepvoir et^d garder et mucher. »¹⁸⁵ Pourtant aussi^e dist Aristote ou VIII^e de *Etiques* que « en homme^e tyrant ne peut estre amitié, car il n'a amour a homme que pour son affection ou son prouffit, sans avoir regart a aultruy fors que^g a luy. »¹⁸⁶ [fol. 29v]
- (71.) Dist aussi Tulle en son *Livre d'amitié*^a : « Le tirant ne a foy ne charité ne stabilité. »¹⁸⁷ Pour ce ne peut estre en luy fiance de benivolence, ne amitié, quant tous ses^b fais sont en suspicion^c et en sollicitude suspecte et doubteuse, et communement content plus a^d soy faire doubter que amer, parquoy en luy n'a point de amour et si ne le^e peut on avoir a luy. Car se par crainte on moustre semblant de l'amer^f, c'est amour fainte qui ne dure que ung temps et si n'est pas vraye.
- (72.) A ce propos donne moult belle resolution Seneque en son tiers livre de ses *Epistles a son disciple* et dist que « celluy qui extime aulcun estre son amy, auquel il ne adjouste aussi plainement foy comme a luy meisme, il erre. »¹⁸⁸ Pour ce ne peut estre ami celluy qui vit en suspicion^a, et qui ne se fie en aultrui n'a amitié a luy, fors^b autant que prouffit dure.
- (73.) Or, parlons d'amitié fondee en volupté, et voions se on la peut dire vraye amitié ou fainte. En ce m'est besoing prendre le fondement que j'ay pris pour l'amitié fondee en prouffit, c'est assavoir que amour soit reciproque. Se donques l'amour voluptueuse doit estre vraye, il fault que je rende a celluy que j'ayme de telle amour autele volupté que je rechoy ou veulle avoir de luy, car amitié doibt estre egale.
- (74.) Or, moustre Aristote ce estre impossible: 189 premierement, car il n'est volupté ne delice, dont a la longue on ne se anoie ou que par impotence ne se habandonne. Et pour ce ne convient point ceste amitié en vielles gens, car volupté leur est abhominable et anoieuse. Bien se delictent en honneurs et richesses, mais tele volupté, comme dist est n'est permanente: car quant au prouffit, ycelluy cessant, l'amour cesse; quant a l'onneur, elle engendre envye ou au moins le plus souvent contenpte.
- (75.) C'est le proverbe commun, que « honneurs muent les meurs » ; ainsi l'escript Ysodore et dist que « souvent advient que quant ung homme se voit eslevé et promeu^a en honneur, il mue communement ses conditions^b, et^c telement que il^d mesprise et despite avoir amis ceulz, auxquelz paravant^e, luy estant en bas

estat, il estoit entier amy. »¹⁹⁰ Et se Ysodore ne^f aultres ne l'eussent onques dit, se^g moustre l'experience journelement^h en plusieurs que ainsi est.

- (76.) Mais laissons a arguer des vieulx^a et parlons des josnes, esquelz est et reside ceste amitié de volupté : ne sera<-t->elle pas a^b eulx impugnable, n'y est elle pas ferme et inviolable ? Certes non, car, comme dist Aristote ou VIII^e livre de *Ethique*, et^c qu'il est cy-dessus touché : « Les adolescens et josnes aiment selon leurs affections »¹⁹¹, et souverainement ayment la volupté qui leur est presente et ce qu'ilz voient a l'œul. [fol. 30^r]
- (77.) Mais ceste amour se mue avec l'eage, dont s'ensieut que tost aiment et tost desistent^a et se^b departent de amer. Ainsi n'est pas en eulx amitié ferme, car quant la volupté en laquele consiste quelque delectation se mue ou^c anientist^d, pareillement^e se mue ou^f anientist l'amitié. Et souvent avient que tant legierement^g se fait ceste mutation que plusieurs fois en ung jour se mue. Ceste delectacion de voluptueuse amour vient et procede par la conversation et l'usage que teles josnes gens ont ensemble, car par tel moien ilz joyssent de leurs amours.
- (78.) Et se perseverance y a, soit^a en amitié qui procede pour prouffi<t> temporel, soit en^b amitié qui^c procede de volupté, ce est par ce que ceulx, qui sont en tele amitié, jugent la cause estre bonne, comme le avaricieux juge richesse estre bonne ; et pour ce il aime celluy qui le fait riche et dont richesse luy vient. Et le josne voluptueux juge volupté estre bonne et pour ce^d dist qu'il n'est vie^e que avoir^f plaisir en ce monde.
- (79.) Ilz ayment^a donques, et vieulx et josnes, pour ce qu'ilz jugent estre bon ce qu'ilz ayment, chascun a son regart. Dont s'ensieut que le riche ayme la^b richesse, non pas celluy dont la richesse luy vient, car son regart n'est pas a la bonté de l'omme, mais est^c a la bonté de la^d richesse qu'il juge^e estre bonne. Le voluptueux semblablement aime la volupté pour ce qu'il la juge bonne^f et ne aime pas tant la personne^g comme il aime la volupté ; parquoy tele amitié ne peut avoir duree : car se dons faillent, celluy qui ayme pour richesse desiste de amer ; et se volupté fault, pareillement fault l'amitié qui en volupté estoit fondee.
- (80.) Et se dons ne faillent et il survient homme^a qui les face^b plus grans et plus prouffitables, l'amour au regart du^c premier se diminuera et commencera<-t->on a amer ce second dont plus grant richesse peut venir, et sera plus amé se plus grans dons en viennent. Et tout ainsi du voluptueux, car s'il voit ou trœuve personne qui mieulz luy plaise que la premiere ou qu'il y pregne^d plus de volupté, il se joint a la seconde et abandonne la premiere.
- (81.) Parquoi appert teles amitiez estre faintes et non pas vraies, car elles ne sont pas^a permanentes. Et que^b plus est, tele amitié de chose mondaine^c est si perverse que elle constitue l'amant ennemy de Dieu, comme saint Jaque^d [Jacques] l'apostle dist ou IIII^e chapitre de son *Epistle* aux amans des^e choses mondaines, disant ainsi^f : *Ne scavez vous que l'amitié du monde est ennemye de Dieu ?* (Jac. 4,4)
- (82.) Donques quiconque vouldra estre amy du present siecle, il se constitue ennemy de Dieu. Mais la vraye et parfaitte^a amittié et^b en [fol. 30v] laquele l'omme se peut fermer et arrester est^c l'amitié des bons et vertueux hommes. Et est ceste trouvee^d la plus ferme entre les hommes qui sont pareilz et egalz en vertus et en meurs ; et la raison y^e est clere^f, car ces deux ainsi paraulz en vertus et en meurs se^g veulent bien et joie equalement l'un a l'aultre pour la^h qualité de vertus qui est en eulx. Et de tant qu'ilz sont meillieurs et plus vertueux, de tant se ayment ilzⁱ plus l'un l'aultre.
- (83.) Or sont bons par eulx meismes, pour leurs propres vertus, non pas par accidens survenans de leurs biens transitores, car rien ne les meut a amer l'un l'aultre, sinon leur vertu^b. Pour ce telz amis sont merveilleusement et souverainement bons et seurs amis et fault^c que dure ceste amitié autant que dure

leur bonté. Autant donques que vivera l'omme^d en vertu, il sera bon et son amitié bonne et permanente. ¹⁹²

- (84.) Et ainsi tous ces deux^a biens sont bons a l'amy, c'est assavoir la bonté de l'amy et la bonté de son amitié; et luy est simplement et absolutement bon, non pas par accident d'aulcun bien survenant^b, car le vertueux homme est bon de soy pour sa vertu^c. Ainsi sa bonté ne luy vient que de^d la vertu qui est en luy par sa vertu; laquele vertu^e ne luy peut estre ostee s'il ne veult, car elle ne vient point par accident de bien transitore, comme fait richesse et^f volupté, lesquelz biens, se biens^g sont a nommer, viennent^h par accident et non pas par vertu; pour ce ne sontⁱ permanens ne pardurables.
- (85.) Pour ce^a est il qu'en ceste sentence conviennent^b les philosophes, que vraie amitié est feale et^c estable, car elle reside au courage de l'omme que on^d ne peut tollir, non pas es biens de fortune qui sont perissables. Pourtant estoit bien meu saint Pol l'apostle, qui disoit que *feu^e ne glave, ne tempeste, ne faim^f*, *ne froit, ne chault, ne affliction, ne tourment que on luy peust faire, ne meisme la mort ne ont eu povoir de le separer de l'amour de Dieu^g (Rom. 8,35-39), car elle estoit fondee en vertu et en bonté absolute et en vraie charité, non pas es biens mondains ou^h de fortune.*
- (86.) Et se on veult dire que amitié consiste en joie et en liesse, laquele ne peut estre en ceste amitié que je veul ainsi fonder en vertu, car ce sera plus vie religieuse et triste que joyeuse ne plaisante, je respons avec Aristote que « trop plus joyeuse et plus delictable est ceste amitié fondee en vertu que ceste^a qui est fondee en volupté de richesses ou de delices » ¹⁹³; car se l'amitié fondee en volupté ne a fondement que pour ce que on repute volupté bonne, et pareillement ceste de richesse, pourtant que on tient richesse bonne, on se doit arrester ou le plus grant bien sera trouvé.
- (87.) Or, ne me peult homme nier que le plus [fol. 31r] grant bien sera celluy^a qui donra a^b l'omme plus de joye et de plaisir. L'amitié fondee en richesse ne donne joye que de richesses^c; l'amitié fondee en delices ne donne joie que^d de delices. Mais l'amitié fondee en vertu donne tous^e deux, car elle donne au besoing non seulement toutes les^f richesses, mais la vie, la personne et l'estat de son amy. Elle donne fruition de joie et de^g liesse a tous les deux amis, tele et si egale que l'un se resjoyst du bien, de l'onneur et de la felicité de l'aultre et le repute estre son propre bien, son^h propre honeur et sa propre felicité.
- (88.) Ont pareillement tristresse toute egale l'ung a l'aultre de leur dommage, douleur ou adversité; et si egalement que l'un repute l'aversité ou douleur de son amy estre la sienne propre, ce que ne peut advenir entre amis qui par accident de biens transitores sont amis. Et la rayson car comme dit Aristote: « Toute amitié est pour aulcun bien 194 , comme dessus est touché.
- (89.) Se donques je aime ung homme, ou je l'aime simplement pour le bien qui est en luy, qui est vraie amour, ou je l'ayme pour le bien qui en redonde ou^a peut redonder en moy de son amour. Se je l'aime simplement pour le bien de luy, c'est absolute amour ; se je l'aime pour le bien qui en redonde en moy, ce n'est que similitude ou semblance d'amour.
- (90.) Et pose ores que ceste similitude d'amour ne suffice, qui ne est que semblance de vraye amour^a, car elle vient par accident de^b biens transitores, non pas de soy meismes et de vertu, mais par accident qui est pour l'espoir que j'ay^c de mieulz valoir de ceste amour pour le bien transitore qui en redonde en moi.
- (91.) Ancor n'est elle a^a comparer a l'amour du vertueux homme, car par^b l'amour du vertueux^c tous ces deux biens, c'est assavoir la vraie amour de lui qui me aime, pour ce que je suy bon et vertueux, et je l'ayme semblablement et pour pareille cause. Et si ay le bien de similitude d'amors qui vient par accident,

car j'ay^d joie de la joie de mon amy ; et si ay joie pour ce qu'il me ayme, et si^e ay joie pour ce que je l'aime ; et plus me souvient de luy, et plus me resjoys.

- (92.) Mais pour ce que ceste joie, qui semble accidentale, procede simplement de ce qu'est simplement bon, c'est assavoir de la bonté qui est en moy et en mon amy, qui sommes tous deux vertueux et bons, elle est simplement et absolutement joie non accidentalle. Mais la joie qui procede de prouffit ou de volupté n'est pas simplement joie, combien qu'elle soit par aulcune similitude dicte joie, car elle n'est pas fondee en bonté simple et^a permanente, mais accidentalle et transitore.
- (93.) Ainsi donques l'amitié^a qui vient de vertu et qui est entre les bons et vertueux hommes est vraie, tres bonne et ferme ; [fol. 31^v] et ceste qui vient de cause profitable ou voluptueuse est non durable ne vraye.
- (94.) Icy on me dira que on trœuve pou de telz amis. Certes, je le confesse, et si a^a plus, car, comme dist Aristote : « Pour les trouver telz, il y fault et temps et usage »¹⁹⁵, et baille l'exemple par ung proverbe que l'en dist, que « le sel est avant le goust, ne que on en use, ne que on puist congnoistre s'il est sel ou non. »¹⁹⁶ Ainsi^b est l'amy, et fault qu'il soit amy ancois^c que on le congnoisse, car par les œuvres de son amitié on le congnoist estre amy et n'est a recepvoir amy jusques ad ce qu'il moustre par ses œuvres qu'il est amy et que il moustre par effect que foy est en luy et que on la doibt avoir a luy^e, comme on congnoist le sel par son goust ou sa saveur qu'il est sel.
- (95.) Or, ne se peut ce^a goust ou saveur d'amitié trouver es amis qui par les biens de fortune ou de volupté sont amis ; pour ce les fault trouver en bien qui procede de vertu ouquel ne fortune ne volupté n'ont povoir. Pour ce disoit bien Seneque en ses *Epistles a Lucille son disciple* : « Celluy », dist-il, « est bien hors de chemin qui quiert^b trouver amis^c es cabaretz et es tavernes, es^d estuves et es places publiques a pietier^e bras a bras par le marchie ou par la place^f. Le veulz-tu », dist-il, « querir et scavoir ou tu le trouveras ? Quiers-le en choses justes^g, honestes, honnourables et raisonnables ; quiers-le en labeurs, en travaulz^h, non en oiseusetezⁱ ou en vanitez folles. Quiers-le en excercice de vertu et de bonnes œuvres : c'est la que^j tu^k le dois querir, non a table, non au bordeau, non en jambiant la chaussee^l. »¹⁹⁷
- (96.) Ceste dottrine nous baille ce^a tres moral philosophe Seneque en son *Livre des remedes casuelz ou*^b *fortuites*, car^c « se tu quiers ton amy pour^d la fiance ou esperance que tu as en luy, pour prouffit que tu luy fais ou pour volupté qu'il prengne en toy. »¹⁹⁸ Quintilian dist en sa premiere *Declamation*^e que « tel amour et l'espoir que tu en peus^f avoir finent ensemble. »¹⁹⁹ C'est assavoir^g quant prouffit fault ou volupté cesse, tu ne dois plus avoir espoir^h en tel amy.
- (97.) Mais qui pis est, comme dist Cassiodore en son^a *Livre d'amitié*: « Tele amour n'est que^b de parolle et en faintise et moustrera quelque apparence tant que tu seras en prosperité; mais adviengne^c l'adversité, tel amy se trouvera ton ennemy. Et se tu te fondes en ton amy pour ce que tu l'as acquis par moult de richesses et de biens que tu luy as donnez, considere se amitié est chose a vendre^d; et se tu la poises bien, tu la trouveras^e de si grant valeur et de tel pris^f, que sur terre elle ne^g trouveroit acheteur qui la peust payer^h, car elle consiste ou courage de l'omme [fol. 32^r] que on ne peut avoir, sinon par pure et simple liberalité qui n'est subjette a pris que on y puist mettre ne a quelque constrainte. »²⁰⁰
- (98.) Nous lisons de Phelippe de Macedone, qui reprent et blasme son filz Alixandre de ce qu'il acqueroit^a amis par dons et richesses, en disant : « Comment cuides tu que te puissent estre leaulz et non corrumpables ceulz que toy meismes corrumps par richesses et dons ? Tu peus scavoir qu'ilz se laisseront corrumpre contre toy comme tu les veulz corrumpre^b contre aultruy. »²⁰¹

- (99.) Par ce veult innuer que^a par vertu, par amitié et^b benivolence se doivent aquerir amis, non pas par voluptez ou richesses, car en telz n'est quelque^c seurté ne arrest; car, comme pluseurs fois est dit, tele amitié perist avec la cause. Mais qui est vray amy, il ayme en tous temps et a toutes heures^d, comme^e dist Cassiodore: « Ne tourment, ne labour ne le separent ne le laissent^f, ne amour d'aultruy ne le occuppe ne distrait de l'amour de son amy. »²⁰²
- (100.) Et de tant que tele amitié est plus anchienne et plus experimentee, de tant est elle plus seure, plus constante et plus ferme, car chose de longue main imprimee ou courage de l'omme n'est pas legiere a immuer^a ou effacer.
- (101.) Pour ce disoit Thales^a, l'un des sages de Grece, que « l'ami debvoit tousjours avoir memore et recordation de ses amis, et presens et absens. » ²⁰³ Et ne requiert point amitié de faire chiere riante et grandes acollees a son amy pour dire : « Tu soies le bien venu. » Mais en son ceur, en sa pensee, en ses cogitations luy doit tousjours son amy estre present^b pour le servir et secourrir a son besoing et non soy ingerer sans cause, affin qu'il ne semble le voulloir allicir^c ou flatter.
- (102.) Car Solon^a, ung aultre des sages de Grece, qui fut une fois argué par Dorotheum^b, ung philosophe, pour ce qu'il ne se jugeroit point es affaires de ses amis, il respondi^c: « Ne^d je n'ay a coustume de abandonner mes amis, ne de leur estre a superfluité. »²⁰⁴ Mais se on voit le besoing, on ne doit points^e attendre que on soit appellé, car Chilon, l'aultre sage de Grece, dist^f que « plus tost doit l'amy courre^g a l'adversité de son amy pour luy faire secours, que a sa felicité ou prosperité pour^h le conjoir. »²⁰⁵
- (103.) Mais il^a veult oultre que l'integrité d'amitié soit tele et si honneste que elle ne derogue aux loix, ne au bien du pays, en tele maniere que, se l'amy forfait contre la loy, son amy ne doit pour leur amitié laisser a le juger. Bien luy doit persuader et enhorter qu'il obeysse^b a la loy et le doit conforter et consoler^c, affin que soient gardez^d et le droit de la loy et le droit d'amitié. Et concluoit que par ainsi vivre on pouoit^e, par force de courage et par amis, surmonter et vaincre [fol. 32^v] toutes tristresses, toutes adversitez et tous contraires.
- (104.) Et pour ce que nous avons longuement parlé d'amis et de amitié, et de vrais^a amis et de faintz^b amis, mais nous ne avons donné advertissement certain ou determiné par lequel on puist congnoistre au vray et tres^c arrestement qui est vray ou faint amy, il semble convenable^d en dire quelque pou.

 (105.)

Comment on congnoistera qui est vray ou faint amy.

- (106.) Comme dist le Philosophe : « L'experience^a est la maistresse des choses. »²⁰⁶ Et pour ce le vray amy ne se peut mieulx congnoistre que par experience. Pour ce ensengnent^b les philosophes la maniere d'esprouver l'amy pour avoir l'experience^c se on le trouvera vray^d ou faint amy, et se a tel amy on se doive^e arrester.
- (107.) Et a ceste fin dist Socrates^a au second chapitre de ses *Exhortations*: « Ne experimente point ton amy a sa nuysance et ne soies point^b aussi sans experimenter ton amy. »²⁰⁷ Aussi^c pour l'experimenter ne dois point attendre ta neccessité, mais^d toy non indigent faingz que tu as^e besoing de son ayde. Devise avec luy des choses legieres et communes^f, puis de^g choses graves, pesantes et que tu diras secretes et non a reveler: se tu n'y trœuves seureté d'amy, tu n'as^h rien perdu, tu ne y es en rien grevéⁱ; se tu le treuves ferme, tu l'as gaingné. Ainsi par ces moiens tu peus experimenter et discerner^j de son courage; et s'il^k te cuide estre en necessité tele que tu luy dis et il fait ce que tu luy requiers, tiens le pour seur amy.

- (108.) Car on congnoist l'amy en l'adversité^a plus qu'en prosperité. Pour ce^b disoit Jhesus, le filz Sirach, en le *Ecclesiastique*^c que *l'amy n'est pas*^d *congneu es biens mondains et*^e *en mondaine felicité* (Sir. 12,8) et l'ennemy ne se peut mucher en temps de adversité, mais ne se peut tenir qu'il ne se moustre. Et comme dist Ysocrates: « Ainsi que l'or fin est esprouvé ou feu, ainsi est l'amy esprouvé ou^g temps de tribulation. »²⁰⁸ Mais en ce fault avoir cautele, car on treuve assés de amis qui ont compassion de l'affliction de leur amy, mais souvent ont envye de sa prosperité.
- (109.) « Accepte donques^a », dist-il, « pour amy^b celluy, que tu trouveras qui a douleur de ta misere et qui n'a point envye de ton bien, mais se resjoyst de ta felicité. »²⁰⁹ Et a ce propos dist Valere en son IIII^e livre, en^c title d'amour, que « les amis qui sont de ferme et entiere foy et nette sont congneuz en temps de adversité, car l'experience moustre que tout ce que on^d fait lors pour son amy procede d'une constante et ferme benivolance d'amour et de^e charité. »²¹⁰
- (110.) Mais le plaisir, l'amour et^a le service que l'amy fait en temps de prosperité et de la gloire de son amy, tele amitié est suspecte, car elle est plus [fol. 33^r] prouchaine de adulation que de charité, et est a doubter qu'il ne le face pour plus recepvoir de son amy qu'il^b ne luy donne. Tele amitié n'est pas louable, car ce ne semble estre que ung prest ; laquele chose les philosophes reprocchent en amitié, car se seroit plus marchandise que amitié.²¹¹
- (111.) Et pour ce respondi Demas, le philosophe^a, a ung qui luy parloit pour prester de l'argent a son amy : « Se je luy preste », dist-il, « je pers mon^b argent et mon amy. » ²¹² Car se je le veul ravoir, il ne le me^c rendera pas, car je ne luy vouldroie^d constraindre ; et si s'estrangera de moy, ou pour honte qu'il aura de ce qu'il sera en mon danger, ou affin que je ne luy demande ce que je luy ay^e presté. Et se le^f veul a toutes fins^g ravoir, son amour diminura envers moy, car il luy semblera que mes biens luy doivent estre habandonnez comme les siens. Qu'est il donques de faire en ce^h cas ? Refuseray-je mon amyⁱ a son besoing ? Nenny ; mais tu luy feras amitié. Quele ? Tu ne luy presteras rien, mais tu luy donras du tien.
- (112.) Car, comme il est dessus moustré, les biens doivent estre communs entre vrais amis. Pour ce disoit Seneque en sa XLVIII^e *Epistle* : « Amitié fait entre amis une societé, une communauté de toutes choses, »²¹³ car combien que l'omme puisse et doive avoir avec les aultres hommes communication en plusieurs choses, non en toutes, il doit touteffois faire a son amy^a tout commun : et sa chevance, et ses secrez^b, et ses consaulx^c ne rien ne luy doit estre muché.
- (113.) Pour ce dist derechief ce^a bon Seneque en la^b III^e Epistle a son disciple Lucille: « Deliberes de toutes choses et de tous [!] tes affaires avec ton amy, mais deliberes de luy premiers. »²¹⁴ C'est a dire: esprouve-le bien et quant tu l'auras bien examiné en froit, en chault, en prosperité et^c adversité, comme on^d espreuve l'or en la fournaise par force de feu en le fondant et affinant, adont tu te dois fier en luy comme en toy meisme.
- (114.) Or trœuve-je plusieurs manieres^a par lesqueles il semble qu'on peut ou^b doit esprouver^c son amy, ancois que de^d tous poins on s'i fonde. La premiere maniere si est que on sache de quele vie et de queles meurs il est. Car s'il n'est bon, comme dessus est moustré, il n'est a^e prendre a amy, pour ce que bien meismement n'est a amer, fors qu'en^f tant qu'il est bon.
- (115.) Celluy donques qui n'est pas bon, n'est a aymer ne a prendre ou choisir pour familier amy; et principalment soit consideré s'il est bon devers^a Dieu, car s'il n'est bon vers^b Dieu, c'est argument infallible qu'il ne sera pas bon aux hommes : car se il n'est^c bon a Dieu, qui est^d son createur et dont il a essence et vie, comment pourra<-t->il estre a l'omme bon, dont il ne a riens ? Et s'il ne aime Dieu, qui est a amer

souverai- [fol. 33^v] nement^e, comment aimera<-t->il les hommes, qui^f sont vicieux et non parfaittement bons ?

- (116.) Or, sont tous les commandemens de nostre loy chrestienne en seulle^a amour, c'est assavoir a amer Dieu sur toutes choses et plus que soy ne aultres choses, et son proxime^b comme luy meisme, non pas pour tant que je veulle dire que tout homme soit a recepvoir et avoir pour amy especial, maiz seulement ceulx qui le vallent. Se Dieu donques^c est en ordre le premier a amer et sur tout a^d amer et il est negligé^e, comment se pourra fier l'omme^f d'estre amé de tel qui neglige son createur ?
- (117.) N'est-il pas escript en *Deuteronomion*^a au VI^e chapitle et commandé: *Tu ameras Dieu de tout ton ceur, de toute ton ame et*^b *de toute ta pensee et de toute ta force et puissance*? (Deut 6,5) Et saint Luc en son *Euvangile*, ne tesmongne<-t->il pas le pareil commandement? (Luc 10,27; cf. Mt 22,37 et Mc 12,30) N'est-ce pas la decision des sains canons et des sains decretz des sains peres? Qui donques ne aime Dieu n'est ami des hommes et n'est a recepvoir ou choisir pour estre amy.
- (118.) Secondement doit estre esprouvé cellui que on veult recepvoir a amy en la clarité de sapience, assavoir^a s'il est sage ou non; et ce pour la raison que allegue Seneque, qui dist que « le seul homme sage est amy », que^b « le seul^c homme sage est celluy qui scet amer. »²¹⁵ C'est grant consolation et grant confort^d de seureté en ses^e affaires, (que d'>avoir preudhomme et sage pour amy, qui sache et veulle enseigner et adrescer son amy s'il le voit errer, qui^f le scache et ause admonester et exhorter pour le preserver de mal.
- (119.) Pour ce dist le Sage : *Celluy sera sage qui vivera avec le sage ; et l'amy des folz sera semblable aux folz.* (Prov 13,20) Et oultre dist : *Le fol ne peut avoir amy, car en luy ne en ses faiz n'est grace ne vertu.* (Prov 14,7-8?) Lequel mot se peut entendre en deux manieres, c'est assavoir ou que le fol n'est digne d'estre amé, ou qu'il ne scet choisir homme bon et sage et le prendre et accepter pour son amy. Ou, se il a choisi^a quelque amy, si ne le scet-il entretenir^b ne garder, mais le pert par sa follye ou folle vie^c.
- (120.) Ainsi appert que le fol ne peut avoir amy ne estre amy, mais il y a aprés, et ne sera grace ne benivolence en ses biens. La raison que pose (est) qu'il donne de ses biens largement. Si les donne(-t-) il si follement, si indiscretement^a et a gens tant^b indignes, que on ne luy en scet gré ne on^c ne luy en rent ne^d graces ne merchis, ne pour tant^e n'est amé ne ses biensfais recongneuz. Puis aprés s'ensieut^f (que) ceulz qui menguent son pain et qui vivent du sien, parlent^g mal de luy et ne font que derision et moquerye^h de ses faiz, car il ne scet distribuer ce qu'est sien bien acquisⁱ, ne il ne scet acquerir ce que^j n'est pas sien. Et se follement et maulvaisement [fol. 34^r] il acquiert, plus^k follement le distribue.
- (121.) Tiercement, se doit l'amy prouver^a en voyant s'il saura celer le secret de son amy, car l'amy a acoustume d'ouvrir a son ami son courage et sa pensee et de luy reveler et dire ses secrez que il doit tenir en luy comme son ame, car cest^b ensengnement nous donne le Sage, que *nous ne devons reveler nos secretz a homme estranger, maiz nous les devons reveler a nostre amy*. (Prov 25,9)²¹⁶ Et pour ce seroit perilleux et non vray amy, s'il reveloit les^c secretz.
- (122.) Pour ce est escript: Ne te acointe d'omme qui^a revele tes secretz, ne qui procede avec toy par dol ne^b par^c fraude ou cautele mauvaise^d et qui ne scet contenir ou refrener sa bouche de follement parler^e. (Prov 20,19; cf. Sir 8,17) Et oultre dist: Desjoingz toy, eslonge toy de tes ennemys (Sir 6,13), mais ayes regart et songne d'estre^f sage a choisir amis. (Sir 6,6?) Et de rechief^g: Qui descœuvre et revele le secret de son amy, il pert foy, il pert fidelité et ne moustre pas qu'il ait bon courage ne amour^h a son amy. (Sir 27,17) Et conclud

finablement: Descouvrir et reveler les secretz de son amy, c'est argument d'omme infidele et desloyal, auquel on ne se doit fier, ne de luy quelque bien esperer. (Sir 27,24-26?)

- (123.) Quartement, l'amy se doit esprouver se il sera ferme et constant en bonne affection de amour, car, comme dist le Sage : Qui est vray amy, il est si constant et si ferme qu'il ayme en tous temps et n'est pas celluy amy qui aime^a en temps de prosperité et en temps de adversité habandonne^b son amy. (Sir 37,4-6?) Car, comme il est dessus allegué, l'amy ne se fait point parfaittement^c congnoistre en temps de felicité et l'ennemy ne se muche point en temps de tribulation et de malheur.
- (124.) Pour ce est escript que Abrahan, nostre pere^a, a esté en ce monde tempté et par moult de tribulations a esté fait amy de Dieu.²¹⁷ Dieu souvent esprœuve ses amis, non pas pour luy ne^b pour scavoir s'ilz sont vrays amis ou non, comme se il l'ignorast^c, mais les esprœuve pour eulz^d faire congnoistre leur constance propre, affin qu'il les appreuve et que par leur constance^e et patience il appere de leur bonté, qui leur sera augmentation de glore et exemple a aultruy de loyaument amer.
- (125.) Par ce nous donne Dieu enseignement que ne nous^a devons arrester seulement ad ce que nous voyons par dehors de nostre amy, mais^b devons esprouver se il nous aime pour nous ou pour nos biens. Car se il nous aime pour nous, il est vray amy; s'il nous aime pour nos biens, ce n'est pas vraie amitié; et ce ne povons nous^c scavoir que^d par le tempter, comme Dieu tempta Abraham par tribulations diverses.
- (126.) Pour ce dist le Sage : *Se tu possides ung amy, posside le en temptation et ne te metz pas faulement*^a *en sa main, mais esprœuve premiers*^b *son amour, car il est des amis* [fol. 34^v] *a temps* (Sir 6,7-8) ; c'est assavoir : a leur temps, tant et^c si longuement qu'ilz amenderont de toy. Mais s'il te survient quelque affaire par lequel ne puissent mieulx valoir de toy, ilz te habandonnent.
- (127.) Il en est des aultres, que se tu leurs as^a fait tous les biens du monde et tu leur faulx une fois de non acomplir leur vouloir, tout est^b oublié ce que tu leur as fait, et en lieu de amittié deviennent^c tes ennemis. Il est ancore des aultres amis, que s'ilz se congnoissent avoir a toy quelque familiarité et privauté^d qui ait esté^e entre toy et eulz, quelque secré qu'ilz ayent sceu de toy, ilz descouvriront tout. Et, que pis est, s'ilz scevent en toy quelque vice, ilz le diront, et s'ilz y scevent du bien et des vertus^f, ilz les tarront^g.
- (128.) Pour ce est l'amy a esprouver et a^a experimenter aincois que on s'y doive^b fonder. Mais quant par bonne experience on le trouve seur et ferme, *tu le dois faire*, ce^c dist le Sage, *egal*^d *a toy et toy fier en luy, car il conduira et procurera aussi loyaument tes affaires comme toy meismes vouldroies faire^e. (Sir 6,11) Et en ce a lieu ce que dist Aristote et plusieurs aultres philosophes et sains docteurs dessus a ce propos alleguez^f, que « ton amy est ung aultre toy meismes »²¹⁸, car « ton ame et la sienne sont une^g en deulx corps. »²¹⁹*
- (129.) Quintement, se doit esprouver l'amy en fidelité d'amitié, c'est assavoir experimenter et congnoistre s'il est amy de fait. Car il ne suffist pas estre amy de la langue, mais fault que les œuvres moustrent l'amitié. Et ce se moustrera se l'amy procure ton honneur et ton bien et evite ton mal de son povoir et soustiengne pour toy^c, s'il est besoing, iniure^d, dommage ou persecution.
- (130.) Car, selon le dit du Sage: *Qui neglige son dommage pour son amy, tel est amy seur*^a, *vray et juste*. (cf. Sir 7,20 et 22,28-29)²²⁰ Et pour ce nous^b dit le Sage, parlant en^c la personne de l'amy : *Je ne laisseray*, distil^d, *a saulver et favoriser*^e *mon amy*. *Et se mal m'en vient, je le soustiendray voulentier*^f *pour l'amour de luy*^g. (Sir 22,31) Mais ce est a entendre es^h choses licites et honestes, non prejudiciables au bien de la chose publique, qui est a preferer a l'amy.

- (131.) Pour ce on^a recommande le Philosophe qui fut requis du^b sien amy de faire pour luy une chose qui n'estoit pas honeste. Il respondi qu'il^c ne le feroit point^d. Adonc celluy qui faisoit l'ambassade luy dist : « Et^e que a gaigné ton amy de ton amitié, quant tu ne veulz pas faire ce qu'il te requiert ? » Le philosophe luy respond^f : « Mais que ay^g je affaire ou que me vault son amistié, se pour luy je fay choses deshonnestes ? Car l'amy doit estre tel qu'il corrige son amy se il^h le voit fallir, qu'il leⁱ conseille loiaument en tous ses honnestes affaires. »²²¹
- (132.) C'est l'ongnement de diverses odeurs salutaires^a et souefflairans, esqueles, comme dist le [fol. 35^r] Sage, *le ceur du juste se delitte* (Prov 27,9), non pas en l'ongnement du pecheur^b, qui est celluy dont les flatteurz et faintz amys ongnent la teste de leurs amis. De tel amy ainsi loyal et feal parle le Sage quant il dist : *Le loial amy est fortresse inexpugnable. Qui en trœuve ung tel, il trœuve ung^c riche tresor, car or ne argent ne sont a comparer a^d vray amy et^e a la bonté d'icelluy. (Sir 6, 14-15)*
- (133.) Pour ce dist Boece^a que « amitié est la tres noble generalité de toutes richesses »²²², car le vray amy posside tous ses amis et tous leurs biens. Et saint Jehan Crisostome^b: « Ung ami », dist-il^c, « n'est pas ung homme seul, mais il est plusieurs hommes. »²²³ Car s'ilz sont dix amis ou pluseurs, il est ce que sont tous ses amys. Se il a dix amis, il a le vouloir de cent, car chascun des dix ont^d tous et chascun d'eulz^e l'affection a luy pareille: ainsi l'un veult ce que dix veulent, et par ce chascun d'eulz vault dix par ainsi les dix vauldront cent. Il a pour dix amis .XX. piez, .XX. mains pour labourer pour luy. Il a .XX. yeulx veillans a son bien et honneur, il a .XX. oreilles pour oyr ce qui^f luy peut nuyre ou prouffiter.
- (134.) Par ce moyen, s'il y^a a ung ennemy, tous ses amis seront ennemis de son ennemy.²²⁴ Il ne voit pas seulement de ses yeulx, mais par tous les yeulx de ses amis ; il n'est pas seulement porté de ses piéz, mais le portent et soustiennent tous les piéz de ses amis ; il n'a pas ses mains seules, qui le defendent et gardent, mais est defendu et gardé par toutes les mains de tous ses amis^b ; il n'a pas une seule ame qui soit sollicité de ses affaires, car il a les .X. ames de ses dix amis, qui toutes pensent et sollicitent ses affaires comme luy ou plus que luy^c. Et s'il en a cent ou mille, tout autant en est a dire.
- (135.) Pour quoy appert le bien que est amitié, qui consiste en amy ferme et bien esprouvé, laquele ne peut estre si non es courages^a des bons, car comme dist Tulle en son tiers *Livre des offices*: « Es ceurs des mauvais est fiction, mais es ceurs des bons et vertueux est et reside amitié vraye^b. »²²⁵ Pour ce donques que tele est amitié, que ainsi elle asseure et fortifie l'homme, elle est moult necessaire a chascun acquerir; et souverainement a princes et a roix,^c qui plus ont de charge^d a porter et de perilz en leur estat. Et ne leur est pas seulement convenable, mais necessaire.
- (136.) Ceste vertu d'amitié le Philosophe veult^a nommer benivolence, c'est a dire qu'il soit amiable et bien veullant a chascun, car benivolence semble estre une preparation pour parvenir a amitié.²²⁶ La raison y assigne, car il dist^b .II.^e et .IIII.^e livres de *Ethicques*, aussi au .VIII.^e,^c que amicabilité ou benivolence est une vertu qui modere parolles litigieuses, noiseuses et^d contencieuses, et modere aussi cestes^e qui sont plaines de flateries^f et de adulations^g.²²⁷ [fol. 35^v]
- (137.) Il appert aussi que ceste vertu consiste en communication avec les hommes en devises et a parolles et en œuvres amiables; et se l'omme est naturelement sociable et compaignable, comme le preuve le Philosophe ou premier de *Politiques*²²⁸, il fault, comme dist Gilles de Romme ou *Livre du regisme des princes*, que il ait « ordre et maniere de communiquer avec les aultres hommes, et par especial en ses œuvres et parolles. »²²⁹ Car c'est ce en quoy les hommes communiquent ensemble : soy scavoir maintenir par^b reboutter parolles adulatoires et par non user de parolles noiseuses et par courtoisement se^c avoir

avec chascun. On juge tel homme^d amiable et dist-on qu'il a la^e vertu de amabilité, qui est principe de parvenir a amitié.

(138.) Mais pourtant je ne veul pas entendre que^a tele communication ou familiere amiableté doive^b estre egale^c entre chascun, car aultrement se doit avoir le prince, aultrement les^d subjetz, car combien que tous hommes qui veulent vivre politiquement doivent estre amiables l'un a l'auttre et affables, touteffois les roix et^e princes s'y doivent maintenir plus meurement et plus gravement que les aultres hommes, et ne doit point^f leur amiableté^g ou affabilité estre moustrée a chascun si ouvertement a l'un que a l'auttre, combien que en ceur luy soit entiere, et ce affin que la dignité du roy ou prince ne soit diminuee ou anientie, ne moins^h reputee. Car souvent trop grant familiarité engendre contentⁱ et^j mesprisement.

(139.) Et pour ce le Philosophe ou V^e livre^a de *Politiques* donne cautele et moien comment le prince se doit maintenir entre ses^b hommes affin que sa dignité ne soit vilipendee. Et dist, qu'il « se doit moustrer grave^c et reverent, affin qu'il soit sussceptible de l'onneur qui luy est deu raisonnablement »²³⁰, pour le bien commun mieulx adrecer. Car plus grant honneur luy est deu que aux hommes communs ; et s'il^e se fait pareil en familiarité en communication aux aultres hommes, il ne gardera ne aura l'onneur deu a sa dignité, mais donra occasion aux hommes d'eulz mescongnoistre.

(140.) Car comme le medecin grieve le malade quant il^a luy donne plus a mengier qu'il ne peut^b digerer, ou viande qui ne luy est propre, ainsi le prince par sa trop privée familiarité donne occasion souvent a gens de petit estat d'eulz cuider aultres qu'ilz ne sont et eulz mescongnoistre^c. Mais en son privé avoir familiarité a^d ses barons, a ses nobles, a ses conseillers, et leur moustrer une amiableté^e grave et joieuse, tel maintien les attrait a le amer, a le cherir^f, a le doubter et honnourer.

(141.) Car tousjors tenir^a la rigeur de sa^b gravité a chascun et en tous lieux ne luy pourroit estre reputé a vertu, mais a vice que nous nommons rudesse, fiereté, aspreté ou aigreur. [fol. 36^r] Ou plus proprement parler, selon le Philosophe, sera nommé tel homme^c discole^d, qui est a^e dire non homme dottrinable, mais divers, estrange et non bien enseigné.²³¹

(142.) Si suffice de ce peu que d'amis et d'amitié nous^a avons dit jusques ycy, et voions, pour ce que amitié est a chascun si necessaire et si prouffitable, comme on dit, les moiens comment^b on la peut avoir et acquerir.

(143.)

Comment on acquiert amitié

(144.) Quant l'omme est disposé et conclu a vouloir acquerir amy, avec lequel il puist demourer et persister en bonne et ferme amitié, Ysocrates^a, le philosophe, dist, qu'il « y doit proceder meurement et lantement. Car aprés qu'il sera declairé amy, honteuse^b chose et reproucable luy sera^c, s'il n'y continue. »²³² Et pareil default est, comme il dist, avoir^d amy et souvent le changer.

(145.) Et pour ce il donne ou *Livre de ses exhortations* une cautele, qui^a conseille a garder aincois que on se lye ou oblige en l'amitié d'aultruy, et dist : « Quant tu veulz faire ung amy et le acquerir a toi, informe toy premier s'il a eu amitié a aultre et comment il s'y^b est conduit ; et tiens pour seur que ainsi qu'il s'est conduit avec aultre, ainsi se conduira t-t->il avec toy. Et se tu le trœuves tel a qui on se doive arrester, le commencement d'entrer en sa benivolence est dire^c bien de luy, car parler des hommes en bien, sans adulacion et sans flaterie, est signe de amitié et de benivolence et qui attrait a soy celluy dont on parle en bien. »²³³

(146.) Le second moien est, selon Seneque, « avoir avec luy^a familieres et privées devises^b, non en tavernes, non en oyseuses vies^c, non en vices, mais^d en sciences^e ou^f en aulcun art dont tu seras expert, en honnestes et vertueuses œuvres, en courtoisies et en^g honestes services. A la table ne se quiert pas, ne a la taverne. »²³⁴ Et se il se y^h trouve, ce n'est pas vray amy, mais amy pour autant et non plus que le vin dure.²³⁵ Ainsi a meschans gens de legiere vie ne se fault arrester, mais bien est a peserⁱ de choisir povre ou riche, comme^j dessus est assez touché.

(147.) Et pour ce que les philosophes tiennent l'amitié du pouvre plus ferme que du riche, Socrates, recitant le dit de Democritus, nous enseigne la maniere d'acquerir amy povre, et dist : « Je ne desire point », dist il, « avoir amy riche, mais je desire que ceulz qui sont mes amis deviennent riches » 236 – comme s'il voulsist dire : 'Je veul labourer et procurer le bien de mon povre amy, affin qu'il deviengne riche, car pour procurer bien, honneur et prouffit a aultrui, on acquiert son amitié .'

(148.) Pour ses choses dist saint Thomas de Acquin en son *Livre*^a, qu'ilz^b sont « .iiii. manieres d'hommes qui facilement acquierent amitié : c'est assavoir ceulz qui sont larges et habandonnés a donner, les grans et puissans [fol. 36^v] seigneurs, car chascun desire a^c avoir leur amitié, ceulz qui sont doulz et courtois a chascun et les amiables et affables qui vivent avec les hommes en honestes et gratieuses devises et en communications honnourables et vertueuses. »²³⁷ Toutes ces quatres manieres et chascune d'icelles sont propices et propres^d pour acquerir amis et amitié.

(149.) Dist oultre ancore^a que quatre choses sont, qui seulement ne sont pas moiens pour parvenir a amitié, mais d'elles meismes elles engendrent et font amitié^b, c'est assavoir faire bien, plaisir et courtoisie a aultruy, car les benefices que l'omme rechoipt le contraindent^c, s'il n'est^d desnaturel, a amer celluy dont il les recoipt. Le second est familiarité: bien tart sera amitié estre estranges, s'elle n'est entre ceulz qui journelement ont^e familiarité les ungz avec les^f aultres. Le tiers sera similitude ou semblance ou pareilleté de meurs et de condicions^g, car plus tost sera amitié entre deux nobles hommes que entre ung chevalier et ung bergier des champs, et plustost sera amitié entre deux bergiers que d'ung bergier a ung noble homme. Le quart est beau parler et belle faconde, car par rudesse et vilonnye de langage ne se pourroit jamais acquerir amitié^h, aincois cesteⁱ qui seroit acquise periroit.²³⁸

(150.) Pour ce disoit bien Lucain^a le poete : « Se tu veulz acquerir amis, honnoure les affables et feables, les beureux et veritables hommes, et les quiers. Fuy les malheureux et meschans, qui par vices viennent a meschanceté. »²³⁹ A telz^d ne te dois accorder, mais leur^e dois estre contraire, et dois sieuyr et querir ceulx qui par leur vertu viennent en joie et eureuse lyesse, car en meschans gens n'y a joie, foy^f, ne loiaulté.

(151.) A ce propos dist Cathon que « quant tu veulz querir ung vray amy, tien ce moien de toy informer de sa vie, et ne te chaille de sa fortune, fors seulement de ses meurs et vertus. »²⁴⁰

(152.) Or, avons nous moustré par la grace de Dieu quele chose est amitié, avec qui on la doit avoir, comment on la doit acquerir. Mais tout ce pou prouffite, se on ne la scet garder et retenir quant elle est acquise. Pour tant nous verrons au plaisir de Dieu les moiens de la garde^a et entretenance^b d'icelle.

Comment^a se peut entretenir et garder amit(i)é

(153.)

(154.) Salomon le sage semble sentir^a et innuer^b que amitié doit proceder et soy entretenir par maniere de sucession, car il dist en ses *Proverbes* : *Retiens*, dist-il, *ton amy celluy qui a esté amy a ton pere* (Pro. 27,10), car il est vraysemblable qu'il te sera bon amy, comme il a esté a ton pere.

- (155.) De pareille sentence est Ysocrates, le philosophe, en ses *Exhortations*, quant il dist qu'il « appartient au filz estre heritier des amis [fol. 37^r] de son pere, comme il est heritier de ses biens. »²⁴¹
- (156.) Ainsi le voulu faire Ruth a Noemy, mere de son mari^a, non pas comme de filz a pere, mais par une succession; car quant les enfans de Noemy furent trespassez, Ruth, qui en avoit espousé l'un, dist a Noemy, mere de son mari^b, qui retornoit en^c son pays: *Ou que tu yras, je yray, et ou que tu demourras, je demourray*^d avec toy (Ruth 1,16) comme s'elle voulsist dire: 'Tu dois estre heritiere des biens de ton filz, car luy et son pere sont mors, et pour ce tu retournes en ton pays. Et moy, qui fus^e femme de ton filz, ne doy-je pas estre tenue^f? Ne dois-tu^g pas succeder a l'amour que je avoye a luy?'
- (157.) Car, comme dist Aristote au second livre de sa *Rethorique*: « Soy separer de son^a anchienne et acoustumee amitié est miserable confusion. »²⁴² Pour ce dist bien Jhesus, le filz Sirach, en le *Ecclesiastique*: *Ne laisse point*, dist-il, *l'anchien amy*, *car le nouveau ne sera pas*^b *semblable* (Sir. 10,10).
- (158.) Chilon, l'un des sages de Grece, semble mettre ceste matere en difficulté, car comme il dist, « ces deux affections, amour et hayne, combien qu'elles soient moult^a fortes chascune en sa qualité, et aussi soient contraires, toutesfois l'omme les doit constraindre^b et ramener a tele moderation, que on doit amer ung homme si prudentement et en tele maniere^c que, se le cas advient et que pour ses demerites il le^d dessert, que on se puist^e departir de luy et le delaisser^f en tele maniere que cy apres on le puist^e amer. »²⁴³
- (159.) Ce semble contre la sentence de Aristote et des aultres, qui veulent amitié estre durable, car par le dit de Chilon^a amitié ne sera pas immortele, mais se peut habandonner en delaissant son amy. Mais a vray entendement tous conviennent en ung accord, car Aristote parle de l'amy qui est bon et vertueux; et pour ce que vertu, qui le fait bon, est durable, il fault que cest amour, qui est fondee en vertu, soit durable.
- (160.) Or parle Chylon de l'amy qui peut avoir esté bon et vertueux, mais il s'est departi de vertu et se^a est^b adonné a vices ; pour ce, luy vicieux n'est plus a retenir a amy. Et Aristote ne nye pas qu'il ne puist devenir vicieux, car il ne le dist^c estre bon si non tant que vertu est en luy. Parquoy donques ont lieu et son dit et^d celluy de Chillon.
- (161.) Et ne sera l'ami a garder ne a retenir, si non tant et si longuement qu'il sera bon ; mais veulz-tu avoir seur arrest, escoute Bias, ung des aultres sages de Grece^a : « Eslis, » dist-il^b, « tel amy et^c choisis si bien, que tu ne te^d puisses repentir^e de avoir^f esleu tel^g amy ; et tu le^h deveras bien entretenir et garder. »²⁴⁴
- (162.) Et pour donner maniere de l'avoir, il donne^a brief ensengnement et dist : « Se tu vois ton amy en bonnes meurs deffaillant et que tu le sentes corrigible^b, [fol. 37^v] blasme le et l'en^c reprens secretement et a part entre toy et luy ; et en publique et en son absense le loe et excuse^d, se tu le vois blasmer. Ainsi tu le constrainderas a demourer en ton amour, car il verra que tu veulx magnifier son bien et son honneur et que tu t'efforce de mucher, mais estaindre^e et effacer son mal. »²⁴⁵
- (163.) Et c'est ce que t'ensengne l'aultre sage Cleobolus, qui dist : « Fay bien a ton amy, affin qu'il te soit plus amy. » ²⁴⁶ Byas ycy semble a voloir mettre une b aultre difficulté : Ung amy a plusieurs amys ; il les voit en debat ou contention l'un a l'aultre. Pareillement, il a des ennemys, qu'il voit aussi estre en contention l'ung contre l'auttre, non pas contre ses amis. Il est esleu juge de toutes ses contentions, et d'amis et d'ennemis. Pour non perdre ses amis, mais les garder et retenir, laquele cause entreprendra telle juger : ou ceste de ses amis, ou ceste de ses ennemis ?
- (164.) Il respont que « pour entretenir ses amis, il doit juger la cause des^a ennemis et non pas de ses amis, car en jugant^b de ses amis, il en peut perdre l'un, c'est assavoir celluy contre qui il jugera. Et se il juge la

cause de ses ennemis, il ne peut perdre, car ilz sont ja ses ennemis; mais il peut bien gaingner, car celluy pour lequel il jugera devenra^c son amy. »²⁴⁷

- (165.) Par ce donne ce philosophe dottrine que nous ne devons par quelque moien irriter nostre amy se nous le voulons retenir, car son amour ne reside pas en nostre arbitrage, mais en son courage seulement. Pour ce luy devons complaire en choses licites et honestes et moustrer que ayons fiance et amour en^a luy, nous resjouissans de son bien et troublans de son mal comme du nostre propre et en repputant^b sa vie estre la nostre et sa fame^c et bonne renommée estre nostre glore et honneur.
- (166.) Car comme dist le livre de Ecclesiastique: Qui conspire ou machine contre son ami et qui ne luy est entier et vray, il desronpt et desjoint l'amitié (Sir 22, 20-22), comme nous avons exemple de Jacob et de Laban, car Jacob amoit Laban leaument et le servoit de entier courage. Mais par envye Laban conceupt hayne contre luy, pour ce que il multiplioit en richesse comme luy, dont il se devoit resjoyr comme amy. Il s'en troubla et conspira contre Jacob, dont Jacob fu constraint (a) l'abandonner et de rompre leur amitié (Gen 29-31).
- (167.) Comme de Abel, qui fut par envye tué^a de son frere Cayn; et ainsi^b fu derompue^c l'amitié qui estoit entre eulz deux freres^d vivans sur la terre (Gen 4). Parquoi appert que envie et amitié ne pevent^e demourer ensemble. Pour ce dist Theofrastus que « on ne doit^f blechier son amy ne injurier, ne par jeu ne aultrement. »²⁴⁸
- (168.) Dist oultre Seneque en la fin de ses *Epistles a Lucille* trois choses, par lesqueles amitié se deronpt et [fol. 38^r] anientist. L'une est dissimilitude de meurs, l'aultre difference de vie et la tierce contrarieté d'engin et d'entendement; et conclud: « Les amitiéz, » dist-il, « que tu as esprouvees, tu les dois tenir inviolablement et constamment les querir et perpetuelement garder. En^a inimitié tu te y^b dois honnestement maintenir, tart y venir et tost en departir. »²⁴⁹
- (169.) Pour ce disoit Theofrastus que « amitié doit estre immortele », c'est a dire non prendre fin, « et hayne mortele » ²⁵⁰, c'est assavoir qu'elle ne doit durer mais doit tost finer. Et plus sont a tenir, ce dist Tulle, les anchiennes amitiéz^a comme les plus seures, et donne l'exemple d'ung cheval viel, bien fait a la bride, et de ung josne polin. ²⁵¹ Car comme le viel cheval porte son maistre plus doulcement et seurement^b, mais le josne et nouvel poullain, qui fait les saulz en plaine terre, souvent tumbe et jette son maistre en ung fossé et luy rompt bras ou jambes : ainsi^c fait le josne et inexpert amy.
- (170.) Finablement, pour ressourdre ceste matere, saint Thomas de Acquin^a declare trois manieres pour perpetuelement garder et^b maintenir amitié. La premiere (en est de) non tromper ne decepvoir son amy, ne en fait ne en paroles^c, mais luy tenir loiauté et verité. La seconde, qu'il ne descœuvre ne^d revele les secretz de son amy pour chose qui luy adviengne. La tierce, que pour rien il ne habandonne son amy en sa neccessité, ne en temps de adversité. ²⁵²
- (171.) Et declare aprés quatre manieres de gens que^a jamais ne persistent fermement en vraye amitié :²⁵³ Le premier^b est l'omme cruel, fel, despit^c et aspre. En tel courage de homme ne peut reposer amitié, car luy mesme ne a en soy quelque respos. Le second est le viel homme, car pour melancolye qui domine en soy^d ne peut avoir ne la joye ne la volupté d'amitié, ne la parfaitte fiance que on doit avoir en^e son amy, par quoy tost se depart d'amitié. Le tiers sont^f petis enfans, car pour la mutabilité de leur enfance et pour la deffaulte de l'experience^g, ilz ne pevent demourer en amitié ensemble, mais se courroussent et rapaisent .XX. fois le jour.

- (172.) Le quart sont les femmes et me pardonnent les dames –, car par la foiblesse de leur fragilité elles ne sont disposees communement a estre si constantes^a comme les hommes, combien que plusieurs^b femmes ont^c esté moult^d vertueuses et plaines de grant constance, ce dont^e font mention les *Sainctes Escriptures*, tant en l'*Anchien Testament* comme au *Nouvel*, car se plus grande constance de amitié n'estoit souvent es femmes que es hommes, a paine scaroient les hommes qui seroient leurs peres.
- (173.) Ne fut pas Sarra femme de grande^a constance et d'entiere amitié, quant elle fu ostee a Abraham par ung roy par^b sa beauté [fol. 38^v] et demoura caste ?²⁵⁴ Et Judith, caste estant^c, en l'ost (de)^d Holofernes se mist en peril de mourir pour le salu du peuple ? (Jud 12-13) La mere des Machabeyens, qui avec les^e enfans receupt mort pour le nom de Dieu ? (2 Mac 7,1-42)
- (174.) La Magdalaine ne habandonna le sepulchre de^a Nostre Seigneur Jhesucrist comme saint Piere et saint Jehan. (Mt 27,59-61) La Chananee^b, escondite et refusee, en sa petition par^c Nostre Seigneur si constamment persevera qu'elle fu par luy recommandee, disant : *O femme, moult grande est ta foy*. (Mt 15,22-28) Quantes sont saintes vierges occises pour la foy et pour l'amour de Dieu! .XI.^m une foys!²⁵⁵ Et tant d'aultres en y a, qu'elles^d sont innumerables^e.
- (175.) Entre les hommes aussi, qui sont^a parfaitz, ne s'en trœuve entre mil ung qui ait la constance requise a vraie^b amitié. Pour ce dist Marcial le Queu, ung poete ainsi nommé, que « l'amy se acquiert tart et a difficulté, mais il se pert tot et legierement, »²⁵⁶ et ce pour la tres^c grant inconstance des hommes. Et a ce propos dist *Facet* que « casuelement se fait entre les hommes amitié, par art et industrie elle se garde, mais la retenir a la longue est grant labeur. »²⁵⁷
- (176.) Pourtant disoit Orace au *Livre de ses sermons*, soy resjoyssant de la joye de ses amys : « O combien^a grandes et inestimables sont les joies des vrais amis. Se je suis sage et de vray jugement, » dist-il, « je ne voy, ne congnoy chose que je puisse equiparer a leur joye et leur^b felicité. »²⁵⁸
- (177.) Sy est donques sur toutes choses amitié a garder et tenir comme riche et precieux don de Dieu, et la chose qui en plus grant^a felicité nourrist les hommes sur la terre principalement quant elle est^b ferme et constante, car par constamment amer sans varier, amitié persiste et dure^c et s'entretiennent ensemble vrais amis.
- (178.) Pour ce dist bien Valere en son quatriesme livre ou VII^e chapitre, que « amitié est plus fort lyen que n'est lignage ou parenté. » Car, comme il dist, « ce qu'est fait par propos deliberé est trop plus ferme que ce qu'est fait^a par cas fortuite^b ou qui advient^c a l'adventure, pour ce que la cause qui est par soy^d ou qui consiste en soy, est plus puissante a ouvrer par soy et sans ayde d'aultruy que^e n'est la cause qui vient ou procede de cas fortuite ou d'aventure^f. Or est ainsi, que avoir parens, c'est cas fortuite et qui vient a l'aventure, car je puis avoir parens et non avoir^g. Mais amitié vient et procede de propos deliberé, qui est cause a par soy, procedant du seul^h vouloir de l'omme, non par fortune, ne par cas fortuite ; dont s'ensuit que son operation est plus forte que cesteⁱ qui procede de la generation des hommes, qui par cas fortuite nous donne parens et lignage. »²⁵⁹
- (179.) Pour ce conclud bien [fol. 39^r] Valere que plus fort est le lyen de amitié que n'est le lyen de lignage. Pour quoy est a noter que de toutes materes on peut demander raison pour laquele l'omme peut estre meu a ce faire, fors en ceste. Car en ceste^a matere d'amitié, se on me demande pourquoy je ayme ung plus que ung aultre, combien que je puisse respondre que c'est pour ses vertus ou pour aultre cause, touteffois la^b principale response qui y chiet^c n'est aultre, fors dire que il me plaist, pour ce principalement que le commencement et la cause qui me meut est mon vouloir, car je^d veul aymer.

(180.) Item, il est a noter que en toute œuvre morale, raison et voulenté sont le principe et le commencement, car on ne me scaroit constraindre a estre bon s'il ne me plaist. Il fault donques que je veulle estre bon si je le doy estre. Pareillement^a, se je veul estre amy et vivre en amitié, il fault que raison et mon voulloir en soient^b principe et^c commencement. Par lesquelz raison et voulloir je delibere en moy se je^d veul amer ou non ; et quant par yceulz^e je conclus que je veul avoir amy, adont voulenté esly et choisist l'amy et la perseverance en cest amour fait l'amitié.

(181.) Pour laquele conserver, Valere ou chapitle dessus allegué, nous donne quatre loix et regles qui sont entre amis, par son oppinion, a garder: La premiere, que nous devons plus tost habandonner nostre parent que nostre amy, pour ce que le lyen de amitié est plus fort que celluy du lignage ou de parenté, comme dessus est moustré. Et est moins reprehensible de habandonner son parent que son amy, car habandonner son parent est argument et note de legiereté; mais habandonner son amy est argument et note de iniquité^d, car mon amy se fye en moy par le voulloir que je luy ay moustré de le vouloir amer. Se donques je l'abandonne a son besoing, je ne puis excuser que en ce voulloir que je luy ay moustré il n'y ait fraulde et dol, dont^e je doy estre reputé faulz, inique et mauvais.

(182.) La seconde loy ou regle, qui est en amitié, est que l'omme naist et vient ou monde sans amis, mais il ne peut naistre^a sans parens, car il faut qu'il ait pere et mere. Or, n'est sa vie seure ou monde s'il n'a amys, mais suspecte et doubteuse. Il fault donc par necessité, pour seurement vivre, acquerir amys, quant nostre nature ne^b nostre naissance ne les nous donne(nt) point. Pour lesquelz acquerir, l'omme doit tenir ceste regle, qu'il^c n'y procede legierement, mais meurement et pesamment, par meure et discrete deliberation, en esprouvant les meurs, les conditions et la vie de celluy qui on choisist pour amy, comme dessus est demoustré^d. [fol. 39^v]

(183.) La tierce regle ou loy^a d'amitié est tele, que aprés que l'omme s'est armé et garny de amy^b, il ne le doit changer, habandonner^c, ne^d mespriser ou reboutter des aultres amis. Assez y peut-il conjoindre, ce semble, a aulcuns pour avoir multitude de amis, mais aultres dissent qu'il est impossible avoir plus d'ung parfait amy.²⁶¹ Car amour est si conjointe entre deux amis et si reciproque^e qu'elle ne se peut departir ne diviser par parties, pour ce que amer l'un plus que l'aultre n'est pas entiere amour, et il est impossible ou difficile amer plusieurs equalement : si doit suffire et est a garder ung bon amy qui l'a.

(184.) La quarte loy ou regle est que les amis soient de si pure et nette amitié ensemble, qu'elle se puisse clerement desmoustrer, et plus en adversité que en prosperité, car tout ce qu'est fait pour l'amy en temps de adversité vient et procede clerement d'une constante et ferme benivolence et ne se peut ainsi moustrer, comme dist Salomon le Sage, en temps de prosperité (Sir 12,8), car il n'est besoing.

(185.) Mais que plus^a est, ce que on fait pour son amy en temps de prosperité semble plus estre flaterye que amitié, et est tele amitié si suspecte qu'il est a presumer qu'elle se face pour plus recepvoir que on ne donne, comme dessus est ailleurs^b dit. Parquoi appert, qu'elle n'est fondée en vraie amour, ne en charité. Pour ce dist bien Seneque, quant il dist que 'pouvreté est a amer pour ceste cause seulement, qu'elle fait congnoistre qui est vray amy'²⁶², et le Poete, qui a ce propos escript que *le riche homme a amis assés, mais le povre demeure seul*. (Prov 19,4)

(186.) Et pourtant conclud bien Valere, quant il dist que « les hommes qui sont povres ou^a en adversité desirent plus la communication de leurs amis, ou pour passer legierement^b leur adverse fortune^c, ou pour estre de eulz aydéz, que ne font les riches et puissans et qui sont eslevéz en prosperitéz et bonnes fortunes. »²⁶³ Et la raison y est clere, car de tant que l'omme est par l'ayde ou permission de Dieu plus eslevé en

prosperité, de tant a il moins besoing d'ayde humaine. Et si advient souvent^d que l'omme se mescongnoist par^e sa prosperité en tele maniere, qu'il se^f juge non avoir besoing d'amy; mais s'il a^g amy, il le neglige et contempne. Par quoy je puis innuer que plus se moustre l'amitié en povreté qu'en richesse.

(187.) Et ainsi semble le vouloir entendre Valere, la ou il^a dist au commencement du VII^e capitle dessus allegué, que la memoire des hommes retient trop mieulx^b les noms des amis qui ont esté en povreté ou en temps de adversité, que de ceulx qui se sont moustrés^c [fol. 40^r] amis en temps de eur et de prospere felicité^d, et de^e ce donne exemple de Sardanapallus et^f de Horrestes.²⁶⁴

(188.) Sardanapallus, roy des Assiriens tres puissant et tres riche^a et, comme de luy escript Justin²⁶⁵, pour la prosperité en laquele il se trouvoit, il s'adonna a voluptéz et delices et laissoit le gouvernement de son royaulme en la main de ses officiers, se^b tenoit en son palais renclos^c avec ses concubines et ne se monstroit aux hommes que a grant^d difficulté. Advint ung^e jour que le prefect de^f Mede, nommé Arbacus, qui pour luy gouvernoit le roiaulme de Mede, desira le veoir et parler a luy et le obtint^g a si grant difficulté, que Justin dist, qu'il fut le premier au quel avoit esté ce^h permis.²⁶⁶ Il le trouva assis au mylieu de sesⁱ femmes, et filloit a la quenoulle, vestu et habillé comme elles : le visage fardé, les yeulx plains de voluptéz et paré plus mygnottement que nulles d'elles^j, et distribuoit entre les jeunes pucelles a chascune sa fusee et ainsi passoit^k son temps.

(189.) Quant Arbacus, son prefect, le vey en cest estat et^a considera que tant de royaumes, tant de provinces, tant de nobles hommes, qui journelement estoient arméz^b, combattoient pour luy, tant de puissans^c peuples qui luy obeyssoient, il fu en son courage si plain de indignation, que tele obeissance estoit rendu a homme si effeminé, qu'il s'en vint a ses compaignons, aux capitaines des gens d'armes et aux gouverneurs des pays, et leur racompta ce qu'il avoit veu. Dont tous conclurent eulz^d rebeller et eslever encontre Sardanapallus.

(190.) Ilz^a se misrent en armes pour subjuguer la^b seigneurie. Sardanapallus le sceut, mais il ensuy(vi)t^c ses œuvres feminines, car il ne couru pas aux armes, comme homme doit faire pour deffendre son royaulme, mais quist lieux secretz pour soi mucher, affin qu'il ne feust ne quis^d ne trouvé par aulcuns. Touteffois, des siens, il fu aucunement encouragé, tant que il alla en la battaille, en laquele il fu vaincu et par ses propres subjectz tourné en fuitte. Et se retrait en son palais, ouquel estoient toutes ses richesses, fey ung grant feu et y getta et consomma tous^e ses tresors et joiaulx et luy avec.

(191.) Et luy ainsi^a miserablement mort, succeda a sa seignourye Arbacus, son prefect, qui avoit esté cause de sa mort²⁶⁷. Et depuis ne fu nouvelle ne memore de luy, ne^b ancore n'est^c par escript ou autrement trouvé ung seul nom de tous ceulz qui en sa grande glore et en sa^d prosperité le servoient et^e acompaignoient^f et usoient comme luy en sa prosperité leurs jours.

(192.) Aultrement est^a de Horrestes, qui fu filz du roy Agamenom : la royne, sa mere, fu par luy tuee. [fol. 40^{v}] Il en prist^b tele melancolye que il en perdi son sens. Tous ses parens et ses^c amis le habandonnerent, pour ce qu'ilz le veoient^d hors du sens et esragé^e, fors ung seul sien^f compaignon nommé Pylades, lequel^g ne pour peril, ne pour travail, ne pour quelque chose qui povoit^h avenir ne leⁱ laissa ne habandonna^j, mais en ceste^k adversité ou il le veoit, il^l l'acompaignoit et^m nourrissoit, et ainsi le continua jusques a la mort. Pour laquele œuvre d'amitié que luy fist Pylades, il est plus grant memore de son nom qu'il n'est pour cause de Agamenom son pere, qui fu grant etⁿ puissant roy.

(193.) Car, comme dist Valere, l'amitié des amis de Sardanapallus, qui n'estoit qu'en voluptéz et delices, est estainte par orde vie ; et ceste de Horestes et de Pilades son amy, par dureté et aspreté de vie, par adver-

sitéz et angoisses et par le soulas qu'ilz ont eu l'un par l'aultre en leurs dures adversitéz, reluist et replendist telement, que ancor aujourd'huy est^a louable et reluisante memore. ²⁶⁸

(194.) Mais pour ce que entre les grans biens que nous donne amitié, soy fier en son amy est l'une des fruitions d'icelle, il est expedient scavoir et congnoistre comment on se doit en son amy fier.

Comment on se doit en a son amy fyer. b

(195.)

- (196.) Pytagoras, anchien philosophe, disoit que tele fiance doit estre entre amis, qu'ilz doivent reputer et estimer leurs corps, « leurs biens et tout leur estre tout ung, et doit estre entr'eulx tout commun » 269 ce que semble assés voulloir Aristote, quant il dist que « ton amy est ung aultre toy meisme. » 270
- (197.) Par ce donques^a s'ensuyvroit^b que l'omme se doit fier en son amy comme en soy meismes. Pourtant conseille il non courroucer son amy, ou, s'on le voit courroucé ou indigné, que on ne luy disse injure ne nuisantes^c paroles, comme se le feu est en une maison, tirer l'espee et ferir contre^d le feu n'est pas moyen^e pour l'extaindre. Si le dois supporter comme tu vouldroies que par bonne confidence il te supportast^f en tel cas. Car le sage homme muche et cœuvre son ennemy ou celluy qu'il ne trouve point cler et entier amy^g, et ne dist ne publye qu'il^h soit son ennemy.
- (198.) Pour ce veult Pitagoras que le sage homme souffre et^a endure et dissimule de son amy, car il doit dissimuler inimitiéz ouvertes et amitiéz faintes et dissimulees ; par plus forte raison donques doit dissimuler de son amy.²⁷¹
- (199.) Mais pourtant ne se fault fier en son ennemi que bien a point, car en ce est l'omme plus grandement blecé auquel on faint estre amy, quant sur celle fiance^a il se des- [fol. 41'] cœuvre de ses affaires a cellui qui dist : 'je suy ton amy,' et il se trœuve deceu ; car soubz ce beau et honneste mot d'amitié, cellui qui se faint amy a merveilleuse occasion de nuire et de^b grever s'il^c veult. Mais a cellui que on scet estre vray amy et que on l'a par longue experience^d trouvé tel, on^e se y doit fyer^f comme on se pourroit fyer en soy meisme, car se tel ton amy percoit^g que tu n'ayes fiance en lui, tu lui donras occasion de diminuer envers toy son amour.
- (200.) Byas, l'un des sages de Grece, ce^a veult aultrement, comme il est dessus^b touché, c'est assavoir que on ayme son amy si cautement que, se le cas s'y^c adonne, on le puist^d aprés delaisser.²⁷² Pour ce semble par sa dottrine que par grande cautele ou prudence on doit viser comment on se fiera en son^e ami : car se j'ay dit a mon amy mon secret et puis aprés il devient mon ennemy, je me suy mys en grant dangier.
- (201.) Tulle semble blasmer^a ceste dottrine en son *Livre d'amitié* et dist, recitant l'oppinion de Scipion en ceste matere, qu'il « n'est point de plus grant contraire a amitié, que de dire que on doyve en tele maniere amer ung homme que aprés on le puisse delaisser ou haÿr. »²⁷³ Car par quel^b moyen me pourra estre amy celluy qui scaura que j'ay suspition^c qu'il peut estre mon^d annemy? Ce luy sera donné occasion de non avoir fyance en moy, car il ne pourra ymaginer que je la puisse avoir en luy.
- (202.) Et pour ce Tulle s'efforce d'excuser Bias et dit qu'il « n'est a croire que Bias, qui est dit et nommé l'un des sages de Grece, euyst profferé tele sentence, » mais la dit estre suspeconnée et proferée « par aulcung melancolieux et ambicieux homme, »²⁷⁴ qui par son ambicion vouldroit toutes choses estre faittes a son appetict et amer quant il vouldroit, et soy departir ou haÿr quant bon luy sembleroit et que tout allast a sa danse d.

(203.) Alexander semble assés estre de l'oppinion de Tulle, car il fut interrogué, qu'il^a luy sembloit quel^b homme on pouvoit juger sage. Il respondi : « Celluy, » dist-il, « qui croit et congnoist que s'il a esté ennemy d'aultruy, il ne peut estre son amy, car il discute en soy^c et en sa pensee que il estoit ennemy, queles pensees il avoit, luy estant courrouscé a son annemy et son annemy a luy; pourquoy juge, s'il est sage, non estre possible que jamais puist estre amitié entre eulx. »²⁷⁵

(204.) Parquoy^a veult innuer que en ennemy reconsillé on ne se doit fier que bien a point. Pourtant s'ensuit par le contraire que l'amy qui longuement a esté^b amy^c, ne peut devenir ennemy. Et pour ce monstrer que ainsi l'entendoit Alexandre, luy^d malade jusques a la mort, prist^e et bu de la main de Phailippe, son medecin, qu'il tenoit pour^f son amy, la medecine^g, combien qu'il feust adverty qu'il se gardast de luy et que on le di- [fol. 41^v] soit estre corrumpu par argent que Darius, le roy de Perse, luy avoit donné, comme il est plus au long^h declairé auⁱ *Livre de magnanimité*.²⁷⁶

(205.) Socrates est d'aultre sentence et dist en ses *Proverbes*: « Proffite^a telement a ton amy et luy soies utile en tele maniere, que tu ne te nuises ne^b te face prejudice; et se tu as amy, use telement de luy qu'il ne te soit besoing toy ayder d'aultre. »²⁷⁷ Mais il dist oultre: « Ne te donne, ne obliges a amy que ne^c te informes premiers comment il s'est maintenu avec aultres, car tel te sera il. »²⁷⁸ Et puis^d s'ensuit: « Soies lent et pesant a faire amy, ne^e te haste point. Mais quant il est^f fait, demeure la et mes paine et travail de y persister. »²⁷⁹

(206.) Par celle^a dottrine que baille Socrates semble^b que se pevent accorder les diverses^c oppinions dessus dictes de Byas et de Tulle, car Byas semble voulloir^d parler de l'amy qui est ancore a l'espreuve, comme se il voulsist dire : 'Se tu as^e ung nouvel amy, ne determine pas de tous poins toy^f fier en luy, jusques tu verras qu'il soit bien esprouvé et bien fermement ton amy, car il pouroit devenir cy-aprés ton ennemy.' Et Tulles veult entendre de l'amy ja fait et bien esprouvé, auquel a la verité on feroit injure se on se deffyoit de luy^g. Ou on^h pourroit dire que Bias parle de l'amy adulateur ou flateur, deⁱ celluy qui^j ayme d'amour pour volupté ou pour prouffit, car legierement telz amis^k deviennent ennemis, comme dessus est demoustré, et en telz ne se doit on fier, car ilz sont amis faintz et non vrais.

(207.) Pour ce dist Socrates : « Garde toy du flateur qui se dist ton amy. »²⁸⁰ Et se tu demandes : 'A quoy le congnoisterai^a je ?' – Tu le congnoisteras a ce que ses parolles sont doulces et emmellees ; et^b qui dist a tous propous 'monstre' dist bien^c. Car^d trop mieux valent les playes, c'est a dire les rudes parolles, les redargutions, les corrections^e que te fait ton ennemy, que le‹s› doulceurs que te fait le flateur que tu dois pour vray non tenir ton amy.

(208.) A ce propos rent Esopus, le poete, une belle raison, et dist : « Nul n'est assés en soy pour par luy seul porter tous ses affaires, » 281 et pour ce a besoing d'amy car se quelque adversité ou dangier luy survenoit dont il ne se puist retraire lui meisme, son amy l'en retraira . Et s'il est sans amy ou ne se fie en son amy, n'est remede que il demeure en ce dangier. Pour ce est escript que malheureux et mauldit est celluy qui est seul, c'est a dire : qui est sans amy, car s'il tumbe, il n'a «personne» qui le relieve. (Sir 4,10)

(209.) Pour ce dist bien Ovide que « la vertu est rare et cleresemee qui ne se laisse gouverner par fortune »²⁸² – c'est a dire que pou se trouvent^a d'amis qui ne soient amis selon le temps : en prosperité, en bonne fortune, en^b felicité ilz sont tant amis que tout est habandonné corps et chevance ; mais en ad- [fol. 42^r] versité nul ne se moustre. Et s'il en^c y a ung qui se moustre et tiengne^d le pié ferme, fortune se passe^e et s'en va et l'amy demeure.

- (210.) Tel amy est a louer; en tel se doit on fier. Car c'est celluy duquel^a veult [!] parler Aristote et les aultres, qui dissent que « mon amy est ung aultre moy meismes », comme^b nous lisons en Valere d'Alexandre et de Ephestion: Quant Alexandre eut subjugué Darius et il fut entré en l'ost de ses ennemis surmontéz, prisonniers et vaincus, la mere de Darius vint a luy en^c moult grant reverence et humilité^d. Or, avoit lors^e Alexandre joint a son cousté Ephestion, ung des nobles de sa compaignye et fort son amy.
- (211.) La mere du roy Darius, prosternee en terre, salua Ephestion pour Alexandre, cuidant que ce feust Alexandre, pour ce qu'elle le vey grant homme et bel, et qui bien representoit ung prince, et Alexandre estoit de petit(e) stature. Aprés, advertie de son erreur, elle retourna a Alexandre honteuse et confuse, luy demandant mercy de son erreur; Alexandre benignement luy respont 'Dame, tu ne te dois doloir, n'excuser, car tu n'as point erré: Ephestion, que tu as salué, c'est Alexandre.'
- (212.) « O noble et sainte voix, » dist Valere, « heureuse, glorieuse et doulce, et a celluy qui l'a donnee et a ceulz qui la recoipvent. Auquel des^a trois devons nous^b congratuler? Ou a Alexandre, qui tant benignement a voulu parler, ou^c a celle dame tant desolee, qui par ce doulz confort se resjouyst^d, ou a Ephestion, qui a de luy ces paroles ouy, par lesqueles Alexandre prince de tel courage qu'il^e a tout le monde embracé et subjugué ou par espoir, ou par victoire le fait non pas pareil a luy, mais le dit estre luy meisme? »²⁸³
- (213.) Bien est a ymaginer que rien n'avoit Alexandre si secret ne si pesant qu'il^a ne l'euyst bien commis a la foy et loyaulté de tel amy ; et aussi n'estoit chose faisable a homme, que tel amy n'euyst fait pour Alexandre^b, par quoy appert que en celluy, qui par longue experience est^c trouvé ung vray amy, on se y peut fier comme en soy meisme. Mais sage se moustre cellui qui premier l'experimente, selon la dottrine de Seneque dessus alleguee, qui dist : « Delibere de tous tes affaires feablement^d avec ton amy, mais delibere de luy premiers. »²⁸⁴
- (214.) Assés avons parlé d'amitié et d'amis et de la maniere de les aquerir, les esprouver et retenir, et de la fiance qu'on doit avoir en eulx; mais assés n'est dit de la constance qui doit estre en amy. Si semble convenable chose en toucher plus avant, car pour neant seroit amy acquis, s'il ne perseveroit constamment en amitié^b.

(215.)

De la constance qui doit estre en amy^(a).

[fol. 42^v]

- (216.) De la constance que doit avoir amy parle Periandrus, l'un des sept sages de Grece, et dist^a que « la constance de le amy^b doit estre tele, qu'il^c demeure ferme et entier sans varier, aussi bien a l'eureux que au malheureux amy, »²⁸⁵ combien que Theofrastus semble vouloir que on^d doit plus tost secourir au maleureux ou mal fortuné que a l'eureux, car il dist: « Se tu es appelé a l'ayde de ton amy eureux et bien^e fortuné, tu ne le dois laisser, mais dois^f aller au secours et ayde de ton amy mal fortuné ou qui est en adversité, sans attendre qu'on te appelle, »²⁸⁶ comme firent les amis ‹de› Job, qui, sans estre appelléz, le allerent visiter et consoler (Job 2,11).
- (217.) Pour^a ce est escript en *Ecclesiastique*^b: *Soies feable a ton amy et le posside en povreté et ne te res-*jouys pas tant de sa richesse que tu le doyes habandonner en sa necessité, mais demeure avec luy en temps de^c tribulation plus tost que de^d sa prosperité, affin qu'il ne semble que tu veulles heriter en ses biens. (Sir 42,3)²⁸⁷ C'est a dire que tu ne le dois point^e amer pour le sien ne pour sa prosperité, mais pour seule amour^f que tu as en^g luy.

- (218.) Car comme dist Aristote ou VIII^e de *Ethique*: « L'amitié qui vient pour proufit ou qui se fonde sur prouffit se dissolde^a et default^b quant le proffit se^c pert, » comme dessus^d est allegué, « mais la vraie amitié qui est^e ferme et permanente est ceste, qui ne regarde ne prouffit ne dommage, fors seulement la benivolence que l'amy a de soy meisme a son amy ; et ceste amitié est l'amitié des bons, permanente et inviolable. »²⁸⁸
- (219.) Pour ce dist Tulle en son *Livre des Offices* ou premier, qu'il « n'est pas a juger que benivolence soit es amitiéz^a des adolescens et josnes gens, qui ayment^b par une ardeur d'amour indiscretement fondee, »²⁸⁹ ou en volupté ou en prouffyt, mais on doit juger vraye amitié estre en ceulx qui s'entrayment^c d'une liberalité d'amour pour les vertus et biens que on voit estre en celluy que on ayme. Car s'elle est fondee en utilité ou volupté, elle se partira avec la volupté et quant le prouffit cessera ; ainsi tele amitié n'est permanente et par consequent n'y peut estre constance.
- (220.) Mais le vray amy, comme dist le livre *Ecclesiastique*^a, *qui demeure* et^b *persiste* en temps de tribulation ferme et constant (Sir 6,14), celluy devons nous equiparer a nous meismes, faire pareil a nous meismes, amer comme^c nous meismes, car c'est celluy qui est (un) autre^d nous-meismes.
- (221.) Bien le moustre Blosius, comme le recite Valere en son IIII^e livre ou title d'amitié²⁹⁰, et dist que Graccus fu trouvé conspirateur contre la chose publique de Romme et eust^a compaignon consentant^b a^c son malefice [fol. 43^r] ung sien amy nommé Blosius. La chose descouverte, Graccus fu pris et comme criminel^d fu jugé et mis au desrenier supplice et privé de l'onneur^e de sepulture ; et pour l'execrabilité de son meffait, il ne fu pas souffert avoir sepulture comme on le^f tolleroit d'aultres pluseurs. Mais pour tant ne fu il pas privé de l'amitié de son amy : car aprés qu'il fu executé et mort, le senat ordonna et commanda que partout ou que on^g trouveroit^h des complices de Graccus, ilzⁱ fussent executéz et que justice en feust faitte.
- (222.) Blosius, sachant cest edit et^a soy sentant coulpable, avisa^b qu'il avoit a Romme ung notable^c et sage des senateurs, nommé Lelius, par le conseil duquel communement les consulz procedoient en pesans affaires et^d en difficiles materes. Si se pensa Blosius que par son auctorité et^e faveur, il pourroit eschaper le^f danger ou il estoit. Il vint vers luy, se^g recommanda en^h sa grace, en luy priant qu'il eust pité de luy, et se excusoit qu'il avoit consenti avec Gracus pour la grantⁱ familiarité et amour qui estoit entre eulz II.
- (223.) Lelius luy demanda: 'Et se Graccus te eust commandé de boutter^a le feu ou temple de Jupiter^b, l'euysse^c tu fait par la grande familiarité et amitié^d dont tu te ventes?' Blosius respondi: 'Jamais Graccus n'euyst commandé si villain fait.' Quant Lelius vit que Blosius persistoit en l'amour de Gracus, lequel il excusoit qu'il n'euyst point voulu commander villain^e fait et qu'il [= bien qu'il] apparoit par sa conspiration qu'il estoit homme adonné a mal, et touteffois Blosius l'excusoit, <ce> qui^f n'estoit pas licite, car mesfait-teur^g condempné ne se doit excuser, car ce seroit tacitement impugné le jugement, si^h luy sembla que Bloisius persistoit trop en ceste amitiéⁱ.
- (224.) Pour ce de rechief luy demanda : 'Mais respons,' dist-il, 'a ma demande : se Gracus,' dist-il^a, 't'eust commandé^b de^c mettre le feu ou temple de^d Jupiter, luy eusses tu mis ?' Blosius^e, ardant en l'amour de son amy, qui par la mort n'estoit oublié, respondi en constant et ferme courage^f : 'Se^g j'eusse sceu que ce^h eust esté chose aggreable a Graccus, je l'euisse fait.' Quant Lelius ouy ceste responce, il le fist condempner et mettre a mort comme son amy et son compaignon queⁱ Graccus avoit esté.
- (225.) Icy fait Valere une belle insinuation d'amitié et dist^a et demande : « Se Blosius se feust tenu a sa premiere responce, de quoy l'euyst on sceu accuser ne^b charger ? » Mais affin qu'il ne feist prejudice a l'integrité d'amitié et que memore ne feust de luy qu'il eust par sa negation rompu amitié, [fol. 43^v] il ne

voulu^c dissimuler ne mentir ; et ama mieulx eslire la mort en constance d'amitié, que vivre en note^d d'avoir fleschy en l'amour de son amy. Par quoy fault conclure qu'il^e se moustra^f vray amy, mais indiscret et non sage.

(226.) Plus discretz pourroient estre jugez les deux aultres amis d'icelluy^a Gracus, c'est assavoir Pomponius^b et Lectorius, lesquelz, aprés que la conspiration de Graccus fu descouverte et que on le queroit pour prendre^c et punir, vindrent pour le saulver : ²⁹¹ l'un d'eulx si longuement combatty en gardant une porte, que les ennemis ne peurent passer que sur luy et jusques il fu mort, car luy vif, n'eurent point de passage ; et le temps pendant qu'il combattoit, Graccus^d se saulva.

(227.) Avec Graccus estoit l'auttre de ses amis : ilz furent poursuis jusques sur le pont du Tybre^a. La fist l'amy Graccus^b passer^c le pont au dit Graccus^d et combatti^e en gardant le pont tant que Graccus fu saulvé. Puis, quant il vey la puissance si grande sur luy qu'il ne povoit resister, luy meisme se frappa de son espee parmy le corps et en ce point sailly en la riviere, affin que ses ennemis n'eussent l'onneur de le tuer. Desquelz deulx j'ay parlé^f au livre de magnanimité^g et lesquelz je recite avec Blosius pour moustrer la constance de leur vraye amitié.

(228.) Icy fait Valere une grande exclamation, et dist: « O que bons povoient estre, que de biens povoient avoir ces nobles chevalliers, amis^a de Gracus, s'ilz eussent sievy le chemin de leurs parens, comme de Scipion l'Affrican, qui estoit leur grant pere. Ilz euyssent eu honneur et gloire avec leurs aultres amis. Mais que leur povoit proufitter suy‹vi›r la furieuse entreprinse de Graccus? » ²⁹² Certes riens que confusion, mais ilz^b furent ad ce meuz pour moustrer la constance qui doit estre en amy. Et pour donner exemple^c que s'ilz estoient fermes et resolus pour leur^d amy en son adversité, plus fermes luy peuyssent avoir^e esté en sa prosperité.

(229.) D'aultres exemples assés en pourroit on raconter, mais pour ce qu'ilz sont tres notoires, tant par Valere que par aultres, je m'en deporteray a tant, pour cause de briefveté^a; et aussi que a la verité on pourroit arguer selon nostre foy cristienne que teles œuvres, comme soy tuer ou faire tuer pour vaine gloire et^b pour estre renommé d'avoir esté^c bon amy, n'est pas vertu, mais pure follye et chose^d plus a blamer que a loer. Mais les hommes de lors le^e cuidoient estre vertu, pour ce que de leurs faiz ne queroient pour toute gloire, fors la louenge des hommes.

(230.) Icy se peut mieulz [fol. 44^r] alleguer l'amitié de Jonathas, filz du roy Saul, a David, comme le premier *Livre des Roys* le tesmogne^a, disant que^b Jonathas *amoit*^c *David comme son ame* (1 Sam 18,1); lequel ne doubta l'indignation de Saul son pere, ennemy de David, pour preserver David son amy, et se mist en peril de morir de la main de son propre pere, qui prist^d sa lance pour tuer David, auquel Jonathas reveloit secretement toutes les malicieuses entreprinses que faisoit son pere pour tuer David^e, car David estoit homme vertueux et innocent, et Saul, le pere Jonathas, estoit pervers et mauvais.

(231.) Et quant David sceut la mort de Jonathas, son amy, il^a fist moult grande^b lamentation, disant : *J'ay douleur sur toy, mon frere Jonathas, trop gratieux et plus amyable que amour de femmes : ainsi comme une mere ayme son seul filz, ainsi je t'amoye*. (2 Sam 1,26) Ceste amitié estoit fondee en vraye vertu et chose louable.

(232.) Aprés que David fu constitué roy, il envoya querir Misiboseth^a, qui estoit si fleble^b que il ne se povoit soustenir sur^c ses piéz, lequel estoit filz de Jonathas son amy, et le mist avec luy en grant honneur tant qu'il seoit^d continuelement a sa table (2 Sam 9,6–13). Quant David s'enfuy pour la persecution de son propre filz^e Absalon, ung nommé Athay^f l'acompaigna, fuyant^g a pié aprés luy; et quant David le conseilloit qu'il

s'en retournast, car avec luy ne pourroit avoir que tribulation, il respondi en^h jurant, quelqueⁱ lieu que David yroit, feust a la mort ou a la vie, il yroit avec luy (2 Sam 15,21).

- (233.) Ainsi fist la vaillant(e) femme Ruth a Noemy, de laquele nous avons dessus parlé. ²⁹³ Telz amis ainsi constans sont ceulx desquelz veult parler Peryander ou Peryandrus^a, le philosophe^b, dont il est escript ou *Livre des bourdes ou^c devises des philosophes*, et fu ung des sept sages de Grece, et dist : « Soyes, » dist-il^d, « tout ung sans varier a ton amy bien fortuné et a ton amy ^e malfortuné. »²⁹⁴
- (234.) Et rent Aristote la raison pourquoy ainsi le^a doit faire, car comme dessus est moustré, on ne peut juger amy celluy qui^b n'ayme qu'en temps de prosperité, car son amour tent a prouffyt, laquele se^c dissoult et pert quant le gaing ou^d prouffit cesse, comme dessus est allegué. Mais l'amour qui est ou courage de l'omme^e vertueux, il ne regarde ne prouffit ne dommage, fors seulement a l'affaire de son amy, qui en^f adversité et prosperité luy est tout ung.
- (235.) Aultrement est des^a faintz amis, car^b comme Aristote dist ou VIII^e de *Ethicques* ou V^e chapitle^c : « Telz amis faintz, ils^d n'ont en eulz ne fermeté ne stabilité ; et pour ce il fault qu'ilz soient a leurs amis paraulz^e comme ilz^f sont a eulz meismes. »²⁹⁵ Et pourtant, se ilz [fol. 44^v] sont inconstans a^g leurs faitz, aussi sont ilzⁱ a leurs amis.
- (236.) Pour^a ce dist l'*Ecclesiastique*: *Se ton amy demeure ferme et estable avec toy, il sera comme pareil a toy*: *en luy te dois fier, car il te sera loyal en tes privéz affaires* (Sir 6,1). Et dist oultre au XXII^e chapitle: *S'il*^b avient que a la fois tu t'esmeuves contre ton amy, et feust jusques au couteau traire, ne te desespere pour tant^c de son amitié: c'est entree pour toy^d permaintenir en son amitié quant le couroux n'en^e sera permanent, car tu dois possider sa foy avec luy. (Sir 22,21–22) C'est a dire que tu dois avoir telle fiance en luy, que pour ung legier couroux il ne se departira de ton amitié.
- (237.) Et quant il percepvera^a que tu as tele fiance en sa bonté, tu le fermeras en toy et te^b demourra ferme et constant amy. Mais tu ne le dois pas seulement possider en richesse ou en prosperité, car tu dois autant estimer la foy et la loyaulté de ton povre amy que du riche, et ne dois pas regarder a sa prosperité ou adversité, mais a la^c loyauté et a la bonté^d de sa bonne foy et loyal^e amour et te dois resjoyr de son bien et estre desplaisant de son mal.
- (238.) Par telz moiens se conferme amitié et demeurent amis constans, fermes et estables et perseverans. Mais, comme dist Tulle ou Ve livre de sa *Rethorique*: « Qui se fonde amy seulement sur la felicité ou bonne fortune d'aultruy, tele amitié perist avec la fortune. » Pour ce dist Ovide en son livre premier des *Choses tristes*: « Tant longuement que tu seras eureux, tu auras amis innumerables. Mais se adversité te vient, tu te trouveras tout seul, » comme dessus est allegué. Pourtant conclud en sa III Epistle, que « la constance du vray amy n'est jamais trouvee ferme, sy non en temps d'adversité, » et rent la raison, car fortune est toute inconstante. Celluy donques ne peut estre constant, qui se conduit selon fortune.
- (239.) Il blasme tele inconstance qui procede de l'amour fondee sur fortune ou *Livre de Pontho* et dist que « laide chose est non donner ayde^a a son amy en^b adversité, mais plus laide^c laisser son amy et l'abandonner es mains de fortune. Et ancore plus lait et plus deshonneste est le mescongnoistre ou denyer^d qu'il soit ou ait esté amy, pour ce que on^e voit qu'il est povre et malheureux. »²⁹⁸ Car adont est ce qu'on doit avoir pitié^g de luy et luy moustrer toute amitié.
- (240.) En ce se moustre la constance de vraye amour, car, comme dist Marcial le Queu ou livre *Undique sumpto* : « Vraye et ardante amour de amy ne se scet departir de son amy, car elle ne se peult rompre ne desjoindre pour peril, ne pour adversité. »²⁹⁹ [fol. 45^r]

- (241.) Mais se^a ceulz ycy^b sont a blamer qui habandonnent leur amy, ancore sont plus a reprendre ceulx, qui sans cause et raison quierent occasion d'eulx departir de leur amy, desquelz est escript es *Proverbes^c Salomon* que *ceulx qui se veulent partir*^d *de leurs amis, s'ilz*^e *n'ont cause raisonnable, se y quierent-ilz*^f *occasion*. (Prov. 18,1) En ce faisant, ilz denaturent amour, ilz confondent amitié et destruisent toute benivolence, car ilz^g ne ont felicité de leur amy, ne leur amy d'eulx, duquel ilz se departent.
- (242.)Et se ilz ont bonne fortune, homme n'en a joye que eulx, qui est pou, car la joye qui reside en homme seul et a laquele aultruy ne participe n'est pas joye entiere, car la delectacion que je prens en mon amy et en sa prosperité et en son bien et honeur m'est felicité^a et joye; et que mon amy prent pareillement en moy. De laquele se prive celluy, qui se depart de son amy; et se adversité survient, mon amy^b me ayde a la porter et moy la sienne.
- (243.) Ainsi nous supportons^a l'un l'autre, consolons^b et aidons a porter les fais de l'un^c l'auttre, qui est confort et soulas en adversité, dont se prive celluy qui abandonne son amy et s'en depart. Pour ce est l'omme mal advisé, qui du bien d'amour et d'amitié se prive, car vivre sans amitié est plus umbre de mort que vie, car se n'est que tristresse^d et melancolie.
- (244.) Mais amitié resjoyst le ceur de l'omme et le fait vivre en joye et leesse^a : s'il est en peril, amitié le relieve ; elle supporte les charges de son amy, elle adoucist ce qu'est^b plain de amertume^c, elle allevie^d labour et paine, elle remest tristresse^e en joye, durté en douceur et langeur en santé. A elle suivir et garder nous enhortent les choses natureles, car nous voyons que les elemens sont conjointz ensemble par ung lyen d'amitié, par lequel ilz sont conservéz ensemble, se multiplient, donnent generation et croissance aux hommes, aux^f bestes, aux oyseaux, aux^g poissons, aux arbres et^h fruis, auxⁱ herbes et a toutes choses créées lesqueles toutes deffaulroient et periroient se ceste amitié^j des elemens, dont nous sommes composés et vivons, se derompoit.
- (245.) Mais trop plus grant chose diray je, car amitié a fait Dieu estre homme et deifier l'omme en^a ce qu'il a pris corps humain et sans changement de sa divine majesté est fait homme et Dieu ensemble nez et filz de sa^b fille, qui est la vierge Marie, qui^c pour amitié et pour l'amour de nous et^d de la richesse du ciel est descendu en la povreté du monde, et sans prejudice de sa divine immortalité s'est submis a la mort.
- (246.) Si le [fol. 45^v] devons dont sur toutes chouses amer et nostre ame mettre pour luy et habandonner nostre vie, comme il a fait pour nous, non aultrement que par force d'amour. Et ne nous soit dur habandonner nostre vie pour luy, nostre Createur et Redempteur, car nous voyons que^a les hommes pour l'amour qu'ilz ont l'un a l'auttre perseverent en tele constance en l'amour de leur amy, qu'ilz habandonnent leur vie pour non rompre leur amitié.
- (247.) Dont Valere nous donne moult bel exemple en son III^e livre au title de constance,³⁰⁰ et dist que ung riche chevalier et capitaine soubz Cesar mena moult longuement moult^a forte et dure guerre contre Anthoine, que aulcuns nomment (le Tyrant). Et comme il advient souvent par fortune de guerre, ce vaillant chevallier de Cesar fu surpris par ses annemis et fu mené prisonnier a^b Alexandrie devers^c Anthoine (le Tirant), son ennemy. Anthoine luy demanda (ce) qu'il luy sembloit luy^d meismes que on devoit faire de luy.
- (248.) Il respondi en ferme constance, sans varier : « Fay moy, » dist-il, « trencher la teste. Car par grace ne pour biens que tu me puisses faire, ne pour tourment que tu me faces porter, tu ne me pourras ad ce mener que je me depparte de l'amitié de Cesar, ne que je puisse estre ton chevalier ne ton amy. » Anthoine^a, voiant la constance et loyaulté de ce noble chevalier, de tant qu'il le vey^b plus^c constant, de tant fu plus

enclin a luy donner la vie. Et ainsi, pour la grande loyaulté d'amitié qu'il vit en luy, le delivra en louant sa virtu et sa noble constance.

(249.) Pour ce conclud bien Boece, quand^a il dist au second *Livre de consolation* ou^b XV^e chapitle, quy est la VIII^e prose, que « fortune aspre et horrible declare et descœuvre qui sont les vrais amis. Et n'est pas chose pou a^c estimer que par elle on peut congnoistre qui est vray amy ou faint amy. Et considere toy, homme, » dist-il^d, « quant tu es en adversité, pour quel pris tu eusses voulu acheter ce secret quant tu estoyes en prosperité et que tu eusses peu des lors congnoistre qui estoient tes vrais amis : pour aur [= or] ne pour argent tu ne l'eusses sceu congnoistre, et fortune le te^e fait congnoistre sans que rien te couste.

(250.) Car quant elle t'est^a prospere, elle te donne des amis ; et quant elle se part de toy, elle te oste les amis qu'elle t'avoit donné^b, et par adversité qu'elle t'envoie^c, elle te laisse cilz qui^d sont tes vrais amis et^e reprent ceulx qui sont siens, qui te estoient venus^f avec elle en temps de ta felicité. Et pour ce laisses^g a acquerir richesses mondaines et les biens que fortune te peut donner, et quiers vrais et seurs amis. Et se tu les trœu- [fol. 46^r] ves, tu as tresor plus precieux que se tu avois toutes les richesses du monde^h. Mais queⁱ plus est : par ce tresor que tu as, qui sont vrais amis, tu peut suppediter fortune et acquerir^j tous les royaumes, richesses et biens qui sont au monde, car tu auras les personnes de tes amis et leur chevance, pour ce qu'ilz seront tous et chascun d'eulx un aultre toy et vouldront ce que tu desireras^k et feront ce que tu vouldras. »³⁰¹

(251.) A ce propos, pour conclusion et resolution de vraie et constante amitié, est ung sage metrificateur, qui en deux metres de peu de motz et grande substance dist^a ce dont l'effect se peut contenir es vers qui s'ensuivent : « Se tu ne reputes toy estre moy meismes, qui m'aismes, et que moy soyes toy meismes, tu ne pourras estre moy. »³⁰²

(252.) Ce se^a peut doncques par la grace de Dieu entendre aulcunement^b qu'est amour, amitié^c et amys, mais pour ce que tres sovent pluseurs cuident avoir perdu l'amitié et^d benivolence de leurs amis quant ilz ne les voient a l'eul [= œil], ycy^e semble assés couvenable scavoir comment on se doit avoir^f et maintenir en l'absense^g de son amy.

(253.)

Comment on se doit maintenir en l'absense de (a) son amy.

(254.) Franchisque Petrache ou III^e livre des *Remedes des fortunes*^a fait une exclamation que fait Orace en appellant Virgile, son amy, absent de luy, et dist : « Mon amy est absent de moy, mon amy, la^b moitié de mon ame^c. » Raison respont : « S'il est ton amy, non naturelement ; »³⁰³ c'est a dire, non de soy meismes, ne pour ses vertus, ne pour les tiennes^d, mais tu le possidoies civilement tant seulement, c'est assavoir pour les biens qu'il avoit de toy. S'il est absens, qu'as tu perdu ?

(255.) Et s'il est ton vray amy, que nuyt a^a amitié son absence ? Car s'il est ton vray amy^b, tu es tousjours en son ceur et il est au tien voise [!] arresté; tu es tousjours avec luy, il est tousjours present en ton courage. Tu parles a luy, il parle^c a toy, car il est en toy et tu es en luy^d; mais que^e plus est : souvent il confere avec toy en ta pensee, en ton entendement des choses joyeuses^f, plaisantes et virtueuses, <ce> qu'il ne feroit pas, s'il t'estoit^g present.

(256.) Car plusieurs choses te viennent au devant de ses vertus et des biens qui sont en luy, dont tu as joye quant tu y penses – auxqueles^a tu ne penseroies pas, s'il estoit en ta presence. Car se aultre chose ne te

delitte que le veoir, briefve seroit^b la delectation de l'amour de toy et de luy, et ne aroit pas^c vostre amitié longue duree, car elle ne dureroit que autant que vous verriéz^d l'un l'aultre. »

- (257.) Mais tu me diras : « Certes, quelque chose qu'on^a dye, l'absence de mon [fol. 46^v] amy me traveille et m'est trop grieve. » Raison respond : « Je te confesse que tele amour, par laquele tu es travaillé par l'absense de ton amy, est assés^b commune et moult de gens ainsi ayment. Mais c'est amour de femme ou de ceulx qu'ilz^c ayment^d comme les femmes ; qui n'est que amour de l'eul [= œil] et n'est pas l'amour virtueuse, qui doit resider au ceur. Car ceste amour de l'eul ne a delectation que es sens humains et est proprement ceste que nous disons amour voluptueuse, qui plus consiste en volupté que en vertu. Mais qui^e ayme d'amour vertueuse, qui reside au ceur de l'omme, il voit son amy absent, il parle a luy absent, rien ne luy grieve son^f absence, car s'il^g est absent^h du corps, il est present en la pensee et ou courage de son amy.
- (258.) Pour ce disoit Cicero, estant a Romme, en l'espistle qu'il escripvoit^a a son frere qui^b gouvernoit le pays d'Asye : 'Quant je lis,' dist-il, 'les lettres que tu me rescrips^c, je te ouys parler ; quant je te rescrips^d, je parle a toy. Et pour ce veulles telement excerser la charge et la commission qui t'est baillee, que ce soit au bien de la chose publique et a ton honneur, car en tous tes faiz et tes ditz, ta fraternele presence est en^e mon ceur et en^f ma pensee.'³⁰⁴
- (259.) Come Epicurus, luy^a absent d'Athenes, escripvoit a son amy resident a Athenes : 'Fais,' disoit il, 'telement tous tes fais, comme se Epicurus les^b veoit.' C'est a dire, tu ne fais^c rien qu'il ne me semble que je ne^d voye, car en mon ceur et en^e ma pensee tu me es tousjours present. Pareillement Seneque, estant en la campaigne de Romme, escripvi^f une lettre^g a son disciple Lucille qui lors estoit en Cicille, contenant : 'Estudie avec moy, souppe avec moy, deambule^h avec moy; arguons et conferons ensemble.'³⁰⁵ Lesqueles choses il ne povoit faire, luy absent, sinon en son courage et en pensant a son amy, le reputant estre present.
- (260.) Tele amitié ne a besoing d'eul, ne d'oreille^a, ne de piéz, ne de mains, car elle reside ou^b ceur ; et en^c est la delectation ou ceur, non pas es sens corporeulx de la char, mais en la vertu, en la memore, en l'entendement de l'ame. » « Derechief, » tu repliqueras, « s'ecluse^d la delectacion que j'ay a veoir mon amy, si me donne son absense douleur a l'eul et tristresse. »
- (261.) Rayson respont : « Je ne puis nyer que l'absense de ton amy ne oste aucune chose a l'eul, mais elle ne oste riens au ceur, ne au courage, ne meismes a l'eul, comme dessus est dit, se l'amitié est vraie. Car comme il est dit cy devant, l'amour est si fischee au ceur de ton amy que tout ce qu'il peut faire est en ton couraige si present que tu le representes [fol. 47] a tes yeulx, comme se personnelement tu le veoyes comme Ciceron raconte en une epistle, qu'il veoit en sa presence a Romme ung chevalier nommé Balbus , son amy, qui pour lors estoit en France, en la guerre avec Cesar. »
- (262.) « Voire, » me diras tu, « rien^a ne me satisfait, car mon amy est absent et ne le puis veoir. » Raison respont : « Aucunefois on ne^b congnoist point son amy, s'il n'est absent ; car tu dois congnoistre qu'il est ainsy d'amour et amitié^c que aultres^d choses ; par exemples^e je le te moustre : par grande habondance de une viande longuement continuee le goust s'en hode et s'en annoye^f ; mais la rarité et le pou la^g fait de bon goust et appetissant.
- (263.) Et se tu me dis que grant bien est et grant plaisir que amis soient tousjours ensemble : se tele volupté est en la presence des amis, pourquoy ne sera elle pareille en l'absence^a, quant la recordation de ton amy est en ta pensee, par la vertueuse amour dont tu l'aymes ? Laquele vertu ne seuffre ne peut souffrir detriment ne prejudice pour^b l'absense de l'amy^c, car se tu l'aimes mains en son absence qu'en sa presence,

c'est amour fainte et^d non entiere. Ne te laisse pas donques^e succumber ne verser, mais demeures^f droit et ferme et embrace ton amy du ceur et de la pensee. Et se tu l'aymes de vraye amour, absence^g ne le te ostera ne meismes la^h mort. » « Comment, » diras tu, « se peut il faire que la mort ne m'oste mon amy ? » (264.)

Comment amitié ne se pert par la mort.

(265.) Se tu desires scavoir comment par mort tu ne peus perdre ton amy, Francois Petrarque^a,³⁰⁶ dessus allegué, le te apprent et dist : « Se tu as amé ton amy comme amer le devoyes, tu as amé sa vertu, laquele ne peut mourir : pourtant dont^b par sa mort tu n'as rien perdu. Car pour ce dist on vraye amour^c immortele, pour ce qu'elle consiste a aymer la vertu de l'omme et non pas seulement la char^d. Ceste vraye amour, par laquele les hommes vertueux ayment^e l'un l'aultre est tele, pour ce qu'elle est fondee en vertu, que discorde et^f dissention ne la peut vaincre, ne meisme la mort, qui^g n'a povoir contre vertu^h. Ainsi vertu vaincext tout et siⁱ ne peut estre vaincue. »

(266.) Mais pour vray diras tu : « La mort me a osté mon amy, car il est mort. » Raison respont : « La mort te peut avoir osté le corps de ton amy, mais elle ne t'a osté ne ton amitié, ne ton amy^a. Car il est des choses qui ne sont subjettes ne a mort, ne a fortune, mais seulement a vertu ; laquelle^b entre toutes^c choses humaines est^d ceste, qui souverainement est franche et qui tient en liberté tout ce qui depent d'elle. Se donques amour et amitié procedent de vertu, comme dessus est clerement mou- [fol. 47^v] stré^e, elle est en tele liberté, que mort ne fortune ne ont sur elle povoir. Pour ce est ce que vray amy ayme^f son amy mort et vif; et ne seroit pas^g amitié de tel et si grant pris^h qu'elle est, s'elle se povoit siⁱ legierement perdre, que par fortune ou par la mort. »

(267.) Or, me pourras tu dire, que combien que aprés la mort tu gardes^a a ton amy ton amitié^b et que tu luy demeures amy, touteffois il est mort, ainsi es^c sans amy. Raison respond : « Se tu honneures amitié comme tu dois, et la gardes en son integrité, ne les vielz amis ne te faillent, ne tu ne peus faillir d'en avoir des nouveaux, car journelement te peult^d survenir ung estrangier que tu ne vis onques ; te survendra^e en ton hostel, tu le recoips benignement, tu luy fais courtoisie, honneur et amitié : ce sont principes de l'avoir pour amy, ce sont signes d'amour dont procede amityé^f.

(268.) Tu ne peus donques arguer que tu soies sans amy, ne privé d'amitié de aultrui, car meismes amitié peus tu acquerir a tes ennemis. Pour ce est la commune oppinion que la chose qui plus reconsilla en amitié Cesar Auguste au roy Herode fu, pour ce que Cesar et Herode estoient ensemble bons amis. Mais Herode avoit ung anemy^b, qui estoit grant amy de Cesar, et pour l'amour de lui Cesar se departy de l'amitié de Herode et devint son ennemy – pourquoy Herode, congnoissant le courage de Cesar, le tint pour son tresgrant ennemy. Mais quant il considera l'integrité et constance de l'amitié de Cesar, qui voulu demourer en l'amitié de son plus grant amy, il se reconsilla a lui et voulu ravoir et recouvrer son amitié et le juga digne d'estre amé. Car la vertu d'amitié est si grande et tele est la beaulté d'elle^d, que l'ennemy meisme prent plaisir quant il voit son ennemy par force de loial amour hayr^e ce qu'il ayme ou amer ce qu'il hait^f. »

(269.) Ancor te plainderas tu et diras : « Voire las^a, mais mon amy qui m'estoit si bon, si loyal, si entier, est^b mort. » Raison te^c respont : « S'il estoit tel que tu^d baptises, tu le dois ensepvelir en ton ceur et en ta memore, affin qu'il ne soit pas tout mort et que a la^e fois, occultement et a part, tu parles avec luy, et que ainsi, par la memore que tu aras de luy, il soit souvent avec toy. Et se tu l'as perdu aultrement que par la mort, tu n'as point perdu d'amy, mais tu as perdu ung homme lequel tu cuidoies par faulse opinion estre ton amy;

ainsi tu n'as rien perdu d'amitié, mais tu as perdu une folle ou faulse opinion de amitié. Parquoy appert que la mort n'oste point l'amy.

- (270.) Nous en avons exemple de Tulle Cicero, [fol. 48^r] qui reconforte et console ung nommé Lelyon de la mort de Scipion, pour ce que ce^a Lelion estoit grant amy de Scipion, et l'exorte^b que la memore de Scipion vive en luy. Car la fame et la renommee de l'amy ne se peut extaindre, et si n'est puissance humaine^c, ne^d meismes de fortune, qui nous puist tollir la memore et recordation de nostre amy.
- (271.) Qui est ce qui nous defent que saint Pol ne vive en nostre entendement? Lis ses epistles : il te semblera que tu le voies preschier. Qui est ce qui fera mors en nos ceurs saint Augustin, saint Gregore, saint Jerosme et saint Ambrose et les aultres saintz docteurs, qui par leurs escriptures ilz ne nous ensengnent, ilz ne nous endottrinent? En lisant leurs euvres ilz nous sont presens.
- (272.) Qui est ce qui nous tolra la memore de^a nostre doulx ami^b Jhesucrist, pendant en la croix, quant nous voyons son ymage du crucefix ? Ne nous semble il pas que nous le voyons sur le mont^c de calvare, pendant en la croix tout nu, blecé et engellé de froit pour nous ?
- (273.) Quant tu vois en escript les coups d'espees, les lances rompues, hommes et chevaulx portez^a par terre, ne te semble il pas que tu voyes Hector combattre devant Troyes? Quant tu vois battailles ordonnees, gens d'armes en obeyssance et en discipline^b militaire, ne te semble il pas^c que tu voies Cesar^d conduisant son armee et ses legions et ainsi de semblables?
- (274.) Se tu n'as tous ceulz que je te allegue^a ne veuz, ne congneuz, et ilz vivent en ta memore pour la recordation que tu vois et que tu as de leurs vertus et de leurs fais, comment te pourra partir de la^b memore ton amy, que tu as veu, que tu as experimenté, que tu as trouvé si bon que tu regretes sa mort ou^c son absence ? Tu te dois donques^d resouldre avec Seneque en une sienne *Epistle*, qui dist : «La cogitation et pensee de mes amis mors me est doulce et aimable^e. Je les ay euz^f comme celluy qui les povoit perdre ; je les ay perdus^g comme celluy qui tousjours les aye^h et posside.)³⁰⁷ »
- (275.) Or, avons dont de la tierce fille de justice, qui est amitié, dont elle vient, comment on le [!] acquiert, en quoy elle consiste, comment on la doit maintenir et garder et de la confidence des amis, de leur constance et inconstance, et de la douleur ou joye que l'en doit avoir de l'absence ou mort de son amy. Mais nous ne avons point parlé de l'amitié qui doit estre entre toutes la plus commune et qui est la plus honeste de toutes, c'est assavoir du mary a la femme et de la femme a son mary. Sy en dirons seulement ce que Valere en recite.

(276.)

De l'amour de la femme au mary et du mari a la femme.

[fol. 48^v]

(277.) Valere dist que honte ou^a vergongne procede et vient d'amour honeste, car qui ayme aultruy d'amour honeste, pour^b la vertu d'amitié il doubte de faire chose qui^c soit malfaitte ou qui^d soit deshoneste et^e reproucable^f; et s'il le fait, il en a honte et vergongne. Et pour ce que entre toutes manieres d'amour et d'amitié^g l'amour des mariéz^h, c'est a dire de femme et de mary, est tres honeste, mais (non pas (?)) la plus honeste, Valere veult innuer queⁱ l'amitié de femme a mary et de mary a femme est plus vehemente, plus forte et plus ardant que nulle aultre amour ou amitié.³⁰⁸ Et de la aussi procede plus grande vergongne et plus grande infamie se faulte ou mal y est commis. Et pour moustrer la violence^j, ardeur et force d'amour^k

qui est es mariéz, il recite exemples, lesquelz, combien qu'ilz soient durs, mais terribles a ensievyr, ilz semblent touteffois bons et prouffitables a scavoir et ouyr.

(278.) Premier, il allegue de Tyberius Graccus, Romain, qui vit en son hostel a Romme deux grans serpens, masle et femelle, tenir leur residence et mansion: 309 ce luy sembla quelque presage et voulub scavoir que ce vouldroit signifier. Il conseilla sur ce les sages, comme estoient les enchanteurs et divinateurs e, lesquelz luy declarerent que ces deux serpens significient la mort de luy ou de sa femme ou de tous deux en tele maniere que se les deux serpens vivoient ou mouroient tous deux, luy et sa femme mourroient. Mais se le masle mouroit seul, la femme de Tyberius viveroit seule ; et se la femelle serpente mourroit, la femme de Tyberius mourroit et Tyberius viveroit. Ainsi par necessité faloit mourir l'ung d'eulz ou tous deux.

(279.) Tyberius avoit tele^a amour a sa femme qu'il fist tuer le masle, affin que sa^b femme demourast en vie, et souffri que la femelle^c serpente le vint estrangler et devourer, dont Valere fait question^d se ceste femme fu plus eureuse de demourer en vie que malheureuse d'avoir perdu amy^e qui tant l'amoit ? Combien que Valere semble cest exemple assez estimer, il peut touteffois sembler qu'il n'est pas a ensievyr, car foy ne doit estre adjoustee a teles vaines pronostications ; et seroit plus a dire pure follye^f que vertu d'amitié, car la folle foy de ceste vaine prenostication^g mist Tybere en cest erreur.

(280.) Au propos comme nous avons ycy exemple du^a mari et de^b la femme touchant l'amitié qui est entre eulx,^c Valere met aultre exemple^d et dist que Admetus, roy de Thesalle, pour certain son crime et delit fu par Apolo condempné a mort ; et par revelation de ceulz qu'ilz appelloyent leurs dieux, luy fu revelé [fol. 49^r] qu'il mourroit, s'il n'avoit quelque amy de ses parens ou des parens de sa femme qui^e voulsist mourir pour luy.³¹⁰

(281.) Il fist diligence d'en^a trouver ung, mais trouver ne le peust. Ceste chose^b vint a la congnoissance de^c sa femme Alchestes^d, laquele pour saulver son mari s'abandonna a la mort et, elle morte, son mary demoura vif ; et ainsi fu satisfait a la sentence de Appolo. De laquele ystore^e Juvenal le poete^f fait mention^g en son second livre et la le deduit^h bien amplement.³¹¹

(282.) Ancore moins est a ensievyr cest exemple que le precedent, car foy ne doit estre adjoustee a la responce de ces^a faulz dieux qui sont ennemis d'enfer et qui^b se dissent dieux pour aveugler le monde et decepvoir les hommes. Et^c peut chascun clerement veoir que tele œuvre est plus suggestion^d du dyable que jugement de raison ou de vertus.

(283.) En^a aprés, Gracus Plantius tant ama sa femme, que quant il ouy la mort d'elle, il prist^b ung cousteau et s'en frappa a^c la poitrine pour soy tuer; mais la survindrent^d des ses gens et familiers qui^e l'empescherent, affin^f qu'il ne parfeyst son entreprinse, et luy osterent le cousteau et d'une touaille^g luy lyerent les mains. Ce fait, il faingny estre rapaisé – si le laisserent seul; et^b quant il se trouva seul et que il n'avoit cousteau ne instrument dont il se peust blecer, il agrandy aux doigz et a la main sa playe, et si cruelement la deschiraⁱ que finablement il en mourut. Et par si^j violente mort ouvroit son corps pour^k moustrer l'ardeur de l'amour qui^l residoit en son ceur.³¹²

(284.) Mais sage homme ne se doit ainsi esmouvoir, car tel mouvement sera plus jugé ire et despit, qui^a procede de la suggestion^b de l'ennemy d'enfer que de la vertu d'amitié. Or, se doit la passion de yre refrener selon la dottrine de l'Apostle, qui dist que *nous ne devons donner^c lieu a yre*; et s'elle nous supprent^d, si ne la^e devons garder ne retenir jusques a^f soleil couchant. (Eph. 4,26) Pourtant ne peut estre attribué a vertu d'amitié ce que procede du vice^g d'ire.

(285.) Puis en oultre Marc Plantius, homme de pareil nom et de pareil^a amour, eut charge de par le senat de Romme de mener une armee par mer de XL naves. Horrestilla, sa femme, le voulu acompaigner pour la grande^b amour qu'elle avoit a luy. Ilz arriverent au port de Tharente : la devint sa femme malade d'une maladie de laquele^c elle mouru. Son mary disposa ses funerailles, qui estoient grande^d assemblee de bois pour ardoir et convertir son corps en cendres^e. Quant le bois fu disposé, elle fu mise tout emmy lieu^f sur ung eschafault^g, et la vint son mary, faignant qu'il la vouloit oindre et enbausmer^h de riches [fol. 49^v] oingnemens, comme il estoit de coustume faire aux nobles hommes.

(286.) Luy venu sur le corps, tyra son espee et la ficha parmy son ceur, car il ne vouloit vivre quant^a il se vit privé de l'amour de sa femme^b. Les amis^c voiant ce cas, firent les funerailles et les brullerent eulz^d deux ensemble, et en la cité de Tharente leur fu fait moult riche sepulture, en laquele furent mises leurs cendres en perpetuele memore pour moustrer que tele estoit leur amour et si noble^e qu'ilz amoient mieulx demourer jointz ensemble mors^f que desjointz et despartiz de leur amour en vie.³¹³

(287.) A pareille follye comme les precedens pourroit estre cest present exemple reputé^a, car trop plus grant^b vertu eust esté en Marcus Plancius de patiamment porter la mort de sa femme et en son ceur la faire vivre par frequente recordation de elle et de son amour, que soy par sa mort^c estaindre avec elle et faire perir l'amour de^d eulx deuz.

(288.) Semblable affection d'amour et d'amitié fu trouvee en Julia, fille de Julius^a Cesar, femme et espeuse^b de Pompee le Grant : quant a certain jour^c d'une feste, qui se faisoit ou temple de^d Jupiter, elle vit le vestement de son mari tacheté^e de sang, se^f cuida que il^g feust blecé et que aulcun l'euyst navré, dont elle print tele fréeur^h qu'elle cheyⁱ illec^j paumee^k. Or, estoit elle^l lors enchainte^l d'enfant, lequel elle enfanta^m pour la douleur que elle eust, cuidant son mary estre navré a mort, et en cest enfantement mouru.³¹⁴

(289.) Dont, comme dist Valere, fu a la chose publique grant inconvenient, car s'elle eust vesqui^a et son enffant, ce^b eust esté continuation et entretenement^c de la paix et concorde de Pompee et de^d Cesar, par quoy eussent cessé les guerres et divisions qui depuis se continuerent a la grande^e destruction et ruyne du peuple et de la chose publique. Ce ne fu^f merveille se Julia, fille de^g Cesar, de douleur et de desplaisir enfanta et en cel^h enfantement mouru : ce procede parⁱ nature et non pas de vertu, comme il advint de la femme de Finees^j, laquele pareillement enfanta de desplaisir quant elle ouy^k que son mary estoit mort en la^l battaille (cf. 1 Sam 4,19).

(290.) Plus grant ardeur d'amour encore demoustra^a Porcia, fille de Cathon et femme de Brutus, laquele^b, quant elle ouy la mort de son mary, pour ce qu'elle ne trouva couteau ne glave^c dont elle se peuyst tuer, elle print aux mains les charbons de feu ardans et les desgloutissoit tous ardans^d, tant que par ceste maniere elle se mist a mort ; dont on la peut dire de plus fort courage que son pere Cathon, car Cathon but le venin, selon l'opinion d'aulcuns^e, qui estoit mort assés commune, affin qu'il ne fust subjet a Cesar. Aultres – et le plus – dics ent^f qu'il se tua par glaive, et aulcuns escrip- [fol. 50^r] vent et mettent qu'il se^g precipita en tumbant d'un hault mur^h en bas. Et ceste dame Porcia, sa fille, se tua par si estrange etⁱ si nouvelle et si dure maniere de mort, affin qu'elle ne vive^j privee de l'amour de son leal amy^k. ³¹⁵

(291.) Ceste dame Porcia, fille de Cathon^a, semble plus a blamer que a louer, car son fait est plus desespoir^b que vertu d'amitié. Mais je donne ycy grande^c occasion que on me puist arguer et reprendre, car se je blasme les exemples que Valere nous escript, je suis plus a blamer moy, qui les recite et desquelz je me aide et couloure mon œuvre.

(292.) Pour a ce respondre, fault distinguer les^a temps et les meurs des hommes : le temps quant escripvoit Valere estoit le temps de tenebres^b ouquel la lumiere de la foy ne rendoit ancore sa lueur^c, parquoy les^d hommes n'avoient congnoissance de Dieu ne des choses^e divines, et pour ce souvent ilz jugoient ce qu'est vice estre vertu. Mais pour le temps present resplendist et reluit la lumiere et clarté de la foy catholique, par laquele nous congnoissons ung seul Dieu, createur du ciel et de la terre, des hommes et des bestes et de tout ce qu'est ou monde et sus^f les cieulz créé, ce^g que Valere et ses semblables ne congneurent pas.

(293.) Et pour ce ilz referoient aux povoirs^a et loix de nature^b ce que nous referons aux povoirs^c et loy d'ung seul Dieu, car ilz estoient en cest erreur que toute bonne œuvre et toute vertu procedoit du seul arbitrage de l'omme, et nous tenons que sans l'ayde de la grace divine nous ne povons œuvre vertueuse ne meritoire acomplir. Pour ce jugoient virtueuse œuvre soy tuer pour glore mondaine avoir, et nous le jugons vicieux desespoir et temerité presumptueuse de auser defaire ce que le createur a fait^d. Mais j'ay bien voulu ycy lesdis exemples inserer, pour ce que nobles hommes^e se delittent a les lire, affin que en les lisant ilz les entendent sainement en laissant la paille et prenant le grain.

(294.) Apres que Valere a donné les exemples dessus dittes des vertueuses Rommaines et Rommains, il parla de gens aultres et d'estranges nations, et dit que la royne Arthemisia eust un mary nommé Manseolon, lequel casuelement alla de vie a trespas. Or, avoit elle si grant amour a luy qu'elle ne scavoit comment elle luy pourroit demonstrer; si se advisa de luy faire une sepulture si honnourable et si sumptueuse que au monde ne se trouveroit pareille et la le fist ensepvelir. Puis, affin qu'elle euyst perpetuele memore de l'amour de son mary, elle fist, quant la char fu consumee, tyrer hors les os et les fist arouser de certain buvrage dont elle en usoit; et ce buvrage, dont estoient arrouséz les os de son mari, elle buvoit. 16

(295.) Pour la merveille de ceste sepulture et^a [fol. 50^v] de la^b grande^c excellence d'icelle est introduit ce nom que les sepultures des roix et grans^d princes, que l'en fait communement les plus excellens^e que on peut, sont appellez (manseolon). Lequel terme aulcuns veulent interpreter 'petite mansion', pour ce que communement la sepulture n'est que le^f grant du corps d'ung^g homme. Mais saulve la^h reverance, il s'appelle 'manseolon' pour le nom de ce roy, mary de la royne Arthemisiaⁱ, qui^j si honnourable sepulture luy fist^k, duquel parle Lucan en son VIII^e livre, quant il dist que les Ptolomés^I, roix de Egipte, sont^m ensepveliz en manseoles et Pompee est ensepveli en la greve ou en l'arenneⁿ de la mer, et se deult et complaint que si vaillant prince que fut Pompee est demouré sans sepulture, et les roix de Egipte, subjetz aux^o Rommains, ont sepultures si^p honnourables et si haultes.³¹⁷

(296.) Recite ancore Valere de la royne Hipsicrathea^a, femme du roy Mytridates, laquele tant amoit^b son mary, que aprés qu'il fu vaincu et dechassé par Pompee, elle, qui estoit une des belles dames du monde, fist copper ses cheveux, se mist en habit d'homme, s'acoustuma de monter a cheval et de porter^c les armes. Et par la chaleur du soleil et du hasle^d mua la beauté de sa face , et s'en alla en exil avec son mary et ne le habandonna pour peril, pour travail ne pour chose qui luy advint^e, jusques a la mort. Dont le povre roy exillé et destruit eut tel resconfort, qu'il luy sembloit qu'il avoit^f toute la chevalerie de sa court et de son hostel, quant il avoit^g sa femme avec luy. ³¹⁸

(297.) Finablement Valere, pour le^a derrenier exemple de ceste matere met et raconte merveilleuse hystoire, par laquele ne scay qui est plus a recommander : ou la foy et loyauté^b des loyales espouses, ou la fermeté et constance de leur loyalle amour ?³¹⁹

(298.) Pour laquele hystoire entendre, fault scavoir^a que quant Jason, duquel avons parlé au commencement du premier livre^b, party de son pays pour concquerir^c le^d Thoison d'or, il mena avec luy deux grans et nobles princes, c'est assavoir Castor et Pollus, lesquelz on disoit estre enfans de Jupiter, le grant dieu selon les fictions des poetes, et de Leda, femme de Tindaris – duquel Tyndaris^e on cuidoit lesditz deux princes estre néz. Mais comme diks>ent les poetes, ilz estoient enfans de Jupiter et depuis furent deifiéz et mis ou ciel, comme faignent^f les poetes, et sont ceulx que nous appellons Gemini, qui est ung des XII signes du ciel. Avec lesquelz aussi furent^g en la compaignie de Jason aucuns nobles hommes nomméz^h Miniens, qui estoient gens ainsiⁱ nomméz pour le pays dont ilz estoient.

(299.) Et comme dessus est touché ou premier livre^a, quant [fol. 51^r] Jason eut parfait^b sa conqueste, tous ses compaignons ne retournerent point^c avec luy, mais prindrent diverses regions; entre lesquelz ces Miniens, gens ainsi nomméz, arriverent en l'isle que l'en^d dist Lemno. Et la, comme dist Valere, se tindrent et demourerent par plusieurs siecles, qui est a dire par plusieurs centenaires^e de annees, car selon l'expositeur^f de Valere ung siecle d'annees vault cent ans.

(300.) Aprés qu'ilz eurent ainsi^a longuement habité en celle^b ysle, eulx ou leur generation^c, ilz en furent debouttéz par puissance d'armes et leur fu de grace octroyé^d qu'ilz peussent demourer es montaignes^e de Caieta^f. En ceste marche illec estoit la cité de Lacedemone, en laquele habitoit peuple honeste, vertueux^g et plain de courtoisie; avoient aussi roy tout adonné a vertueuses et nobles^h meurs. Ilz sceurent la misere de ces Miniens ainsi dechassez en l'isle de Lemnoⁱ, vivans es montaignes en grans miseres^j, et congneurent qu'ilz estoient nobles gens venus de nobles extractions^k et de la compaignie du noble Jason et de Castor et Pollus. Si en eurent pité^m et les allerent querir en ces montaignesⁿ et les^o admenerent en leur cité.

(301.) Eulz illec estans par certain temps, ingratz^a et non recongnoissans la courtoisie qui leur estoit faitte, machinerent a^b vouloir usurper la seignourye^c de la cité et du royaulme. Le roy, de ce adverti, les fist prendre et constituer prisonniers. Leur conspiration congneue, ilz furent condempnéz et jugéz a estre tous^d decapitéz.

(302.) Or, avoient les Lacedemoniens ceste loy, que quant mesfaitteurs^a estoient condempnéz a mort, on les gardoit une nuit depuis leur sentence donnée sans les executer^b a mort^c. Ceste sentence venue a la congnoissance de leurs femmes, elles vindrent comme^d desconfortees au tourier ou garde des^e prisons, et par doulces et humbles requestes obtindrent de parler a leurs marys avant leur mort et furent en ceste nuit mises et encloses en la prison avec eulz.

(303.) Quant le tourier se fu^a retrait et la prison fu close, tous se despoullerent hommes et femmes, et prindrent les femmes les vestemens de^b leurs mariz, et les maris les vestemens de leurs femmes. Puis, quant vint l'heure qu'il^c sembla couvenable au tourier^d de mettre deshors ces femmes, il vint et ouvry^e la prison^f. Tous les hommes ainsi vestus des habis de leurs femmes partent dehors^g, le visage couvert comme femmes de dœul, et s'en vont leur chemin et trœuvent^h maniere deⁱ partir de^j la cité – et ainsi s'enfuyrent et se^k saulverent et leurs femmes demourerent en prison^l.

(304.) De ceste hystore fait mention saint Jheromme^a en son *Epystle ad Rufinum*³²⁰ et Ovide, le poete^b, en son VII^e livre^c [fol. 51^v] de *Methamorphose*. ³²¹ Que peut on maintenant dire de teles dames, qui tant loyales furent^d a leurs maris, et de tele et si ardant amour les amoient, et si ferme et tant constante estoit leur amitié que pour saulver leurs maris misrent en dangier leurs vies? Plus grant^e amitié ne peut estre, se tesmongne^f nostre saulveur Jhesucrist, que de mettre son ame en habandon pour son amy. Dignes donques^g de louenge^h sont teles dames, comme conclud Valere, qui ainsi loiaument ont usé d'amitié. ³²²

(305.) Se je continuoie tousjours a parler de ceste vertu^a, si^b ne me seroit il possible vuider la sourse^c de la fontaine, ne de exprimer et^d declarer les ruysseaulx^e qui en^f procedent. Pour ce j'en feray yci atant fin et parlerons de la quatrisme fille de justice que nous nommerons pité^g.

III. Variantes et glossaire

Variantes

Les chiffres renvoient aux paragraphes et aux notes en format alphabétique.

Sigles

```
V = HHStA Wien, Dep. Goldenes Vlies, Hs. 2, fol. 23^{\circ}–51^{\circ}; L = BnF, ms. fr. 19 128; P = BnF, ms. fr. 141.
```

- 1. a titre om. L
- 2. a = L b = L c j'en L d en L e que L
- 3. a comme L b om. L c et les sains: les L d om. L e et les L
- 4. a que estoit : que c'estoit que L, que c'estoit P b om. L c et ainsi P
- 5. -
- 6. $a \text{ quilz } L b \text{ le amerons} : l'aymerions } L c \text{ choses et de biens } P d \text{ om. } L e \text{ om. } P f \text{ nee } P q \text{ soit } L$
- 7. a nous nous adonrons: nous adhererons L, nous nous adonions P-b telle L-c estre preferee L-d om. L
- 8. a om. L b que moy L c peut estre entre: doit ne ne puit estre contre L, ne peult ne doibt estre contre P d que moy L e me doy: dois L f om. V, P
- 9. $a \text{ d'une } L b \text{ acoustumance } L, P c \text{ om. } L, P d \text{ il se } L, P e \text{ conclud pour ce} : pour ce conclud } L f \text{ foy } V g \text{ et en } L h \text{ et } L, P i \text{ ou } P$
- 10. a fait L, P-b ceste qu'est a venir : celle qui est a advenir L, ceste qui est a advenir P-c doulceur et suavité : suavité et doulceur L-d modere L-e atrempe L, P
- 11. -
- 12. a qui veult venir : qu'il vienne L-b la L-c fontaine d'amitié P-c sourt et om. L, P-e la on L -f que amour L-g continuelle L
- 13. a bien dist : dit bien L, P-b om. L-c de la L-d disant : en la disant L-e plaisirs P-f doulceurs P-g que ils : qui L, P-h en L
- 14. a n'en est : n'y a L, n'est P b louant L, aloisant P
- 15. a vice et default : une deffaulte L-b ne L-c parfaicte et L-d Toutteffois L-e c'est ... charité : par actemprance, par amour et par charité, et L-f ou P-g ne P-h ou ... ou : ne par arrogance de L-i ou L-j et quart P
- 16. a = P b reprends-le L c oit et : voit V
- 17. a = L b ne a P c divine L d vices ... obstiné : vices, dit-il, esquelz il obstine L

- 18. a ycy ... arguer: il semble que cil on ne peut arguer L, yci semble que on me peult arguer P-b et venir de justice om. L, P
- 19. a a ce respondre : respondre ad ce L-b livre convient : comment V-c om. L-d mere P-e tous ... vertus : tout bien et de toute vertu L
- 20. a qui L, P b aultres L, P c de nous aymer L, P d a P
- 21. a il est commandé : il commande L-b doncques L-c justice que L-d parquoy ... justice om.
- 22. $a ext{ Et } ... ext{ justice } om. L-b ext{ c'est } L-c ext{ a } L-d ext{ qui dit que } L-e ext{ om. } P$
- 23. α le plus om. L-b parle L-c la V, P
- 24. a noz L b quil L, om. P
- 25. a confesse que L, P-b bien L-c peut L, P-d om. L-e qui L-f et desplaisir om. L-g om. P-h om. L-i et le exhorte L-j le secoure au : luy donne ayde a son L, le secoure a son L
- 26. a Assés ... diront : Asséz on trouve d'amys qui dient L-b aisee P-c Ceste ... effect : mes peu s'en treuve par effect L-d plus L, P
- 27. a ami bon ... amé : bon amy et digne d'estre L-b en L, P-c que ... vise: car chascun vise P
- 28. a dist ledit L b diffinition et fiction L c avons L d bons beufz P e et pour L, P
- 29. a escript P b pour L
- 30. a dire pour om. L-b et dire que L-c a esté donnee L-d et ne L-e le V-f homme vicieux L, P-g que il : qui L-h et doy om. L
- 31. *a* qui y est *P*
- 32. a Chapitre a L
- 33. $a \text{ om. } L b \text{ trouvons } \dots \text{ lyéz} : \text{ devons finablement lier } L c \text{ om. } L$
- 34. a om. L
- 35. a om. L b il est dessus : dessus est L
- 36. a Et L b amitié ... hommes : amitié en hommes L
- 37. a au L, P-b Et ainsi L
- 38. a c'est ... celluy om. L, P-b ne de L, P-c dyent L-d purement et : purité de cueur L-e et L, P
- 39. a telle P b n'y a L c ou qu'envye : la ou envie L
- 40. a tendre tendre V-b l'amitié P-c en L-d ne L-e ce V-f se peut ce : ce peut L-g proprieté de vraie : vraye proprieté de L
- 41. a comment il estoit : Comment est-il L, P-b soit L, P-c aist L, P-d est L, P-e a L, P-f om. V-g doit L, P-h ses biens et de sa fortune : sa fortune et de ses biens L, P
- 42. a en amitié ensemble : ensemble en amitié L b om. L, P
- 43. a ne viensist L, ne venist P b de ses: des L c Et L
- 44. a telle L, P-b om. L-c n'est L-d vivre l'omme : l'homme vivre L, P-e s'il P
- 45. $a ext{ s'il } L b ext{ sapience } L, P c ext{ om. } L d ext{ est sa } L, P d ext{ son ennemy : I'annemy } L f ext{ la follie : folyes } L$
- 46. α beaulz et bons : bons et beaulx L b l'ame L, P
- 47. a eust L, P-b a L, P-c a L, P-d ne la P
- 48. a font L-b naturelement ... duree : de plus longue duree naturellement L-c plus ... l'aultre : se delictent plus l'ung a l'aultre L-d es courages : en couraige L, P-e parens L

Documents, études et ressources scientifiques pour la recherche sur la cour de France, de ses origines au 19^e siècle. http://cour-de-france.fr

- 49. a quilz L b ou non vouloir om. L c le veult P d veult avoir l'ung L e l'aultre aussi : aussi l'aultre L f et L
- 50. a seur est : est seur L b qui plus L, P c qu'ilz V d a faire L
- 51. a gaing L, P-b Et ainsi L-c qu'elle L
- 52. a Livre ... maulz : Livre des biens et des maulx de la fin L-b comme L-c om. L-d que L-e ne soit P-f sollicitude L, P-g pence L-h l'ung a L, P-i, j manquent dans L, P-k a princes L, P-I a seigneurs P
- 53. a en lugurtin om. L b Ne ... ne : Puissance et armee L c ou L, P d grant seüreté : vrayes seüretéz L, P e pays ou royaulme L f ou L, P g aura besoing : besoing aura L h servi et om. L, P i de L, P j par argent ... service : a son service par argent ne payement que luy donne L, P k puissance L l ne ... donne om. L m seulle et pure L, P
- 54. a que L, P-b au couraige L, P-c om. L, P-d au L, P
- 55. a si engendre L-b monstrer L, P-c Dieu n'a rien : Rien n'a Dieu L-d deletable ... doulce : doulceite ne plus delectable L, P-e om. L-f est ... pluseurs : elle contient plusieurs choses L-g loy L-h om. L, P-i n'est ... importune : ne part jamais et n'est inoportunee L-j jamais ... moleste : jamais desplaisir ne te fait ne ne te moleste L
- 56. a qu'est L, P b s'il L, si P c leur necessité : leurs necessitéz L, P
- 57. $a \operatorname{se} L, P b \operatorname{apercevoir} L c \operatorname{ou} L$
- 58. a bien L b bien L, P c om. P d experience L e oblige L, P f par L
- 59. a om. V
- 60. a l'amitié ... bonté : la bonté et l'amitié L, P b ilz ... noises om. L c, d om. L
- 61. a n'en P b quant ... merchis : et n'en veoit ung, auquel il peut randre grace ou mercy L c et dire om. L d qu'ilz L e om. V f fins L
- 62. a respond L, respondre P
- 63. $a \text{ om. } L b \text{ et de } \dots \text{ affin om. } L c \text{ amis vrais et : vrais amys ou } L$
- 64. a Qui ... faints : Des vrais amys ou faints L
- 65. a ne ... quis : on ne doit accepter L-b les cuide estre : cuyde qu'ilz soient L-c om. L-d aydant L-e et L
- 66. a ou L, P
- 67. a om. L b pas a: de L, a $P c \text{ c'est } \dots$ amer $om. L d \text{ ne a: ou } P e \text{ ne a choisir } \dots$ qui : et ne la doit on choisir ne accepter, pour ce qu'elle $L f \text{ car ce : adonc } L g \text{ il } \dots$ touché : dessus est dit L
- 68. a apert par L-b om. L-c vraye L-d om. L-e amour est L-f autant L-g fois L-h au L, P-i tel L
- 69. $a \operatorname{cest} L b \operatorname{om} V c \operatorname{peut} \dots \operatorname{amiti\'e}$: puit naistre amiti\'e ne venir $L d \operatorname{Que} L e \operatorname{en} \operatorname{tel} L, P$
- 70. a om. L b en L c se doit-il querir ... trouver : la on la doit trouver, la on la doit querir L d, e om. L f l'homme L g om. L, P
- 71. a d'amour L b quant tous ses: tous les L, tous ses P c suspection L, P d om. V e la L, P f l'amour P
- 72. a suspection L b que L, P
- 73. a le V b En ce : Et s'il L
- 74. a pas L b ou L, P c celle L d comme ... est om. L, P e om. L

Documents, études et ressources scientifiques pour la recherche sur la cour de France, de ses origines au 19^e siècle. http://cour-de-france.fr

- 75. a venu L-b ses meurs et ses conditions L, meurs, ses conditions P-c om. L-d que il : qui L-e il avoit par avant L-f et L-g si se L-h l'experience journelement : journellement l'experience L
- 76. a vicieux L b en L, P c et ainsi L
- 77. a se desistent L-b om. L-c ou se P-d Ainsi ... anientist om. L-e Et pareillement L-f et L-g Et ... legierement : Et tant legierement souvent L
- 78. a, b om. L c qui en L d pour ce om. L, P e vice P f d'avoir L
- 79. a Ilz ayment : Il ayme L-b sa L-c, d om. L-e jugent L-f estre bonne L-g personne, par laquelle il use de sa volupté L, P-h est L
- 80. a aultre L, P-b facent L-c au ... du: quant au L-d y pregne : pregnent L
- 81. a om. L b qui L, P c chose mondaine: choses mondaines L, P d Jehan P e les P f disant ainsi : ainsi disant L
- 82. a entiere L-b om. L-c et L, P-d Et ... trouvee : est trouvee ceste L-e il L-f telle L-g ilz se L, P-h le V-i om. P
- 83. a om. L, de leurs: des P-b vertu, non pas par accident L, P-c pour ce fault L-d vivera l'omme : l'homme vivra L, P-e om. L
- 84. $a \operatorname{des} L b \operatorname{transsitoire}$ et survenant L, transitoire survenant $P c \operatorname{bont\'e} L d \operatorname{om}$. $L e \operatorname{laquele}$ vertu : qui $L f \operatorname{ou} L$, ne $P g \operatorname{se}$ biens om . $L h \operatorname{si}$ viennent $L i \operatorname{sont}$ pas L
- 85. a Pour ce : Pourtant L, P-b communement que L-c feale et om. L, P-d que on : qui L-e que feu : ne feu L-f faim, ne soif L-g de le ... Dieu : de le amour [!] de Jhesucrist V, de le ... Jhesucrist P-h ne L
- 86. a celle L
- 87. a trouvé celluy L-b om. V-c richesse L, P-d joie que : que joye L, P-e tout les L-f, g om. L-h et son L
- 88. -
- 89. a en ... ou om. L, P
- 90. a vraye amour: amour vraye L b par ... de om. L c ia V
- 91. a pas a L b j'ay par L, P c vertueux homme L d je L e om. L
- 92. a simple et: simplement L
- 93. a amitié L
- 94. a y a L b Et ainsi L, P c avant L d quel L e a luy om. L
- 95. a ne se L-b cuide L, P-c amy L, P-d et L-e jamboyer par le marché L-f par le ... place om. L-g justes et P-h travers travaulx L-i oisivetés L, P-j ou L-k om. P-l non au ... chaussee: non es bourdeaulx L
- 96. $a ext{ le } L b ext{ et } L, P c ext{ om. } L d ext{ par } L, P e ext{ Declaration } L f ext{ doibz } L, ext{ en peus : dois en } P g ext{ a entendre } que P h ext{ d'espoir } L, P$
- 97. a dist ... son : Cassiodore dit ou L, en son : au P-b om. L-c adviennent L-d acheter ou vendre L, P-e penseras trouver L-f pois L-g om. P-h achapter et payer P
- 98. a gueroit L b veulz corrumpre : conrons L
- 99. a om. V b ou par L, et par P c nulle L d a ... heures : en toute heure L, a toute heure P e car comme L f separent ... laissent : separe ne le laysse L, P
- 100. a innuer L

- 101. a Tulles L b estre present : present estre L c allecher P
- 102. a selon L, P-b Dorothenan L-c respond L-d om. L-e pas L, P-f om. L-g se ingerer L, courrouce P-h que pour P
- 103. a om. L, P-b obeissent L-c conforter et consoler : conforte et console L-d soient gardez : soit gardé L, P-e peult L, P
- 104. a vray L-b et de faintz : ou de faintifz L, ou de faintz P-c om. L-d qui soit bon et convenable de L
- 105. -
- 106. a Experience L-b enseigne L-c experience P-d bon vray L-e doit L, P
- 107. a Ysocrates L, P-b pas L-c Et aussi L-d et L-e ayes L-f legieres et communes : communes et legieres L, P-g puis de : sans L-h n'y as L, P-i tu ne ... grevé : tu n'y as rien gaigné L-j experimenter et discerner: discerner et experimenter L-k si ne L
- 108. a adversité L, P-b om. L-c Ecclesiaste L-d point L, P-e ne L-f esprouvé ou : en L, esprouvé en P
- 109. $a \operatorname{dont} L b \operatorname{ton amy} L c \operatorname{au} L, P d \operatorname{l'on} L e \operatorname{om} L$
- 110. *a om. P b* qui *L*
- 111. a prophete L, P-b et mon L, P-c le me : me le L-d luy vouldroie : le vouldrois L-e auray L, P-f je le L, P-g toutes fins : toute fin L, P-h tel L, P-i mon amy : a mon amy le secourir L, P
- 112. α faire a son amy: a son amy faire L, P-b subgectz L-c consors L
- 113. $a \operatorname{le} L b \operatorname{sa} L c \operatorname{et} \operatorname{en} L, P d \operatorname{l'en} V$
- 114. a manieres de gens L-b om. P-c il semble ... esprouver : on doit esprouve et le peut et doit-on L-d om. P-e de L-f sinon en L, P
- 115. a envers L, P b envers L c est L, P d qui est om. L e souverainement pour sa souveraine bonté L, P f quilz L
- 116. a seuls V-b prouchain L-c Dieu donques : doncques Dieu L-d de L-e negligent L, P-f fier l'omme : l'homme fier L, P
- 117. a Deuteronomii L b om. L
- 118. a c'est assavoir L-b le ... que om. L, P-c fol L-d conseil L-e des L-f qu'il P
- 119. a choisir L b retenir L, P c ou folle vie om. L
- 120. a si follement, si indiscretement : si dissolument L, si indiscretement P-b tant et si L-c ne on : et L-d on L-e ne pour tant : et sil L-f il c'ensuit L-g parlant L-h derision et moquerye : mocquerie et derrision L-i assis L, P-j quil L-k par plus L
- 121. $a \circ m$. $L b \operatorname{scet} L c \operatorname{ses} L$
- 122. a que L, qu'il P-b dol ne om. L-c ne par : et P-d cautele mauvaise : mauvaise cautelle L-e follement parler : parler follement L-f songne d'estre : soyes L, P-g rechest L-h amitié L
- 123. α en tous ... aime om. L-b ne habandonne L-c om. L
- 124. a Abrahan, nostre pere : noustre pere Abrahan L-b mais L, et P-c ygnorast L-d leur L, P-e circumstance L
- 125. a ne nous : nous ne L, P-b nous L-c ne povons nous : nous pouvons L, ne pouvons P-d om. L
- 126. a seulement L, facillement P-b pour vray premier L-c om. P-d peu d'affaire L

Documents, études et ressources scientifiques pour la recherche sur la cour de France, de ses origines au 19^e siècle. http://cour-de-france.fr

- 127. a avoys L b leur est L c demeurent L d et privauté om. L e om. L f des vertus : vertu L g les tarront : s'en tairont L, le tayront P
- 128. a a bien L, P-b doivent L-c ce que L-d esgart L-e conduire L-f om. L-q om. L, P
- 129. $a \circ m$. $L b \circ L c \circ L = c \circ L d \circ M$. $L d \circ M$. $L d \circ M$. $L d \circ M$.
- 130. a amy seur : son amy pour L-b om. L, P-c a L-d om. L-e a favoriser P-f paciemment P-g Et se ... de luy om. L-h en L, P
- 131. $a \in L b$ d'ung L, P c qui L d pas L e om. L f respondit L, P g om. L h se il : si L i qu'il le : le doit L
- 132. α et salutaires L-b du pecheur : des pecheurs L, P-c om. L, P-d au L-e ne L
- 133. a dist Boece : Bouece dit L-b Crisostome : Cristostome dit L-c om. L-d ou L-e d'eulz : d'eulx ont L-f que L, P
- 134. a om. L b il n'a pas ses mains ... ses amis om. L c ou ... luy : mesmes ou plus L
- 135. a es courages : au courage L, P-b amitié vraye : vraye amitié L, P-c a princes ... roix : a roys et a princes L-d charité P
- 136. a si veult L-b dit es L, P-c aussi au .VIII. e om. L-d om. P-e celles L-e flacterie L, P-f adulation L, P
- 137. a et en L-b pour L-c soy P-d amy L-e om. L
- 138. a om. V b doivent L c estable L, P d ses L e et les L f om. L, pas P g amitié L h mains V i contennement L j ou P
- 139. $a V^e : VI^e L b$ entre ses : avec les L, entre les P c grant L d si L, P
- 140. $a \circ m$. L b peult plus L c mesmes decongnoistre L d en L e amiable L, P f servir L
- 141. a tousjors tenir: tenir tousjours L-b rigeur de sa om. L-c homme ou tel prince L, P-d distille L-e om. P
- 142. *a om. L, P b* comme *L, P*
- 143. -
- 144. a Ypocrates L-b sera honteuse L-c luy sera om. L-d non avoir V
- 145. a qu'il L b se P c a dire P
- 146. a avec luy om. L-b familieres ... devises : familiere et singulieres devises et privees L-c oyseuses vies : oyseuse vie L, P-d non L, P-e science L-f ne L-g om. L, P-h om. L-i pencer L-j dont P
- 147. a om. V b om. L, P c deviennent L d par L, P e amy L
- 148. a Livre de quatre L, P-b qui L, P-c om. L, P-d licites L
- 149. $a \text{ om. } L b \text{ mais } \dots \text{ amiti\'e } om. \ L c \text{ contrainct } L, P d \text{ n'est tropt } L, P e \text{ journelement ont : } ont journellement } L f \text{ avec les : aux } L, P g \text{ condition } L, P h \text{ jamais } \dots \text{ amiti\'e : acquerir amiti\'e jam\'es } L i \text{ aincois ceste: mais celle } L$
- 150. a Lucaon V b om. L c en P d tel L e luy L f ne foy L, P
- 151. -
- 152. a garder L b entretenement L, P
- 153. *a* Comme *L*
- 154. a vouloir sentir P b sentir et innuer : vouloir sentir L
- 155. -

- 156. a mari mort P-b mere ... mari om. L-c a P-d et ou ... demourray om. L-e suis L-f tienne L, P-g doy-je V
- 157. a l'amour L b point L, P
- 158. $a \ om. \ L b \ conduire \ L c \ que \ on ... \ maniere \ om. \ L d \ om. \ V e \ doit \ L f \ delaisser, et pareillement le doit on aussi delaisser \ L, P g \ puisse \ L$
- 159. *a* Achillon *P*
- 160. a s'il L, P b s'est P c dit pas L d et ... et om. L
- 161. a Grece; il dist L b om. L c et le L d om. L e apres repentir L, P f l'avoir L g et tel L, P f l'avoir L g et tel L, P f l'avoir L g et tel L, D f l'avoir D f
- 162. a donnent L-b corrige le L-c le L, P-d l'excuse L, P-e mais estaindre om. L
- 163. a ycy semble : semble icy L b ung L c et L d contencion entr'eulx L, P e Pour non : Par nom L f celle L g ceste de ses : celle des L
- 164. a de ses P b jugement L c il deviendra L, demourera P
- 165. a = P b recitant V c femme P
- 166. a om. P b l'Ecclesiastique L c et desjoint om. L d l'exemple P e om. P
- 167. $a \operatorname{occiz} L b \operatorname{aussi} L c \operatorname{rompue} L$, corrompue $P d \operatorname{deux}$ freres : frere amyablement L, deux freres amyablement $P e \operatorname{peut} \operatorname{pas} L f \operatorname{peut} L$
- 168. *a* Et en *L*, *P b om*. *L*
- 169. *a* anchiennes amitiéz : amitiéz anciennes *L b* seurement, ainsi fait le vieil amy son amy *L*, *P c* aussi *L*, *P*
- 170. a d'Acquin en son Livre de Quatre L, P-b perpetuelement ... et : conserver et perpetuellement L, P-c parolle L, P-d ne ne L
- 171. a qui L b Le premier : La premiere L c cruel ... despit : fellon, cruer despit L d luy L, P e a L, P f sont les P g la deffaulte de l'experience : le deffault d'experience L, P
- 172. a constans L, P-b hommes plusieurs racontent qu'il y a eu plusieurs L-c qui ont L-d mont L-e ce dont: et en L, dont P
- 173. a grant L, P-b pour L, P-c om. L-d estant de L-e ses L, P
- 174. a om. P b Canee V c de L d qu'elle L e innombrables L
- 175. a sont plus L b om. L c om. L, P
- 176. *a* bien *L* − *b* om. *L*
- 177. a grande L, P b om. L c durent L
- 178. a om. V b fortune L c vient L d foy L e qu'il L f a l'avanture L, P g n'en avoir point L h foul L i celle L
- 179. a Car en ceste om. L, P-b et L-c chest L-d je le L, P
- 180. a Et pareillement L-b soit le L, P-c et le L, P-d om. L-e ceulx L
- 181. a om. L b du L c argument ... legiereté : note et argument de iniquité L, note et argument de legiereté P d mais ... iniquité om. L e om. L
- 182. a estre L b et L c qui L, P d monstré L
- 183. a regle ou loy : loy ou regle L-b armé ... amy : garny d'amy et armé L-c ne habandonner L-d om. L-e reprocque L
- 184. a temps de om. L
- 185. a que plus: qui pis L, P b om. L

- 186. a et L, P-b plus legierement L, P-c adverse fortune : adversité L, P-d souvent aussi L, P-e pour L-f qu'il se: que le L-g a besoing d' L
- 187. *a om.* L b plus L c nommés et monstréz L d eur ... félicité : labour, de prosperité et filicité L e om. L f ou L
- 188. a puissant ... riche : riche et tres puissant L, P-b et se L-c renformé L-d grande L, P-e que ung P-f le ... de om. L-g et le obtint om. L-h esté ce : ce esté L-i de ses : des L-j d'entre elles L-k occupoit L, il occupoit P
- 189. $a ext{ si } L b ext{ en armes et } L, P c ext{ puissant } V d ext{ d'eulx } L$
- 190. $a \operatorname{Si} L b$ la bataille et la P c ensuy V d ne quis: veu L, P e om. $L f \operatorname{ses} L$, et ses P
- 191. $a \text{ om. } L b \text{ et } L c \text{ est } P d \text{ glore } \dots \text{ sa om. } L, P e \text{ om. } L e \text{ compaignoient } V, P$
- 192. a om. L b print L c om. L d virent L, voyent P e enraigé L, P f seul sien : sien seul L g om. L h peust L i om. L, les P j l'abandonna L k om. L, P l om. P m le V n om. P
- 193. a en est L, P
- 194. -
- 195. a = P b Comment ... fyer: Comme on se doit fier en son amy L
- 196. -
- 197. a ce doncques : quoi L, qouy doncques P b s'ensuiroit V c noyeuses L, P d om. L e om. L, P f comme ... supportast om. L g point ... amy : cler amy et entier L h qui L, P
- 198. a om. L
- 199. a celle fiance : telles fiances L, telle fiance P-b om. L-c si L-d esperance et espace L-e qu'on L, P-f y doit fyer : doit fier en luy L-g apparoit L
- 200. a om. L, P b il est dessus : dessus est L c y P d peut L, P e om. L, P
- 201. a om. P b tel P c suspection L, P d son L
- 202. a dit et nommé : nommé et dit L-b suspeconnée ... aulcung : proferee par aucung suspectioneux L, P-c ou haÿr om. L-e devise L, P
- 203. a qui L b et quel L c foy V
- 204. a Pourquoy L-b longuement a esté : a esté longuement P-c om. L, P-d luy estant L-e print L, P-f fort L-g la medecine om. L-h au long : a plain L-i dessus au L, P
- 205. a Prousite L-b ne ne L-c tu ne L-d puis aprés L-e et ne L-f l'a esté L
- 206. a ceste L, P-b semble Socrates disant L-c divers L-d om. L-e fais L, P-f tous poins toy: tout point de son L-g luy, jusques ... de luy om. V-h l'en L-i ou de L, P-j qu'il L-k om. P
- 207. a cougnoistre L-b om. L, P-c 'monstre' dist bien om. L-d Le Saige dit bien que L-e correptions L
- 208. a = L, P b et ... amy om. L, P c durté L, P d survient L, P e soubtraire L f retirera L, P g amis L h ne ... en : qu'il ne fie a L i ne demeure L, P j om. L k est celluy : celluy est L l om. L
- 209. a treuve L-b et en L-c om. L, P-d tyennent L-e panche L
- 210. a duquel: dont L-b car L-c a L-d reverence et humilité : humilité et reverence L, P-e
- 211. a si salua L-b om. V-c et Alixandre L, P-d respondit L, P-e doit point L
- 212. a om. L b nous premier L, P c om. L d resjouy V e qui L
- 213. a qui L b pour Alexandre om. L c et L d om. L

Documents, études et ressources scientifiques pour la recherche sur la cour de France, de ses origines au 19^e siècle. http://cour-de-france.fr

- 214. *a om. P b* car ... amitié *om. V*
- 215. a amy parfait L
- 216. a de l'amy dit L-b la ... amy : sa constance L-c qui L-d om. L-e et bien : ou mal L-f tu dois L, P
- 217. a Et pour L-b l'Ecclesiaste L-c de sa L, P-d om. L-e pas tant L, pas P-f amitié L-q a L, P
- 218. a dissoult L, P-b derompt L, P-c om. L-d devant P-e qui est om. L, P
- 219. α es amitiéz : en amitié L, P-b ayme L-c se ayment L, P
- 220. a de l'Ecclesiastique L-b vray amy, qui L, P-c amer L-d qui ... autre : aultre qui est L
- 221. a eut L, P-b et consentant L, P-c en L, P-d criminer L, crimineux P-e de l'onneur : d'onneur L-f te L-g que on : l'on L-h trouvoit L-i qu'ilz L
- 222. $a ext{ en } L, P b ext{ se advisa } L, P c ext{ bien notable } L d ext{ ou } L, P e ext{ et sa } L, P f ext{ du } L g ext{ et se } L, P h ext{ a}$ $L, P i ext{ grande } L, P ext{ et sa } L, P f ext{ du } L g ext{ et se } L, P h ext{ a}$
- 223. a de boutter : mectre L-b Jupiter, le souverain des dieux L, niger Jupiter, le souverain des dieux P-c l'eusses L-d amour qui estoit entre toi et luy L-e si villain L-f qu'il L, P-g malfaicteur L, P-h il L-i matiere de amitié P
- 224. a om. L b demand'e et command'e L c, d om. L e Et Blosius L f couraige et constant L g Quant L h il L i om. L, comme P
- 225. a d'amitié ... dist : ou il dit L-b l'euyst ... ne : l'eut on peu L, P-c voulust L-d notice L-e qui L-f monstray L
- 226. a de celluy L b Pompeius L c le prandre L, P d om. L, P
- 227. a Tymbre L-b om. P-c Graccus passer: passer a Gracus L-d au dit Graccus om. L, a Gracus P-e combattoit L-f parlé dessus P-g desquelz ... magnanimité om. L
- 228. a et amys L b il L c la constance et exemple L d secourir leur L e peuyssent avoir : eussent L, P
- 229. a brefvieté L-b ou P-c d'avoir esté : d'estre L, P-d et chose om. L-e om. L
- 230. a recite L, P b om. L c qu'il aymoit L d print L, P e tuer David : le tuer L, P
- 231. *a om. V b* grant *L*
- 232. a Miroboseth L-b foible L, P-c soubz L-d seoit et mengoit L, P-e propre filz : filz propre P-f Ethay L, P-g en fuyant L-h que en L-i en quelque L
- 233. Periandius L-b philozophes L-c et L, P-d om. L-e bien ... amy om. P
- 234. $a \operatorname{se} P b \operatorname{quil} L c \operatorname{om} L d \operatorname{et} L$, et le $P e \operatorname{de} l'\operatorname{omme} : d'\operatorname{homme} L f \operatorname{est} \operatorname{en} L$
- 235. a de ses L, P b om. L c ou ... chapitle : au cincquiesme d'Ethicques L d il L e pareilz L, P f il L q en P h il L
- 236. a Et pour L-b S'il te L, P-c ne ... tant om. L-d toy et P-e ne L, P
- 237. a appercevra L, P-b om. L-c sa P-d loyauté ... bonté : bonté et loyaulté L, P-e loyalle L
- 238. a fermes et om. L, P-b livres L-c Nouvelle recthorique L, P-d Qu'il L-e et L, P-f om. P
- 239. a ayder L-b en son L, P-c laide chose L-d ou denyer : et nyer L, P-e l'on L-f avoit L-g pité V
- 240. a livre de L-b suscepto L-c ardant L, P-d ne pour P-e om. L
- 241. a om. L b om. L, P c Proverbes de L, P d despartir L, P e s'il L f se y quierent ilz : s'ilz quierent il L g il L

Documents, études et ressources scientifiques pour la recherche sur la cour de France, de ses origines au 19^e siècle. http://cour-de-france.fr

- 242. a et felicité P b bon amy L
- 243. a consolons L, P-b om. L, P-c de l'un : l'ung de L, P-d tritesse L
- 244. a lyesse L, en liesse P-b qu'il est L-c de amertume : d'amer L-d allege L, P-e remest tristresse : remect tritesse L-f et L-g et L-h om. L-i et L-j d'amitié L
- 245. a = V b om. L c et par qui L, et en qui P d om. L, P
- 246. a om. L
- 247. $a \ om. \ L b \ en \ L, P c \ a \ L, P d \ a \ luy \ L$
- 248. a Et Anthoine L-b vit L, P-c si enclin et si L-d grant L, P
- 249. a que quant V-b Livre ... ou : au L, P-c pou a : peu L-d toy ... il: dit-il, « toy, homme P-e le te: te le L
- 250. a t'eust L b donnés L c te envoyent L d laisse cilz qui : laissent ceulx qu'il L e om. L f veinz L g laisse L, P h que ... monde : que ne vault toute la richesse du monde L, P i qui L, P j acquerre L k desires L
- 251. a grande ... dist : grant constance, dit et pourte grant substance L b qu'ilz L
- 252. a om. L-b entendre aulcunement : aucunement entendre P-c entendre ... amitié : estre aucunement entendu qu'est amitié, amour L-d ou L-e il L-f avoir avoir V-g absence P
- 253. a en ... de : absent L, maintenir ... de : tenir absent P
- 254. a des fortunes : de fortune L b est la L c amy L d tiennenes L
- 255. a nuyt a: nuist V b s'il ... amy : s'il ton vray amy est L c parles L d il est ... luy : tu es en luy et il est en toy L, P e qui L, P f om. L g estoit L
- 256. a a quoy L, P-b te seroit L-c ne aroit pas : n'auroit pas la delectation de L, P-d vous verriéz : verriers L, P
- 257. a que l'on b amour asséz L, P c Mais ... ayment om. V e qu'il L f grieve son : griefve mon absence et a moy son L g il V h present L
- 258. a escript L-b qu'il L-c escriptz L, P-d te rescrips : t'escriptz L, P-e, f om. L, P
- 259. $a \text{ om. } L b \text{ le } L c \text{ foys } L d \text{ le } L, P e \text{ om. } L, P f \text{ escript } L g \text{ unes lettres } V h \text{ souppe } \dots$ deambule : ambule L
- 260. a oreille L, P-b en L, P-c cy L-d om. V
- 261. $a \operatorname{car} L b \operatorname{om} L c$ presentes $P d \operatorname{d'ung} L e$ Barbus $L f \operatorname{l'eure} L$, P
- 262. $a \text{ om. } L, P b \text{ om. } L c \text{ d'amitié } L d \text{ d'aultres } L, P e \text{ exemple } L, P f \text{ s'en hode } \dots \text{ annoye} :$ s'estrange et s'ennuye L g le L, P
- 263. a absence L, P-b en L, que P-c son amy L-d om. L, P-e laisse pas donques : laisses donc pas L-f demeure L, P-q en absence L, P-h a la L
- 264. -
- 265. a Petrache L-b doncques L, P-c amour est L-d seulement sa char : sa chaire seullement L-e se ayment L, P-f ne P-g qu'il L-h povoir ... vertu : vertu contre pouvoir P-i s'il L
- 266. a amitié ... amy : amy, ne ton amitié L-b laquelle est L, P-c autres P-d om. L-e clerement moustré : monstree clerement L-f qu'il ayme L, qui ayme P-g point L, P-h et si grant pris : pris, ne si grande L-i om. L
- 267. a aprés la mort tu gardes : amour tu gardes aprés la mort L-b ton amitié om. L-c et V-d peuent V, P-e te survendra : et L-f dont ... amityé : pour avoir ami V

- 268. a Cesar et Herode : Herodes et Cesar L, P-b ennemy L, P-c de l'amitié om. P-d si grande ... d'elle : telle et la beaulté d'elle telle L-e ayr L, P-f fait L
- 269. a Voire las om. L, P-b il est L, et il est P-c om. L-d tu le L, P-e a la : aucunes L
- 270. a om. L b se le enhorte L, le enhorte P c haultaine L d et L
- 271. $a \operatorname{sera} P b \operatorname{qui} \dots \operatorname{ceurs} : \operatorname{qu'il} \operatorname{sera} \operatorname{mort} \operatorname{en} \operatorname{mon} \operatorname{cueur} L c \operatorname{om} L, P d \operatorname{ilz} \operatorname{ne} \operatorname{om} L e \operatorname{ilz} \operatorname{ne} :$
- 272. a la ... de : de la memoyre P-b nostre ... ami : Noustre Seigneur L-c moult L
- 273. a tumber L, porter P b disciple L c point L, om. P e om. L
- 274. a je te allegués L b ta L c en L, et P d om. L e amyable L, P f om. L g perdu L b celluy ... aye: tousjours je les ayes L, P
- 275. a dont de : donc L-b on on V-c et de L, P-d ou L-e om. P-f honnestes L-g a son: au L,
- 276. -
- 277. a et L-b par L, P-c qu'il L-d qu'il L-e ou L-f deshoneste et reproucable : reprouchable ou deshonneste P-g d'amour et d'amitié : d'amitié et d'amour L, d'amour et amitié P-h mariz L, P-i que que V-j violente amour et L-k et ... d'amour om. L-I entre les L, P-k ensuivyr L-m et a L, P
- 278. a signe L b vouloit L, P c II se L d sur ce : sur L, P e et divinateurs om. L f d'eulx L g deux vivoient L h meurt L, P i si mourroit L j om. L, P k failloit L, P
- 279. a tel L b la L c fumelle L d une question L, P e mary L, P f pure follye: follye pure L g folle ... prenostication: vaine pronostication est folle foy et L
- 280. a de l'amityé de l'amy, du L, de l'amitié P-b et de: a la P-c touchant ... eulx om. L, P-d aultre exemple : aprés exemple de l'amytié de la fame au mary L, P-e quil L, P
- 281. a en P-b cougnoissance L-c la ... de om. L-d Aloestes L-e laquele ystore : l'istoire L, P-f le poete om. L-g mecion L-h le deduit : desduict L, deduit P
- 282. $a \operatorname{ceulx} L b \operatorname{qu'ilz} L c \operatorname{Et} \operatorname{ce} L d \operatorname{subjection} L, P$
- 283. a Et L b print L, P c par L d survirent L e qu'il L f om. L, P g serviecte L h om. L, P i la deschira : le dessiré L j sa L k affin pour L l qu'il L
- 284. a qu'il L-b subgection L, P-c point bailler L-d surprent L, P-e si ne la : nous ne l'avons ne L-f au L, P-g peché L
- 285. a pareille L-b grant L-c d'une ... laquele : de laquelle maladie L, P-d grant L-e cendre L, P-f tout ... lieu : au myllieu L, P-g chaffault L, P-h la ... enbausmer : voulloit icelle oingdre et enbasmer L
- 286. a aprés qu' P-b vivre ... femme : aprés ce qu'il fut privé de sa femme, vivre L-c aultres L-d tous L-e honneste L, P-f om. L
- 287. a recité et repputé L-b grande L, P-c maing occir et L-d avec ... de : pour l'amour qu'ilz avoient L
- 288. a Julles L-b espouse L, P-c jeu L, P-d om. V, P-e taché et honny L, P-f elle L-g que il : qui L-h frayeur L-i sceut L-j om. P-k pasmee L, P-l om. L-l enxainte L-m l'enfanta P
- 289. a vesqu L, vescu P-b om. L-c bon entretiennement L-d om. L-e om. L, P-f fu de P-g om. V-h cest L, P-i de P-j Phinee L, Finee P-k ouyt dire L, P-l om. L

- 290. a d'amour ... demoustra : demonstra encoures d'amour L-b om. L, P-c couteau ne glave : ne glaive ne cousteau L-d et les ... ardans om. L, P-e de d'aucungs L-f et ... dissent : dissent, et le plus L-g om. L-h en ... mur : d'ung hault mur en cheant L-i om. L, P-j qu'elle ne vive : que ne vesquit L, qu'elle ne vesquist P-k leal amy : loyal mary L, P
- 291. α fille de Cathon om. L-b d'espoir et desepoir L-c grant L
- 292. $a ext{ le } L b ext{ tenebre } P c ext{ ancore sa lueur}: encoures sa clarté <math>L d ext{ les les } L e ext{ euvres } L, P f ext{ sur } L, P g ext{ et } L, P$
- 293. a pouvoir L, P-b de nature de nature L-c aux povoirs : au pouvoir L, P-d car ilz estoient ... createur a fait om. L-e Mais ... hommes : Pour ce icelles exemples ay voulu inserer, car aucungs nobles L
- 294. a parle P b parla ... d'estranges : parle d'aultres gens d'estrange L c Archemisia L d en P e se L, le P f s'il L g si fort L h la le fist : le fit L i l'amour de son mary : de luy et den son amour P j l'amour ... fist : son amy L k tyrer ... os : elle fit tirer les oz hors L l abreuver L, abeuvrer P m om. P n estoient arrouséz : est abeuvrez et arrousez P
- 295. a et et V-b om. L-c grand L-d om. L, des P-e excellentes L-f du L-g de l' P-h leur L, P-h leur L, L archenusa L-f qu'il L-k si... fist : luy fit tres honnorable sepulture L-f Tholomés L, L arayine L, L'arainne L o au L-p om. L
- 296. a Hysicrathea V-b tant amoit : aymoit tant L-c sonstenir et porter L-d harle V-e advenist L, deust advenir P-f eust L-g eust L
- 297. *a om. P b* leaulté *L*
- 298. a entendre ... scavoir : fault entendre et savoir P-b duquel ... livre om. L-c conquerre V-d la L, P-e duquel Tyndaris om. L-f comme faignent : avec P-g aussi furent : furent aussi L-h om. L-i aussi L
- 299. a comme ... livre om. L-b eu parfait : eu fait P-c pas L-d l'on L-e continuacions L-f l'exposition L
- 300. $a ext{ om. } L, P-b ext{ ceste } P-c ext{ leur generation : leurs generations } P-d ext{ ottroi } V-e ext{ es montaignes : } en la montaigne } P-f ext{ Cargeta } L, ext{ Caigeta } P-g ext{ et vertueux } L-h ext{ vertueuses et nobles : nobles et vertueuses } L-i ext{ Lemo } V, ext{ Demno } P-j ext{ grans miseres : grande misere } L, P-j ext{ nobles gens ...} extractions : hommes de noble extraction } L, ext{ nobles extractions : noble extraction } P-l ext{ et de } L-m ext{ eurent pité : prindrent pitié } L-n ext{ grans montaignes } L-o ext{ om. } L$
- 301. a ingras V b de P c seigneurie L c condempnéz ... tous : tous condampnéz a estre L, condempnéz a estre tous P
- 302. a les malfacteurs L, P-b les executer : l'executer P-c depuis ... mort om. L-d toutes P-e tourier ... des : chartrenier qu'il gardoit les L
- 303. a tourier se fu : chartrenier furent L-b des hommes L-c qui P-d chartrenier L-e ouvre L, œuvre P-f maison L-g partent dehors : s'en partent L-h trouverent P-i d'eulx L-j hors de P-k om. V-I en prison : es prisons L, P
- 304. a Jeroisme L b le poete om. P c VII e : VIII e L d dont P e grande L, P f se tesmongne : ce le tesmougne L g om. P h louanges L, P
- 305. a pure vertu L b s'il L c sourche L, source P d ne L e russeaulx L f d'icelle en L g Pour ... pité : Et pour ce icy foys fin d'en parler, car la longue matiere ennuye les hommes L

Glossaire

```
a(i)ncois (94, 145) = avant
accointance (34) = connaissance, familiarité
adjouster foy (282) = croire, accorder créance
admoderer (10) = diminuer l'intensité d'une chose
adonner (7) = consacrer, livrer
adrecer qc. (139) = s'occuper de qc.
adulateur (206) = flatteur (?)
adulation (110) = flatterie
aigreur (10) = amertume, violence
alleguer (28, 181, 187, 230, 278) = citer
aller à sa danse (202) = selon son plaisir (?)
allevier (244) = alléger
allicir (101) = soulager, calmer
aloser (14) = louer, vanter
ambicion (202) = désir ardant, ambition
amender de qn. (126) = tirer profit de qu.
ammonester (52) = exhorter, coseiller, inciter
annoyers'annoyer / s'ennuyer (74, 262) = se fatiguer, s'épuiser
arbitrage (293) = volonté
ardant / ardens (6, 240, 290) = brûlant
ardre / ardoir (285) = brûler
arenne (295) = sable, étendue sableuse
arguer (18, 102, 268, 291) = accuser, contredire
armers'armer (183) = se munir
arrest (161) = résolution
arrestement (104) = résolument
arrester(se) arrester (82, 86, 145) = fixer, attacher, décider, résoudre
aspre (48) = dur, rude, cruel, excessif
aspreté (141) = dureté, force, rigueur
assentation (51) = consentement, accord
attemprer (10) = modérer, adoucir
aucun (261, 298) = quelque
aultretant (68) = autant
auser (293) = oser
```

```
avenir (236) = arriver (?)
aviser (que) (222) = considérer, prendre conscience que
aysible (26) = facile
bailler (34, 258) = donner
baptiser (269) = dire, donner un nom à qn/ qc
blasmer (98, 239) = faire des reproches
bordeau (95) = bordel, lieu de débauche
boutter (le feu) (223) = mettre (feu)
casuelement (294) = par hasard, accidentellement
cautele (avoir cautele) (108, 200) = se méfier (prudemment), précaution
cautement (200) = avec prudence
chaloir (150) = importer, se soucier
char (260) = chair, corps
cheir / cheoir (17, 288) = tomber
cherir (140) = honorer, flatter, apprécier
chiere (101) = expression du visage, mine
cilz (250) = ceux
civilement (254) = selon les règles sociaux, par politesse
cogitation (101, 274) = pensée, réflexion
compaignable (137) = amical, sociable
complaindre (295) = (se) plaindre, lamenter
conferer (255, 259) = faire conversation
confire (10) = achever de mûrir
confondre (241) = détruire, mettre en désordre
confusion (157) = désordre, erreur
congnoistre (2, 203) = savoir, connaître
conjoir (102) = se réjouir avec qu.
consommer (190) = brûler
constraindre (158) = restreindre, maîtriser
contempner (186) = mépriser, dédaigner
contencieux (136) = querelleur
contenpte / content / contention (14, 17, 60, 74, 138, 163) = dispute
content (se contenter de) (71) = être satisfait de, réduire ses ambitions à
contrarier (à) (19) = s'opposer à
corrigible (162) = corrigeable
```

```
coulourer (291) = orner
courage (48) = disposition de l'âme/du cœur
courouscant (15) = irritant, énervant
couroux (236) = fureur, colère
courrouscé (203) = en colère
coustumance (9) = habitude
cuider(se) cuider (140) = se croire, penser, imaginer, considérer
cuider, se cuider (65, 107, 211, 252, 288) = croire, considérer, s'imaginer
deambuler (259) = se promener
deboutter (300) = repousser, chasser
deduire (281) = développer / exposer en détail
defendre (34, 271) = interdire
deffaillir (244) = s'affaiblir, mourir
deffyer(se) deffyer (206) = ne pas faire confiance, se méfier
delectation (242) = plaisir
delitter (256) = réjouir, plaire
(se) delitter / (se) delicter (45, 48, 293) = se délecter, se réjouir
demoustrer (290) = montrer, faire preuve de
departir (183) = partager, renoncer, séparer
(se) deporter (229) = s'abstenir de, renoncer à
depuis (302) = après
derechief (113) = de nouveau, une nouvelle fois
deroguer (103) = manquer à, porter atteinte à
(se) derompre (244) = éclater, briser
desconforté (302) = désolé, accablé
(se) desesperer (236) = perdre l'espoir
desgloutir (290) = avaler, engloutir
desiderable (31) = désirable
despareil (36) = distinct, différent
desparti (286) = séparé
despit (171, 284) = insolent, odieux ; colère, haine
desplaisir (289) = douleur, chagrin, peine
(se) despouiller (303) = se déshabiller, enlever les vêtements
desserter (158) = abandonner
(se) deulir (295) = éprouver de la douleur / du chagrin
```

```
discerner (107) = identifier, reconnaître
discole (141) = incultivé, non éduqué
discorde (265) = désaccord, discorde
dissension (265) = désaccord
(se) dissolder (218) = se dissoudre
dit / ditz (3) = maxime, mot
divers (141) = inconstant, mauvais, méchant
divertir (9) = se détourner
dol (122, 181) = tromperie, fraude
dottrine (3) = enseignement, précepte, conseil
douteux (182) = dangereux
embracer (212) = faire sien
emmelle (207) = embelli, adouci
emmy (285) = au milieu (de)
endottriner (271) = enseigner
endurer (9) = souffrir, supporter
engellé (272) = gêlé
engin (3, 168) = esprit, intelligence, caractère
enhorter (54, 103, 244) = exhorter, inciter, conseiller
ennemi d'enfer (282, 284) = démon, diable
ensepvelir (269) = ensevelir
ensievyr (279, 282) = suivre
entendement (255) = esprit, intelligence, facultés mentales
entendre (45) = vouloir dire, comprends
entreprinse (283) = initiative, projet
entretenement (289) = continuation, conservation
epistle (258, 271) = épître, lettre
equiparer (176, 220) = équivaloir, faire pareil
errer (15, 72, 211) = se tromper
escheyst, escheoir (43) = tomber
escondit/-e, esconduire (174) = refuser, se débarrasser de qn.
escripture (271) = écrit
esmouvoir (236) = soulever, se rebeller
esprouver (182) = juger, vérifier
estable (236) = stable
```

Documents, études et ressources scientifiques pour la recherche sur la cour de France, de ses origines au 19^e siècle. http://cour-de-france.fr

```
estimer (279) = apprécier
estre plus tost (49) = se faire plus rapidement
estre prouchaine (110) = être proche, ressembler à
estre resolu (68) = être décidé/prêt à faire qc.
eur (187) = chance, bonheur
expedient (194) = convenable, profitable
experimenter (274) = connaître par l'expérience, éprouver
expositeur (299) = exégète
extaindre (270) = éteindre
extraction (300) = origine, naissance
faconde (149) = éloquence, facilité de parole
faigner (298) = imaginer, représenter
faillir (267) = manquer, faire défaut
faintise (51) = simulation
faire diligence (281) = s'empresser, s'appliquer à
faire injure (206) = faire tort, blesser, insulter
fame (270) = réputation
fardé (188) = peint, teint
feablement (25, 213) = avec confiance
feal/-e (85) = fidèle
fel / felon (171) = cruel, traîtreux
felicité (250) = bonheur
ferir (197) = frapper
ferme (237) = solide, fixe
fermer (237) = attacher solidement, fixer
(se) fermer (82) = se décider
fermeté (297) = constance
fiance (196) = confiance
ficher (286) = enfoncer
fiction (fiction des poètes) (28, 135, 298) = feinte, ruse, invention
fisché/-e (261) = fixé
fleble (232) = faible, larmoyant
flechir (225) = plier, céder
forfaire (103) = faire du mal / du tort, transgresser
fors (fors que) (114, 192) = à l'exception de
```

```
fortune (238, 239, 247) = sort, destin, hasard, malheur
franc / franche (266) = libre, pur, clair
fréeur (288) = angoisse, crainte
fruition (87, 194) = jouissance
fusee (188) = masse de fil enroulé sur le fuseau
qaiqnage (51) = gain, profit
garde (152) = conservation
generation (300) = descendance, progéniture
glave / glaive (290) = épée
greve (295) = plage, sable
grieve (257) = penible, douloureux
griever (140) = nuire
habonder (39, 56) = être riche, être / avoir en abondance
hasle (296) = hâle
hault (295) = noble
(se) hoder (262) = se fatiguer, s'épuiser
illec (300, 301) = la
immuer (100) = changer, transformer, bouleverser
impugnable (de imputer) (76) = attribuable
incautement (33) = sans prudence
inconvenient (289) = malheur, désastre, désavantage
indigent (107) = pauvre, être dans le besoin
indignation (230) = haine, mépris
indiscret (225, 226) = imprudent, immodéré
inexpugnable (132) = imprégnable
innuer (99, 154, 186, 277) = dire, impliquer
innumerable (238) = innombrable
ire (284) = fureur, colère, tristesse
ja (206) = déjà
jamber (95) = marcher, se promener
langeur (244) = souffrance, maladie, chagrin
larchin, larrecin (60) = vol
large, être large (148) = être généreux
las (269) = hélas
leesse (244) = allégresse
```

```
legiereté (181) = imprudence, insouciance
liberalité (59, 97, 219) = générosité, don généreux
liesse (87) = allégresse, joie, réjouissance
litigieux (136) = contentieux, douteux
maindre (58) = moindre
mains (263) = moins
mais (277) = plutôt
mansion (278) = demeure, maison
marche (300) = province
maschiner (301) = comploter, conspirer, manigancer
melancolye (192) = tristesse
memore (272, 274) = mémoire
mercy (211) = grâce
merveille (289, 295) = surprise, chose extraordinaire, admiration
merveilleux (199) = remarquable, exceptionnel
(se) mesco(n)gnoistre (139, 140, 186) = se tromper (sur soi-même)
mescongnoistre (239) = ne pas reconnaître, se tromper
mesfaitteur (302) = malfaiteur
metres (251) = vers
metrificateur (251) = poète
moderer (136) = apaiser, calmer
moult (23) = beaucoup, grand, considérable
moustrer (18, 64) = montrer, prouver
mucher (70, 108, 123, 162, 197) = cacher, dissimuler
(se) mucher (190) = se cacher
(ne ...) mye (49) = (ne ...) pas (partic. nég. de renf.)
mygnottement (188) = de manière gracieuse, efféminé
nave (285) = navire, bateau
navrer (288) = blesser
noise (60) = querelle, tumulte, bruit
noiseux (15, 136, 137) = qui cherche noise, querelleur, bruyant
nuisant (197) = contrariant
obtemperer (16) = obéir, se soumettre à
occire (42) = tuer
occultement (269) = secrètement
```

```
octroyer (300) = accorder
oingnemens (285) = onguent
ongnement (132) = douceur, onction, consécration
ongner (132) = oindre, enduire
onques (267) = jamais
orde (193) = sale, ignoble
ost (210) = armée
oster (9, 84, 250, 266) = ôter, enlever
ouyr (212, 277) = entendre
pareilleté (37) = identité
parer(46) = orner
parfaire (10, 283, 299) = achever, accomplir
parfont (63) = profond
paumé (288) = perdu
perir (238) = s'anéantir, disparaître
permaintenir (236) = rester ( ?)
pervers (33, 81, 230) = déformé, incliné vers le mal
pietier (95) = se promener
(ne ...) point (298) = (ne ...) pas
polin (169) = jeune cheval
poser (47) = supposer
pou / en pou (15) = peu, trop peu
prejudice (245) = dommage
prenostication / pronostication (279) = pronostic, prévision
presage (278) = auspice, signe
preserver (118) = protéger de
proceder (289) = venir de
procurer (42, 60, 128, 129, 147) = prendre soin de, chercher à obtenir, se procurer
prof(f)erer (26, 202) = dire, mettre en avant publiquement
prospere (187, 250) = favorable
proxime (116) = le prochain
puys (63) = puits
querir (44, 70, 95, 150, 151, 168, 190, 232, 241, 300) = chercher
reboutter (137, 183) = repousser, rejeter, refuser
reciter (52, 291) = raconter
```

```
reconsiller (268) = réconsilier
recordation (263, 287) = le fait de rendre présent, souvenir
redargutions (207) = reproches, l'opposition
redonder (89, 90) = rejaillir sur
referer à (293) = attribuer à
reluire (292) = resplendir, briller
reluisant (56, 193) = resplendissant, éclatant
renclos / renclous (188) = enfermé
repliquer (260) = répondre, protester
reprendre (98) = blâmer, réprimander
representer (211, 261) = ressembler à, donner l'image de
reproucable / reprochable (277) = abject, infâme
repugner (18, 19) = contredire, être en désaccord avec
reputer (39, 66, 259, 287) = considérer, tenir pour, juger, estimer
requerir (50, 101, 107, 131) = demander, rechercher
requeste (302) = pétition
resconfort (296) = secours, soutien, réconfort
rescripre (258) = écrire
resjouir (10, 25, 165, 217) = rendre joyeux, prendre plaisir
resolution (4, 23, 68, 72, 228, 251) = décision, fermeté
resouldre(se) resouldre (31, 274) = se décider à
resplendir (292) = briller
responce (282) = réponse, garantie
retraire(se) retraire (17, 208, 303) = éloigner, retirer, (se) sauver
rude (3, 207) = ignorant, lourd, maladroit
rudesse (141, 149) = mauvais traitement, grossièreté
s'esmouvoir (284) = s'exciter
saillir (227) = sauter
sainement (293) = entièrement, exactement
salutaire (132) = utile au salut de l'âme
saulve (295) = sans porter atteinte à
seurement (38, 169, 182) = sûrement, en sûreté, sans danger
sollicitude (52, 71) = souci, préoccupation
souefflairan (132) = doux, agréable
soulas (25, 193, 243) = plaisir, consolation
```

```
sourtre (sourdre) (12, 39) = jaillir, surgir, commencer
soustenir (56, 129, 130, 134, 232) = supporter, appuyer
soy estaindre (287) = mourir, se tuer
suavité (10, 13) = douceur (de l'âme)
subjuguer (210, 212) = soumettre, vaincre
succumber (263) = succomber, s'affaisser
suggestion (282, 284) = instigation
suppediter (250) = dominer, prévaloir
sur (286) = près de, chez
survenir (84, 127, 267, 283) = venir en aide, arriver à l'improviste
susceptible (20) = capable
suspect (182) = incertain, précaire
tencant (15) = réprimander, se facher
tenir le pié ferme (209) = rester fidèle
tenir pour (268) = croire
tesmogner (230) = prouver
tollir (85, 270, 272) = arracher, enlever, ôter
touaille (283) = nappe, serviette
toucher (214) = mentionner, traiter
tourier (302) = garde de la tour
traveiller (257) = tourmenter, torturer
trencher (248) = couper
trespasser (156) = mourir
tribulation (232) = adversité, souffrance
trop (plus) (178, 187) = beaucoup (plus)
varier (216, 233) = hésiter, vaciller
vehement (277) = ardent, intense, passionné
venin (290) = poison
vergogne (277) = honte, déshonneur
verser (263) = renverser, abattre
vicieux (30, 33, 36, 115, 160, 293) = immoral
vilipender (139) = traiter avec beaucoup de mépris
villain (223) = mauvais
vilonnye (149) = violence, insulte
voir (255) = sûr, vraiment
```

voluptueux (amitié voluptueuse) (49) = qui aime les plaisirs (amitié fondé sur le plaisir que procure l'amy)
vouloir (49, 61, 127, 133, 178, 179, 181) = volonté, intention
voyer (55) = marcher, aller
vuider (63, 305) = vider, épuiser
yre (ire) (34, 283, 284) = colère

- ¹ Julian Haseldine, « Introduction », dans *Friendship in Medieval Europe*, dir. id., Stroud 1999, p. xvii–xxiii, ici xvii.
- ² Cf. le bref commentaire du même Julian Haseldine, « Medieval Friendship and Friendship Networks. A British Academy-sponsored International Collaborative Activities project », dans *Geschenke erhalten die Freundschaft*. *Gabentausch und Netzwerkpflege im europäischen Mittelalter* (Byzantinistische Studien und Texte 1), dir. Michael Grünbart, Berlin 2011, p. ix–xi, ici x : « The study of friendship as an important social and political relationship in the pre-modern world [...] has developed greatly over the last three decades, [...]. ». Outre les contributions à l'ouvrage cité cf. aussi *Verwandtschaft, Freundschaft, Bruderschaft. Soziale Lebens- und Kommunikationsformen im Mittelalter*, dir. Gerhard Krieger, Berlin 2009 ; *Amicitia : Friendship in Medieval Culture = Oxford German Studies* 32/2 (2007), et *Freundschaft. Motive und Bedeutungen* (Veröffentlichungen des Zentralinstituts für Kunstgeschichte in München 19), dir. Sibylle Appuhn-Radtke/Esther P. Wipfler, Munich 2006.
- ³ Gerd Althoff, *Verwandte, Freunde und Getreue. Zum politischen Stellenwert der Gruppenbindungen im frühen Mittelalter*, Darmstadt 1990 (trad. anglaise: *Family, friends and followers. Political and social bonds in early medieval Europe*, trad. Christopher Carroll, Cambridge 2004). Pour des renvois bibliographiques plus complets cf. Klaus Oschema, *Freundschaft und Nähe im spätmittelalterlichen Burgund. Studien zum Spannungsfeld von Emotion und Institution* (Norm und Struktur 26), Cologne/Vienne/Weimar 2006; *Freundschaft. Motive und Bedeutungen* (n. 2); Kerstin Seidel, *Freunde und Verwandte: soziale Beziehungen in einer spätmittelalterlichen Stadt* (Campus Historische Studien 49), Francfort s.l. Main 2009; Huguette Legros, *L'amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, Aix-en-Provence 2001, et Bénédicte Sère, *Penser l'amitié au Moyen Âge. Etude historique des livres VIII et IX de l'Ethique à Nicomaque (XIII^e–XV^e siècle)* (Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge 4), Turnhout 2007. Voir aussi la bibliographie accessible sur le site « Amicitia » du réseau « Medieval Friendship Networks » : http://www.univie.ac.at/amicitia/Introduction.htm (07 mai 2010).
- ⁴ Marc Bloch, *La Société féodale*, Paris 1994 [orig. 1939–40], par ex. p. 184; Otto Brunner, *Land und Herrschaft*. *Grundfragen der territorialen Verfassungsgeschichte Österreichs im Mittelalter*, Vienne ⁵1965 [orig. 1939], p. 20s. ⁵ Eckhard Meineke, « Freund und Freundschaft. §1: Sprachliches », *RGA* 9, p. 575–577; Theodor Nolte, « Der Begriff und das Motiv des Freundes in der Geschichte der deutschen Sprache und älteren Literatur », *FMSt* 24 (1990), p. 126–144. Selon Johannes Erben, « Freundschaft Bekanntschaft Verwandtschaft. Zur Bezeichnungsgeschichte der Ausdrucksformen menschlicher Verbundenheit im frühen Neuhochdeutschen », dans *Vielfalt des Deutschen. Festschrift für Werner Besch*, dir. Klaus J. Mattheier et al., Francfort s.l. Main 1993, p. 111–121, les deux conceptions se seraient diversifiées vers la fin du XV^e siècle. Simon Teuscher, *Bekannte Klienten Verwandte. Soziabilität und Politik in der Stadt Bern um 1500* (Norm und Struktur 9), Cologne/Vienne/Weimar 1998, p. 75–79, souligne la convergence des notions de l'amitié et de la parenté vers 1500 ; cf. aussi Martin Przybilski, sippe *und* geslehte. *Verwandtschaft als Deutungsmuster im 'Willehalm' Wolframs von Eschenbach* (Imagines Medii Aevi 4), Wiesbaden 2000, p. 46–85, qui renvoie au nombre réduit de textes qui permettent une distinction précise.
- ⁶ Cf. Juliette M. Turlan, « Amis et amis charnels d'après les actes du Parlement au XIV^e siècle », Revue historique de droit français et étranger 47 (1969), p. 645–698 ; Nathalie Nabert, Les réseaux d'alliance en diplomatie aux XIV^e et XV^e siècles, Paris 1999, ici p. 263–292 ; Legros, L'amitié (n. 3) ; Claude Gauvard, « De grace especial ». Crimes, état et société en France à la fin du Moyen Age. 2 vols., Paris 1991, surtout c. 14 et 15.
- ⁷ Cf. Oschema, Freundschaft und Nähe (n. 3), p. 73–82.
- ⁸ Gerd Althoff, « Freund und Freundschaft. § 2: Historisches », dans RGA 9, p. 577–582.
- ⁹ Cf. l'étude de David Konstan, *Friendship in the Classical World*, Cambridge 1997, qui a été sévèrement critiqué, entre autres par Michael Peachin, « Friendship and abuse at the dinner table », dans *Aspects of Friendship in the Graeco-Roman World*, dir. id., Portsmouth 2001, p. 135–144, ici p. 135, n. 2, et p. 136, n. 11.

- ¹⁰ Cf. par ex. Reginald Hyatte, *The Arts of Friendship. The Idealization of Friendship Medieval and Early Renaissance Literature*, Leyde/New York/Cologne 1994, p. 164; Ullrich Langer, *Perfect Friendship. Studies in Literature and Moral Philosophy from Boccaccio to Corneille*, Genève 1994. Pour des travaux plus « contextualisants » voir l'étude posthume (et fragmentaire) de Michel Rey, *L'amitié à la Renaissance : Italie, France, Angleterre 1450–1650*, San Domenico/Florence 1999, et Jean-François Chappuit, *Cruauté et amitié d'après Montaigne et Shakespeare. Renaissance d'une théologie laïque*, Villeneuve d'Asq 1999, qui souligne le caractère normatif de l'amitié (p. 74) tout en lisant les *Essais* de Montaigne comme diagnose du temps de l'auteur (p. 310s.). Cf. aussi Claude Lafleur, *Pétrarque et l'amitié. Doctrine et pratique de l'amitié chez Pétrarque à partir de ses textes latins* (Collection Zêtêsis. Série «Textes et essais » 4), Paris/Saint-Nicolas (Québec) 2001. Je remercie Bénédicte Sère (Paris) d'avoir attiré mon attention sur cette étude.
- ¹¹ Cf. Claudia Garnier, 'Amicus amicis inimicus inimicis'. Politische Freundschaft und fürstliche Netzwerke im 13. Jahrhundert (Monographien zur Geschichte des Mittelalters 46), Stuttgart 2000; Olivier Christin, « Pactes d'amitié et républicanisme urbain : quelques villes françaises devant la biconfessionnalité », dans Krieg und Frieden im Übergang vom Mittelalter zur Neuzeit. Theorie Praxis Bilder / Guerre et paix du Moyen Âge aux temps modernes. Théories Pratiques Représentations (Veröffentlichungen des Instituts für Europäische Geschichte Mainz, Abteilung für Universalgeschichte. Beiheft 52), dir. Heinz Duchhardt/Patrice Veit, Mayence 2000, p. 157–166; Jérémie Foa, « Gebrauchsformen der Freundschaft. Freundschaftsverträge und Gehorsamseide zu Beginn der Religionskriege », dans Freundschaft oder « amitié » ? Ein politisch-soziales Konzept der Vormoderne im zwischensprachlichen Vergleich (15.–17. Jahrhundert) (ZHF Beiheft 40), dir. Klaus Oschema, Berlin 2007, p. 109–135. Pour une exception notable cf. l'essai de Alan Bray, The Friend, Chicago/Londres 2003.
- ¹² Voir les références dans Klaus Oschema, « Sacred or Profane ? Reflections on Love and Friendship in the Middle Ages », dans *Love, Friendship and Faith in Europe, 1300–1800*, dir. Laura Gowing/Michael Hunter/ Miri Rubin, Basingstoke 2006, p. 43–65, ici 46s et 59s.
- ¹³ R. C. Famiglietti, « Laurent de Premierfait. The Career of a Humanist in Early Fifteenth-Century Paris », *Journal of Medieval History* 9 (1983), p. 32–37; Carla Bozzolo, « La lecture des classiques par un humaniste français : Laurent de Premierfait », dans *L'aube de la Renaissance*, dir. D. Cecchetti/L. Sozzi/L. Terreaux, Genève 1991, p. 67–81; *Un traducteur et un humaniste de l'époque de Charles VI : Laurent de Premierfait*, dir. Carla Bozzolo, Paris 2004.
- ¹⁴ Hyatte, Arts of Friendship (n. 10), p. 164.
- Pour une présentation du prologue cf. *ibid.*, p. 166–171.
- ¹⁶ *Ibid.*, p. 209-226.
- ¹⁷ Aelred de Rievaulx, « De spiritali amicitia », dans id., *Opera Omnia* (CCCM 1), éd. Anselm Hoste/C.H. Talbot, Turnhout 1971, p. 279–350; Pierre de Blois, *Un traité de l'amour du XII^e siècle [De amicitia christiana]*, éd. Marie-Madeleine Davy, Paris 1932.
- ¹⁸ Michel de Montaigne, « De l'amitié », dans id., *Essais* [orig. Bordeaux 1580], éd. André Tournon, Paris 1998, p. 310–328.
- ¹⁹ Cf. l'ouvrage cité de Chappuit, *Cruauté et amitié* (n. 10), p. 245–311, et David E. Pozen, « Friendship without the Friend : The Many Meanings of La Boétie for Montaigne », *Comitatus* 34 (2003), p. 135–149.
- Montaigne, « De l'amitié » (n. 18), p. 318 ; cf. Langer, *Perfect Friendship* (n. 10), p. 164–176, et Michel Rey, « Communauté et individu : l'amitié comme lien social à la Renaissance », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 38 (1991), p. 617–625.
- ²¹ Cf. ci-dessous, § 179.
- ²² Sur ce dernier sujet cf. David Wrisley, « Translating Power and Knowledge at the Fifteenth-Century Court of Burgundy », *The Medieval Translator / Traduire au Moyen Âge* 10 (2007), p. 349–363.
- ²³ Voir surtout l'anthologie Sagesses de l'amitié II. Anthologie de textes philosophiques patristiques, médiévaux et renaissants (Vestigia 29), éd. Jacques Follon/James McEvoy, Fribourg/Paris 2003.
- Pour la biographie de Guillaume Fillastre le Jeune cf. en dernier lieu l'étude détaillée de Malte Prietzel, *Guillaume Fillastre der Jüngere (1400/07–1473). Kirchenfürst und herzoglich-burgundischer Rat* (Beihefte der Francia 51), Stuttgart 2001, qui remplace, entre autres, la brève esquisse d'Evencio Beltran, « Guillaume Fillastre (ca. 1400–1473), évêque de Verdun, de Toul et de Tournai », dans *Pratiques de la culture écrite en France au XV^e siècle*, dir. Monique Ornato/Nicole Pons, Louvain-la-Neuve 1995, p. 31–54. Pour une brève présentation en langue française cf. aussi Gillette Tyl-Labory, « Guillaume Fillastre », *DLF*, p. 621–623, et Evencio Beltran/Malte Prietzel, « Le second chancelier

de l'ordre : Guillaume Fillastre », dans L'ordre de la Toison d'or, de Philippe le Bon à Philippe le Beau (1430–1505): idéal ou reflet d'une société ?, dir. Pierre Cockshaw/Christiane van den Bergen-Pantens, Bruxelles 1996, p. 118–127.

- ²⁵ Il s'agit du cardinal Guillaume Fillastre, cf. les contributions dans *Humanisme et culture géographique à l'époque du concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre* (Terrarum orbis 3), dir. Didier Marcotte, Turnhout 2002, surtout Hélène Millet, « Guillaume Fillastre, Esquisse biographique », dans *ibid.*, p. 7–24.
- ²⁶ Pour les détails de sa biographie cf. Prietzel, *Guillaume Fillastre* (n. 24), *passim*.
- ²⁷ Sur la vie et l'influence de la duchesse cf. Monique Sommé, *Isabelle du Portugal, duchesse de Bourgogne. Une femme au pouvoir au XV^e siècle*, Villeneuve d'Ascq 1998 ; cf. aussi l'édition de *La correspondance d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne (1430–1471)* (Instrumenta 18), éd. Monique Sommé, Ostfildern 2009, qui reste cependant plutôt 'sêche' en ce qui concerne la vie personnelle de la duchesse.
- Prietzel, Guillaume Fillastre (n. 24), p. 151–196; sur les projets de croisade cf. Heribert Müller, Kreuzzugspläne und Kreuzzugspolitik des Herzogs Philipp des Guten von Burgund (Schriftenreihe der historischen Kommission bei der bayerischen Akademie der Wissenschaften 51), Göttingen 1993, et Jacques Paviot, Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'orient (fin XIV^{ℓ} siècle XV^{ℓ} siècle), Paris 2003.
- ²⁹ Cf. Jacques Paviot, « Du nouveau sur la création de l'Ordre de la Toison d'or », *Journal des Savants* (2002), p. 279–298, et *L'ordre de la Toison d'or (n. 24)*.
- ³⁰ Prietzel, *Guillaume Fillastre* (n. 24), p. 249s; cf. sur l'ordre *L'ordre de la Toison d'or* (n. 24), et l'édition des protocoles par Sonja Dünnebeil (éd.), *Die Protokollbücher des Ordens vom Goldenen Vlies*. *3 vols*. (Instrumenta 9, 12 et 19), Stuttgart/Ostfildern 2002–2009.
- Prietzel, Guillaume Fillastre (n. 24), p. 298–300.
- ³² Voir Henri Dubois, *Charles le Téméraire*, Paris 2004, p. 116–130 ; cf. aussi Richard Vaughan, *Philip the Good. The apogee of Burgundy*, Londres/New York 1970 (réimp. Woodbridge 2002), p. 379–391.
- Prietzel, Guillaume Fillastre (n. 24), p. 203 et 323. Une biographie critique actuelle de Rolin faisant défaut, on consultera Roman Berger, Nicolas Rolin, Kanzler der Zeitenwende im burgundisch-französischen Konflikt 1422–1461, Fribourg 1971, ici p. 206s. En accord avec beaucoup d'autres auteurs Berger situe le décès de Rolin en 1461; cf. la rectification dans Hermann Kamp, Memoria und Selbstdarstellung. Die Stiftungen des burgundischen Kanzlers Rolin (Beihefte der Francia 30), Sigmaringen 1993, p. 23.
- ³⁴ Prietzel, *Guillaume Fillastre* (n. 24), p. 325–365.
- lbid., p. 367–369. Le cœur fut ensuite enterré à Saint-Donat de Bruges. Sur la pratique des sépultures multiples cf. Alexandre Bande, *Le cœur du roi. Les Capétiens et les sépultures multiples XIII^e–XV^e siècles*, Paris 2009, ici p. 170, et Danielle Westerhof, *Death and the Noble Body in Medieval England*, Woodbridge 2008, p. 75–95.
- ³⁶ Sur ces dernières années du prélat Prietzel, Guillaume Fillastre (n. 24), p. 369–375.
- ³⁷ *Ibid.*, p. 417 ; cf. Guillaume Fillastre d. J., *Ausgewählte Werke. Mit einer Edition der Kreuzzugsbulle Pius' II. « Ezechielis prophete »* (Instrumenta 11), éd. Malte Prietzel, Ostfildern 2003, p. 255 (prologue du *Premier Livre de la Toison d'or*, § 3).
- Pour les débats sur la signification de la toison cf. Prietzel, *Guillaume Fillastre* (n. 24), p. 417s; cf. Claudine Lemaire, « '... L'ordre de plus grand pois et mistère' (Georges Chastellain). Histoire d'un mythe et de ses possibles interprétations. Un essai », dans *L'ordre de la Toison d'or* (n. 24), p. 84–90, ici 84 et 87. Pour l'utilisation de l'emblématique de l'ordre dans la représentation des ducs voir D'Arcy Jonathan Dacre Boulton, « The Order of the Golden Fleece and the Creation of Burgundian National Identity », dans *The Ideology of Burgundy. The Promotion of National Consciousness 1364–1565*, dir. id./Jan R. Veenstra, Leyde 2006, p. 21–97.
- ³⁹ Cf. Prietzel, Guillaume Fillastre (n. 24), p. 418.
- ⁴⁰ *Ibid.*, p. 377.
- ⁴¹ Il s'agit de l'exemplaire de dédicace, aujourd'hui conservé à Copenhague, De Kongelige Bibliotek, Fonds Thott, ms. 465; cf. sur ce manuscrit Fillastre, *Werke*, éd. Prietzel (n. 37), p. 103s, n° 47, et Dagmar Thoss, « Guillaume Fillastre, Histoire de la Toison d'or », dans *L'ordre de la Toison d'or* (n. 24), p. 133–136.
- ⁴² Nous connaissons le texte de sept discours, édités dans Fillastre, *Werke*, éd. Prietzel (n. 37). Au total, on peut reconstruire l'existence d'environ 40 discours ; il est probable que le nombre réel excède ce chiffre, cf. *ibid.*, p. 13. Sur l'œuvre d'orateur de Fillastre voir récemment Malte Prietzel, « Rhetoric, Politics and Propaganda : Guillaume Fillastre's Speeches », dans *The Ideology of Burgundy* (n. 38), p. 117–129.

- ⁴³ Prietzel, *Guillaume Fillastre* (n. 24), p. 421, et Helena Häyrynen, « Le Traittié de Conseil », dans *L'ordre de la Toison d'or* (n. 24), p. 128–132, ici 128. Sur les miroirs des princes cf. l'étude classique de Wilhelm Berges, *Die Fürstenspiegel des hohen und späten Mittelalters* (MGH Schriften 2), Leipzig 1938. Voir aussi Bruno Singer, *Die Fürstenspiegel in Deutschland im Zeitalter des Humanismus und der Reformation, bibliographische Grundlagen und ausgewählte Interpretationen: Jakob Wimpfeling, Wolfgang Seidel, Johann Sturm, Urban Rieger*, Munich 1981; Barbara Maigler-Loeser, *Historie und Exemplum im Fürstenspiegel. Zur didaktischen Instrumentalisierung der Historie in ausgewählten deutschen Fürstenspiegeln der Frühmoderne*, Neuried 2004; Inmar Ahl, *Humanistische Politik zwischen Reformation und Gegenreformation. Der Fürstenspiegel des Jakob Omphalius*, Stuttgart 2004; Ulrike Graßnick, *Ratgeber des Königs. Fürstenspiegel und Herrscherideal im spätmittelalterlichen England*, Cologne/Weimar/Vienne 2004; Noëlle-Laetitia Perret, *Les traductions françaises du* De regimine principum *de Gilles de Rome. Parcours matériel, culturel et intellectuel d'un discours sur l'éducation*, Leyde/Boston 2011.
- ⁴⁴ Cf. Fillastre, *Werke*, éd. Prietzel (n. 37), p. 10s, et ci-dessous, §§ 253–274. Prietzel renvoie également à la prédilection de Fillastre pour Boccace.
- ⁴⁵ Comme j'édite ici les passages qui se concentrent sur la question de l'amitié, il va de soi qu'ils contiennent de nombreux renvois aux textes fondateurs pour cette thématique (avant tout Aristote et Cicéron, mais aussi Pétrarque). Dans d'autres parties de l'œuvre, les auteurs cités incluent des classiques comme Cicéron, Sénèque, Végèce, mais aussi médiévales, comme Bernard de Clairvaux, Jean de Salisbury et Vincent de Beauvais, cf. Fillastre, *Werke*, éd. Prietzel (n. 37), p. 10.
- 46 Parmi ces auteurs on citera par exemple Nicolas de Cues ou Enea Silvio Piccolomini, le pape Pie II.
- 47 Pour la culture politique à la cour de Bourgogne cf. Arjo Vanderjagt, 'Qui sa vertu anoblist.' The concepts of « noblesse » and « chose publique » in Burgundian Political Thought, Groningen 1981. Pour l'idéologie nobiliaire, qui se caractérise également par des traits conservateurs, cf. Bernhard Sterchi, Über den Umgang mit Lob und Tadel. Normative Adelsliteratur und politische Kommunikation im burgundischen Hofadel, 1430–1506 (Burgundica 10), Turnhout 2005. Sur le rôle culturel des traductions et des mises en prose cf. par ex. Wrisley, « Translating Power » (n. 22), et id., « Burgundian Ideologies and Jehan Wauquelin's Prose Translations », dans The Ideology of Burgundy (n. 38), p. 131–150. Un vrai travail de synthèse pour la cour bourguignonne fait défaut, malgré un grand nombre de publications sur des questions de détail ; cf. donc toujours Georges Doutrepont, La Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne, Paris 1909 (réimp. Genève 1970), p. 120–186.
- ⁴⁸ Cf. ci-dessous, §§ 19, 30, 40, 94 etc.
- ⁴⁹ Pour une brève discussion des difficultés d'une telle identification des sources concrètes cf. Conrad H. Rawski, « Petrarch's Scholarship in His *De remediis utriusque fortunae*: A Preliuminary Inquiry », dans *The Classics in the Middle Ages. Papers of the Twentieth Annual Conference of the Center for Medieval and Early Renaissance Studies* (Medieval & Renaissance Texts & Studies 69), dir. Aldo S. Bernardo/Saul Levin, Binghampton/ New York 1990, p. 283–314, ici 284–290.
- ⁵⁰ Cf. ci-dessous, § 4.
- Mario Grignaschi, « Lo pseudo Walter Burley e il 'Liber de vita et moribus philosophorum' », *Medioevo* 16 (1990), p. 131–190, ici 131 et 155, attribue le texte à un italien anonyme, qui l'aurait écrit entre 1317 et 1320 ; cf. aussi Jennifer Ottman/Rega Wood, « Walter of Burley: His Life and Works », *Vivarium* 37/1 (1999), p. 1–23 (je remercie Caroline Boucher de m'avoir signalé cette étude) et Matthias Laarmann, « Walter Burley », *LexMA* 8, col. 1994s. Malte Prietzel mentionne en outre des citations d'un *De nugis philosophorum* qui n'est pas identique avec le *Policratique* de Jean de Salisbury, cf. Fillastre, *Werke*, éd. Prietzel (n. 37), p. 11 et n. 4.
- ⁵² Fillastre, *Werke*, éd. Prietzel (n. 37), p. 11. Le volume identifiable, aujourd'hui à Saint Omer, Bib. mun., ms. 169, contient un ouvrage de dévotion (*Liber de exemplis sacre scripture compositus a fratre Nicolao de* [Hanapis]).
- ⁵³ Fillastre, Werke, éd. Prietzel (n. 37), p. 11s.
- ⁵⁴ *Ibid.*, p. 256 [Prologue du *Premier livre de la Toison d'or*, § 4].
- ⁵⁵ Sur les traductions d'œuvres littéraires en Bourgogne cf. Doutrepont, *Littérature* (n. 47). Voir aussi Danielle Gallet-Guerne, *Vasque de Lucène et la Cyropédie à la cour de Bourgogne (1470). Le traité de Xénophon mis en français d'après la version latine du Pogge. Étude. Édition des Livres I et V,* Genève 1974.
- ⁵⁶ Cf. pour l'aspect formel des traductions en français Caroline Boucher, « Brièveté et prolixité des traducteurs en langue vernaculaire à la fin du Moyen Âge », *The Medieval Translator / Traduire au Moyen Âge* 10 (2007), p. 271–283, et les contributions dans *Translation Theory and Practice in the Middle Ages*, dir. Jeannette Beer, Kalamazoo 1997.

Perret, Les traductions françaises (n. 43), se concentre avant tout sur la diffusion matérielle du De regimine principum de Gilles de Rome en langue française ; cf. pourtant les brèves remarques sur le travail des traducteurs, ibid., p. 328s.

- Pour une liste et des descriptions détaillées voir Fillastre, Werke, éd. Prietzel, p. 84–93 et 104, nos 16–29 et 48–49.
 Ibid., p. 93–101, nos 30–42.
- ⁵⁹ *Ibid.*, p. 101–103, n^{os} 43–46. Le texte est édité dans Guillaume Fillastre, *Le Traittié de Conseil. Edition critique avec introduction, commentaire et glossaire*, éd. Helena Häyrynen, Jyväskylä 1994; cf. ibid., p. 42–99, pour les descriptions en langue française de manuscrits connus par l'éditrice.
- Parmi les 31 manuscrits des premiers deux livres (incluant ceux qui ne contiennent que le *Traité du conseil*), les premiers propriétaires ou commanditaires de douze manuscrits sont inconnus. Le reste appartenait aux collections de Louis de Gruuthuse (deux mss.), de la famille de Croÿ (deux mss.), de Lalaing (un ms.), des ducs de Clèves (un ms.) et autres (deux mss. sont attribués à Anne de Bretagne, un ms. appartenait à des propriétaires anglais). Cf. les descriptions dans Fillastre, *Werke*, éd. Prietzel, p. 84–103, n^{os} 16–46.
- 61 Fillastre, *Werke*, éd. Prietzel, p. 105–108, n^{os} 54–56.
- ⁶² Malte Prietzel à bien sûr raison quand il souligne l'intérêt des passages décrivant des personnages politiques du temps de Fillastre, comme les ducs Philippe le Bon et Charles le Téméraire, mais aussi le roi Charles VII de France, cf. les textes édités dans Fillastre, *Werke*, éd. Prietzel, p. 254–305.
- 63 Cf. Oschema, Freundschaft und Nähe (n. 3), et Sère, Penser l'amitié (n. 3).
- Paris, BnF, ms. fr. 141, fol. 2^r. L'énumération des chapitres ne varie que très légèrement entre les différents manuscrits, cf. BnF, ms. fr. 140, ms. fr. 16 997 et ms. fr. 19 024.
- Un effet plutôt fréquent dans les œuvres littéraires en langue vernaculaire, cf. Oschema, *Freundschaft und Nähe* (n. 3), p. 150–155.
- 66 Jehan le Bel, Li ars d'amour, de vertu et de boneurté. 2 vols., éd. Jules Petit, Bruxelles 1867-69, vol. 1, p. 159-162.
- Oschema, Freundschaft und Nähe (n. 3), p. 255–263.
- 68 Cf. Sère, *Penser l'amitié* (n. 3), p. 67–101, qui souligne la modification du débat vers la fin de l'époque :
- « désormais, l'amitié sera éthique ou ne sera pas » (p. 100).
- 69 Cf. Oschema, « Sacred or Profane? » (n. 12), p. 55–57, et Pozen, « Friendship without the Friend » (n. 19).
- Pour la description des autres manuscrits contenant le texte, nous renvoyons à l'introduction à l'édition Fillastre, *Werke*, éd. Prietzel (n. 24) ; cf. ci-dessus, n. 57–59.
- ⁷¹ Cf. Sère, *Penser l'amitié* (n. 3); Oschema, *Freundschaft und Nähe* (n. 3), et les contributions dans *Freundschaft oder* « amitié » ? (n. 11).
- ⁷² Cf. Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français par Henri Omont. Ancien Saint-Germain français. III. N^{os} 18677–20064 de fonds français, éd. Lucien Auvray/Henri Omont, Paris 1900.
- ⁷³ Paris, BnF, ms. fr. 19 128, fol. 2^r, 3^v, 4^v, 6^r, 8^r, 12^r, 16^r, 17^r, 18^v, 20^v, 21^v, 23^v, 27^v, 30^r, 31^v et 32^r
- ⁷⁴ La plupart de ces décorations consistent en des motifs qui s'ajoutent directement aux lettres, ainsi un petit dessin d'une tête d'homme rajouté à la lettre « z » sur fol. 17^r ou une lettrine initiale « D » sur fol. 23^v en forme de feuille d'acanthe (cf. le prolongement d'une lettre « g » sur fol. 11^r). Sur fol. 24^v on voit un écu d'armes avec une croix, entouré de la phrase *passus est / Christus*.
- ⁷⁵ Cf. Johannes Baptista Rietstap, *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason. 2 vols.*, Gouda ²1884–87, vol. 2, p. 202 et 929.
- Dans le cas de la famille de Fortins, par exemple, ces armes ne sont bien documentées qu'à partir du XVI^e siècle, cf. *Dictionnaire de la Noblesse, contenant les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs armes, ... Vol. 6, éd. Aubert de la Chenaye-Desbois, Paris ²1773, p. 557.*
- ⁷⁷ Louis-Pierre Gras, *Répertoire héraldique ou Armorial Général du Forez*, Paris 1874, p. 235.
- ⁷⁸ Emile Salomon/Gaston de Jourda de Vaux, *Les Châteaux historiques (manoirs, maisons-fortes, gentilhommières, anciens fiefs) du Forez et des enclaves du Lyonnais, du Beaujolais et du Mâconnais qui ont formé le département de la Loire. Vol. 2,* Hennebont 1922, p. 150.
- ⁷⁹ Emmanuel de Boos, *L'armorial d'Auvergne, Bourbonois et Forestz de Guillaume Revel*, Nonette 1998, nº 520.
- 80 Cf. Comte Albert de Remacle, *Dictionnaire généalogique: Familles d'Auvergne. 3 vols. et index*, éd. Marie-Renée Sauvadet, Clermont-Ferrand 1995–96, vol. 2, p. 578. En 1395 Louis Aycelin de Montaigut a fondé l'ordre de la *Pomme d'or*, à laquelle appartenait Lourdin (II) de Saligny. Sur les Montaigut voir Carla Bozzolo/ Hélène Loyau, *La cour amoureuse dite de Charles VI. 3 vols.*, Paris 1982–92, vol. 1 (1982), n° 132 ; sur l'ordre de la *Pomme d'Or* cf. André

Bossuat, « Un ordre de chevalerie auvergnat : L'Ordre de la Pomme d'Or », Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne 46 (1944), p. 83–98. – En janvier 1367 le père de Lourdin, qui portait le même nom, figura parmi les membres de l'ordre de l'Ecu d'Or, fondé par le duc Louis II de Bourbon, cf. Paul Chaussard, « Le Baron de La Motte St-Jean pendant la Guerre de Cent Ans », Echos du Passé. Revue trimestrielle de l'Association Les Amis du Dardon 36 (1977), p. 15–29, et plus récemment Bertrand Schnerb, « Lourdin, Seigneur de Saligny et de la Motte-Saint-Jean (v. 1370–1446) », Francia 31/1 (2004), p. 45–93, ici 47. Je tiens à remercier M. Schnerb de m'avoir rendu accessible son texte avant sa publication.

- ⁸¹ Cf. Schnerb, « Lourdin de Saligny » (n. 80), p. 47–52 (table généalogique : ibid., 48s); Remacle, *Dictionnaire généalogique* (n. 80), vol. 2, p. 411; Bozzolo/Loyau, *Cour amoureuse* (n. 80), vol. 1, n° 234.
- 82 Cf. Bozzolo/Loyau, *Cour amoureuse* (n. 80), vol. 1, n° 296. Lourdin (II) de Saligny fut successivement *compagnon d'armes* du duc Louis II de Bourbon, *chambellan* du roi Charles VI (1399) et *conseiller et chambellan* des ducs bourguignons Jean sans Peur (1407, 1410) et Philippe le Bon (après 1420). Il occupait donc un rang élevé dans la noblesse franco-bourguignonne, ainsi que le montre aussi sa nomination comme *connétable* des royaumes de Naples et de Sicile (1415). Sur le plan culturel on peut remarquer que le narrateur d'une ballade attribuée à Guillebert de Lannoy (conservé dans un manuscrit qui contient 46 ballades : Chantilly, Musée Condé, ms. 686) s'adresse à *ses amis* qu'il appelle *frères* et auxquels appartient Lourdin de Saligny, cf. Arthur Piaget, « Ballades de Guillebert de Lannoy et de Jean de Werchin », *Romania* 39 (1910), p. 324–368, ici 324s (le texte de la ballade : *ibid.*, 331s.).
- 83 Sur cette pratique de changement de nom dans le cas d'un héritage important cf. Marie-Thérèse Caron, *La noblesse dans le duché de Bourgogne 1315/1477*, Lille 1987, p. 25, et Philippe Contamine, *La noblesse au royaume de France de Philippe le Bel à Louis XII. Essai de synthèse*, Paris 1997, p. 217s. Pour le texte du testament voir Jean Du Bouchet, *Preuves de l'histoire de l'illustre Maison de Coligny*, Paris 1662, p. 1129–1133; cf. aussi *Dictionnaire de la Noblesse, contenant les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs armes, [...] Vol. 3, éd. François Aubert de la Chenaye-Desbois/Badier, Paris ³1865 (réimp. Nendeln 1969), p. 45s, et Père Anselme de Sainte-Marie, <i>Histoire Généalogique et Chronologique de la Maison Royale de France, des Pairs, Grands Officiers de la Couronne & de la Maison du Roy & des anciens Barons du Royaume : avec les Qualitez, l'Origine, le Progrès & les Armes de leurs Familles. Vol. 7, Paris ²1733, p. 144–162 (pour la famille Coligny-Saligny), ici 151 (Jean, dit « Lourdin », de Coligny) et 156 (Jacques de Coligny).*
- ⁸⁴ Dictionnaire de la Noblesse. Vol. 6 (n. 83), p. 40 (Jean) et 46 (Jacques « Lourdin ») ; cf. aussi Du Bouchet, Preuves (n. 83), p. 1133. L'attachement de Lourdin à la maison de Bourgogne ne pouvait tout de même pas empêcher le rapprochement de sa famille à la maison royale par la suite, comme le montre la carrière de son fils Renaud-Lourdin de Saligny, qui est devenu *chambellan* de Charles VIII, Louis XII et François I^{er} et qui accompagnait Louis XII dans ses guerres en Italie.
- Du Bouchet, *Preuves* (n. 83), p. 1133–1138, ici 1135 : le 4 novembre 1466 Jacques Lourdin se présente avec ses frères Jean de Coligny, Renaud de Coligny et Antoine de Coligny afin de régler la répartition de l'héritage familial. A cette occasion Renaud reçoit une part de 500 livres et 100 écus d'or *pour achepter & des livres* (ibid., p. 1135).
- lbid., p. 1138: le 12 février 1472 Antoine de Luxembourg écrit à Jacques Lourdin et lui demande de rejoindre avec des troupes l'armée du duc Charles le Téméraire. Le 20 juin 1475, Jacques Lourdin fait partie des capitaines bourguignons qui sont faits prisonniers au cours de la bataille de Guipy (près de Château-Chinon), cf. aussi Richard Vaughan, Charles the Bold. The Last Valois Duke of Burgundy, London 1973 (réimp. Woodbridge 2002), p. 347.
- 87 Le contrat de mariage avec Claude de Ternant dans Du Bouchet, Preuves (n. 83), p. 1138s.
- lbid., p. 1146–48: le 26 juillet 1508, Jacques Lourdin libère ses enfants du pouvoir paternel et répartit leur héritage. Le texte mentionne les fils Renaud « Lourdin », Claude et Philippe. Le testament d'Isabeau de Ternant, établi le 15 mai 1509, énumère d'autres enfants: Jean de Saligny, un religieux de Cluny, et les filles Marie, Antonie, Anne et Marguerite (ibid., p. 1149). Ce texte mentionne Jacques Lourdin comme bon seigneur et mary de la testataire, ce qui implique qu'il était toujours vivant à cette date. Un premier document qui fait référence à feu noble seigneur Lourdin de Saligny date du 15 décembre 1511 (traité de mariage de Philippe de Saligny et Antoine de Lugny), cf. ibid., p. 1150s.
 Cf. n. 88.
- ⁹⁰ Cf. *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque Nationale. Vol. 2*, éd. Germain Demay, Paris 1886, p. 183, n° 8345. Il s'agit ici du sceau d'un *chevalier* Lourdin de Saligny, probablement le père de Lourdin II.
- ⁹¹ *Ibid.*, n° 8346 (9 décembre 1409); cf. Schnerb, « Lourdin de Saligny » (n. 80), p. 60.
- ⁹² Schnerb, « Lourdin de Saligny » (n. 80) (avec une reproduction du sceau en face de la p. 69).

Cour de France.fr

- 93 Michel Pastoureau, *Traité d'héraldique*, Paris 1979, p. 207.
- Le mot de la devise ne figure pas dans les dictionnaires suivants : Jean-Jacques Lartigue/Olivier de Pontbriand (éd.), Dictionnaire des devises héraldiques & historiques de l'Europe, Perros-Guirrec 2000 ; Alphonse Chassant (éd.), Dictionnaire des devises historiques et héraldiques. 3 vols., Paris 1878 (réimp. Hildesheim/New York 1982) ; Supplément au Dictionnaire des devises, éd. Henri Tousin, Paris 1895. Je tiens à remercier Mme Hélène Loyau du Département héraldique de l'IRHT pour ses renseignements. Le cri traditionnel du lignage paternel fut Saligny à Lourdin !, cf. Schnerb, « Lourdin de Saligny » (n. 80), p. 60.
- ⁹⁵ Schnerb, « Lourdin de Saligny » (n. 80), p. 73. Pour le texte du diplôme ducal cf. Jean Richard, « Érection en dignité de terres bourguignonnes (XIV^e et XV^e siècles) », *Mémoires de la Société pour l'histoire du Droit et des Institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands* 21 (1960), p. 25–41, ici 26–28. Notons que Lourdin apparaît comme *chevalier d'honneur* de la duchesse Isabelle en 1430, cf. *Die Hofordnungen der Herzöge von Burgund. Vol. 1 : Herzog Philipp der Gute 1407–1467* (Instrumenta 15), éd. Holger Kruse/Werner Paravicini, Ostfildern 2005, p. 84 (ordonnance de cour pour la duchesse Isabelle de 1430, § 2) : *Item, aura madicte dame la duchesse ung chevalier d'onneur, assavoir est messire Lourdin seigneur de Saligny, lequel sera continuellement entour icelle dame et sera compté par les escroes de la despense de l'ostel de madicte dame a six personnes et six chevaulx. Lourdin est à nouveau nommé dans l'ordonnance de 1438, mais il n'apparaît plus sur les listes de gages de la duchesse (ni du duc) après cette même année, cf. <i>ibid.*, p. 216 et n. 1, ainsi que la base de données « Prosopographia Curiae Burgundicae (1407–1477) », URL http://burgundicae.heraudica.org/ (08 juin 2010), n° d'identification : 0363.
- ⁹⁶ Ex Bibliotheca MSS. COISLINIANA, olim, Segueriana, quam illus. HENRICUS DU CAMBOUT, Dux DE COISLIN, Par Franciae, Episcopus Metensis, &c. Monasterio S. Germani à Pratis legavit. An. M. DCC. XXXII.
- Manuscrits enluminés d'origine italienne. Vol. 2 : XIII^e siècle, dir. François Avril/Marie-Thérèse Gousset, Paris 1984,
 p. 111.
- ⁹⁸ Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale. 3 vols.*, Paris 1868–81, vol. 2, p. 97. Séguier a eu la réputation d'un grand amateur de livres : Delisle souligne ses voyages en Normandie pendant les années 1639/40, au cours desquels il aurait utilisé sa position d'autorité afin d'agrandir sa propre bibliothèque (*ibid.*, p. 78s ; sur les manuscrits de Séguier cf. *ibid.*, p. 78–99).
- ⁹⁹ Henri-Charles du Cambout de Coislin, évêque de Metz, a transféré ses collections à l'abbaye en 1721 ; il les a légué de manière définitive dans son testament du 1^{er} mai 1731, cf. Delisle, *Le Cabinet* (n. 98), vol. 2, p. 46. Pour une brève esquisse de la biographie de Coislin, membre de l'Académie à partir de 1710, cf. T. de Marembert, « Coislin (Henri-Charles du Cambout de) », dans *Dictionnaire de Biographie Française. Vol. 9*, dir. Roman d'Amat, Paris 1961, p. 166s.

 ¹⁰⁰ Fillastre, *Traittié*, éd. Häyrynen (n. 59), p. 15 : tous les manuscrits qui contiennent le *Traité* comme texte autonome donnent une rubrique qui mentionne l'auteur et parfois même Charles le Téméraire comme commanditaire du texte.

 ¹⁰¹ Les erreurs comprennent des mauvaises lectures (par ex. *fait* à la place de *fruits*, § 10 [a]), mais également des omissions qui altèrent encore plus gravement le sens du texte, le rendant ainsi incompréhensible (par ex. § 207 [c] : om. de *(monstre) dist bien*).
- Haus-, Hof- und Staatsarchiv Wien, Archiv des Ordens vom Goldenen Vlies, Hs. 2, fol. 23^v–51^v. Je tiens à remercier le greffier de l'Ordre de la Toison d'Or, Karl-Eugen comte Czernin de Chudenic, pour l'aimable autorisation d'utiliser ce manuscrit, ainsi que Malte Prietzel (Berlin) et Petra Schulte (Cologne) pour leur concours pratique. Pour la description du manuscrit cf. Fillastre, *Werke*, éd. Prietzel (n. 37), p. 101, et Fillastre, *Traittié*, éd. Häyrynen (n. 59), p. 68–72.

 103 Il s'agit des manuscrits suivants: Bruxelles, KBR, ms. 9028 [F]; Bruxelles, KBR, ms. IV 143 [F2]; Gand,
 Universiteitsbibliotheek, ms. 170 [G] (icpl., première moitié du *Second livre*); Copenhague, Kongelige Bibliotek, Fonds
 Thott, no 463 [Th]; Copenhague, Kongelige Bibliotek, Fonds Thott, no 464 [K]; Mâcon, BM, ms. 5 [M] (icpl.); Paris,
 BnF, ms. fr. 140 [P1]; Paris, BnF, ms. fr. 141 [P]; Paris, BnF, ms. fr. 16997 [P2]; Paris, BnF, ms. fr. 19024 [P3] (icpl.);
 Paris, BnF, ms. fr. 19128 [L]; Paris, BnF, nouv. acq. fr. 22935 [P4]; Valenciennes, BM, ms. 460 [VC]; Vienne, HHStA,
 Archiv des Ordens vom Goldenen Vlies, Hs. 2 [V]. J'ai retenu pour la plupart les sigles établis dans l'édition de Fillastre,
 Traittié, éd. Häyrynen (n. 59), p. 42, à l'exception des manuscrits parisiens (P à P4) et viennois (V) ainsi que des
 manuscrits ignorés par Häyrynen (F2, L, P4 et VC).
- ¹⁰⁴ Cf. Fillastre, *Traittié*, éd. Häyrynen (n. 59), p. 100, qui suit Alphonse Bayot, « Observations sur les manuscrits de l'Histoire de la Toison d'Or de Guillaume Fillastre », *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique* 5 (1907), p. 425–438, ici 436.
- ¹⁰⁵ Fillastre, *Traittié*, éd. Häyrynen (n. 59), p. 100–113.

- Fillastre, Werke, éd. Prietzel (n. 37), p. 66: ceci concerne les mss. F2, M, P, P2, P3 et P4.
- Pour les datations cf. *ibid.*, p. 93–101. *M* est incomplet, *F2*, *P2* et *P3* datent du début du XVI^e siècle, *P4* d'environ 1500.
- Voir ci-dessous, § 43, 178, 186–187 et 193. Cf. sur la traduction Sylvie Lefèvre, « Simon de Hesdin », DLF, p. 1393.
- 109 Conseils pour l'édition des textes médiévaux. 3 vols., éd. École nationale des chartes, Paris 2001–2002.
- ¹¹⁰ Cf. *ibid.*, vol. 1, p. 43s.
- Francesco Petrarcha, *De remediis utriusque fortune / Les remèdes aux deux fortunes (1354–1366). 2 vols.*, éd. et trad. Christophe Carraud, Grenoble 2002, I 52. Le choix de titre exprime l'inspiration par un texte erronément attribué à Sénèque, le *De remediis fortuitorum*; cf. pour ce fragment Sénèque, *Opera. Vol. 3*, éd. Friedrich Haase, Leipzig 1853, p. 446–457. L'identité de l'auteur est incertaine, cf. Lucio Anneo Seneca, *I frammenti*, éd. Dionigi Vottero, Bologna 1998, p. 8s. Malgré l'influence du texte sur Pétrarque, il était peu populaire jusqu'au XII^e siècle, cf. Klaus-Dieter Nothdurft, *Studien zum Einfluss Senecas auf die Philosophie und Theologie des zwölften Jahrhunderts*, Leyde/Cologne 1963, p. 31.
- ¹¹² Aurelius Augustinus, *Epistulae. Vol. 4*, éd. Alois Goldbacher, Vienne/Leipzig 1911 (réimp. New York/ Londres 1961), ep. 258,1 [*Marciano*, p. 605–610], et id., « Contra Academicos libri tres », éd. William M. Green, dans : id., *Opera. Vol. II/2* (CCSL 29), Turnhout 1970, p. 1–61, ici 42 (III, vi, 13); cf. Cicéron, *Laelius*, c. 20.
- (Bibliothek des litterarischen Vereins Stuttgart 177), éd. Hermann Knust, Tübingen 1886, ici p. 242; sur l'auteur et l'attribution du texte cf. mon introduction, n. 50. Pour la citation attribuée à Aristote cf. aussi Diogène Laërce, Vitae philosophorum, V 20; Cicéron, Laelius, c. 80s et 92, et Isidore de Séville, Sententiae (CCSL 111), éd. Pierre Cazier, Turnhout 1998, III 28,3.
- 114 Citation inexacte, cf. Cicéron, Laelius, c. 20 et 28.
- ¹¹⁵ Cf. Heinz-Horst Schrey, « Freundschaft », *TRE* 11 (1983), p. 590–599, ici 594.
- Ambrosius Mediolanensis, « De spiritu sancto libri tres, ad Gratianum Augustum », Migne PL 16, col. 703–816, ici 776: Unde quidam interrogatus quid amicus esset: Alter, inquit, ego. Si ergo homo amicum ita definivit, ut alterum se esse diceret, per unitatem videlicet amoris et gratiæ; [...]. Pour Aristote cf. n. 113.
- Litation inexacte de Hieronymus, « Commentarius in Michæam », dans : id., *Opera. Vol. 1,6* (CCSL 76), éd. Marc Adriaen, Turnhout 1969, II 7,5–7 (p. 507–514). Malgré la référence au motif de l'ami comme *alter ego* (ibid., p. 509) s. Jérôme dévalorise les formes séculières de l'amitié. Fillastre inverse donc l'argument en soulignant l'importance de partager ses secrets avec l'ami de fait et non pas de la simple possibilité de le faire ; cf. sur cette distinction David Konstan, « Friendship, Frankness, and Flattery », dans *Friendship, Flattery, and Frankness of Speech. Studies on Friendship in the New Testament World*, dir. John T. Fitzgerald, Leyde/ Cologne/New York 1996, p. 7–19.
- 118 Un traité *De amicitia* de Cassiodore n'est pas connu, cf. James J. O'Donnell, *Cassiodorus*, Berkeley/Los Angeles 1979, et Franz Brunhölzl, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters. Vol. 1 : Von Cassiodor bis zum Ausklang der karolingischen Erneuerung*, Munich ²1996, p. 510–512. Fillastre fait référence au *De amicitia christiana* de Pierre de Blois, qui a souvent été attribué à Cassiodore pendant le Moyen Âge, cf. Ernst Bickel, « Peter von Blois und Pseudo-Cassiodor De Amicitia », *Neues Archiv* 45 (1924), p. 223–234. Les passages cités se trouvent avec des variantes mineures chez Pierre de Blois, *Un traité de l'amour du XII*^e siècle [De amicitia christiana], éd. Marie-Madeleine Davy, Paris 1932, c. 1. Cf. néanmoins Cassiodore, *Expositio psalmorum. 2 vols.* (CCSL 97–98), éd. Marc Adriaen, Turnhout 1958, xxxvii,12 : *Amicitia est enim voluntas erga aliquem rerum bonarum illius causa quem diligit compari voluntate.* ¹¹⁹ Pierre de Blois, *De amicitia* (n. 118), c. 1 et 3. Pour l'image de l'amitié éprouvée aux temps d'adversité cf. déjà Sir 6,8–12 et 37,4–5, et Cicéron, *Laelius*, c. 64, qui attribue à Ennius la formule célèbre que *amicus certus in res incerta cernitur*.
- §§ 10 et 11 constituent une traduction quasiment littérale de Pierre de Blois, *De amicitia* (n. 118), c. 3–4.
- ¹²¹ Cf. n. 112.
- ¹²² Cf. Pierre de Blois, *De amicitia* (n. 118), c. 3 et 7.
- ¹²³ Aristote, Éthique à Nicomaque [EN], 1108b; cf. la traduction française: Maistre Nicole Oresme. Le livre de Éthiques d'Aristote, éd. Albert D. Menut, New York 1940, p. 159–164, et Jacqueline Hamesse, Les Auctoritates Aristotelis. Un florilège médiéval. Étude historique et édition critique, Louvain/Paris 1974, p. 235.
- ¹²⁴ Cf. Oresme, *Le livre* (n. 123), p. 168.
- ¹²⁵ Cf. Aristote, *EN*, 1108b, 1126b et 1157b.

- ¹²⁶ Ambrosius Mediolanensis, *De officiis. 2 vols.*, éd. et trad. Ivor J. Davidson, Oxford 2001, III 128: *Sane si necesse sit dicere testimonium, si quid in amico vitii cognoverit, corripere occulte; si non audierit, corripere palam. Sunt enim bonæ correptiones, et plerumque meliores quam tacita amicitia.*
- Adaptation libre des distiques du *Pseudo-Caton*, cf. *Disticha Catonis*, éd. Marcus Boas (†), Amsterdam 1952, I 9: *Cum moneas aliquem nec se velit ille moneri, / si tibi sit carus, noli desistere coeptis*. Une relation avec l'amitié a été établie dans les *Praecepta* d'Alcuin, cf. *Disticha*, p. 42. Les *Disticha* ont été très répandues; l'attribution à Caton est erronée, cf. Günter Bernt, « Cato im Mittelalter », *LexMA* 2, col. 1576s. Fillastre cite probablement la traduction par Jean Le Fèvre (env. 1300–après 1380): J. Ulrich, « Der Cato Jean Lefevre's », *Romanische Forschungen* 15 (1903), p. 70–106, ici I 9: *Quant il te plaist aucun ammonester / D'aller ou toy et il veult contrester, / Se tu l'aimes, ne te desister mie / Pour son refus, mais doulcement le prie.* Sur Le Fèvre cf. Geneviève Hasenohr, « Jean Le Fèvre », *DLF*, p. 802–804.
- 128 Cf. n. 112.
- ¹²⁹ Macrobe, *Commentarii in Somnium Scipionis*, 1.8,7: *de iustitia veniunt innocentia, amicitia, concordia, pietas, religio, affectus, humanitas*. Cf. Thomas d'Aquin, *Summa theologiae*. *3 vols*. *[ST]*, éd. Pietro Caramello, Turin 1952, II^a II^{ae}. a. 80. art. 2.
- ¹³⁰ Aristote, *EN*, 1103a, et Thomas d'Aquin, *Sententia libri Ethicorum. Vol. 1*, Rome 1969 (éd. Leonina), p. 78 : *Ergo huiusmodi virtutes non sunt in nobis a natura*. Cf. aussi Oresme, *Le livre* (n. 123), p. 147.
- Sur la réception du principe de *suum cuique tribuere* dans la sphère juridique au bas Moyen Âge cf. Frederic L. Cheyette, « Suum cuique tribuere », *French Historical Studies* 6 (1970), p. 287–299.
- 132 Cf. n. 129.
- ¹³³ Cf. n. 112.
- ¹³⁴ Cf. Sir 6,14–16; 9,10; 37,1–6; Aristote, *EN*, 1156b; Cicéron, *Laelius*, c. 22.
- Pour la tension entre le concepte d'une « amitié universelle » et les relations partielles cf. Schrey, « Freundschaft » (n. 115), p. 595.
- ¹³⁶ Ambrosius, *De officiis* (n. 126), III 129–132.
- ¹³⁷ Cicéron, *Laelius*, c. 33.
- 138 Phrase attribuée à Anacharsis dans *De vita et moribus* (n. 113), p. 50/52, et chez Laërce, *Vitae*, I 105.
- ¹³⁹ Cf. Cicéron, *Laelius*, c. 34 et 52–55.
- ¹⁴⁰ Cicéron, *De natura deorum*, I 122. À la différence d'Aristote, Cicéron exclue l'idée d'une utilité mutuelle des amis qui, pour lui, pervertirait l'idée fondamentale de l'amitié, cf. Cicéron, *Laelius*, c. 29–32.
- ¹⁴¹ Voir aussi Ps 41,10 et Mi 7,5–6.
- Ovide, Epistulae ex Ponto, II 3,19–20 [Cottae Maximo]: illud amicitiae quondam venerabile nomen / prostat et in quaestu pro meretrice sedet.
- Sur le commandement de l'amour universel dans la communauté chrétienne cf. Pierre Maraval, « Liebe. V. Alte Kirche und Mittelalter », *TRE* 21, p. 146–152.
- La réflexion marque le pas de l'incitation néotestamentaire à l'auto-critique et l'auto-correction (Mt 7,3–5 ; Lk 6,41–42) vers l'idée de la correction mutuelle dans l'amitié qui mène à la stabilité de la vertu, cf. Aristote, *EN*, 1156b et 1170a.
- Le passage révèle les tensions entre *caritas* et *amicitia*, donc entre l'intégration universelle de la société à travers l'amour d'un côté, et les mécanismes d'exclusion qui gouvernent les relations individualisées de l'autre, cf. Hyatte, *Arts of Friendship* (n. 10), p. 43–47, et Brian Patrick McGuire, *Friendship and Community. The Monastic Experience* 350–1250, Kalamazoo 1988, p. xl–xliii. Sur l'examen de l'autre avant la conclusion de l'amitié cf. Sir 6,8–13 ; 12,9 ; 13,21 et 37,1–5.
- Grégoire le Grand, *Règle pastorale [Regula pastoralis]. 2 vols.* (Sources chrétiennes 381), éd. Floribert Rommel, trad. Charles Morel, Paris 1992, vol. 2, p. 410 (III 22).
- ¹⁴⁷ Gen 24,3 et 28,1; Ex 34,16.
- Ex 34,11–16. L'argument exclue la possibilité de l'amélioration de l'inférieur, à la différence de ce qui semble pensable dans la réflexion philosophique, cf. n. 144, ou Sénèque, *Epistolae ad Lucilium*, I 7,8.
- ¹⁴⁹ Idée centrale pour les théories antiques sur l'amitié, cf. Cicéron, *Laelius*, c. 18.
- 150 Ambrosius, De officiis (n. 126), III 133.
- ¹⁵¹ Cf. Cicéron, *Laelius*, c. 18 et 37.

- 152 Cf. Aristote, *EN*, 1159b.
- ¹⁵³ Aristote, *EN*, 1156b; Cicéron, *Laelius*, c. 18.
- 154 Cf. Pierre de Blois, *De amicitia* (n. 118), c. 15.
- 155 De vita et moribus (n. 113), 40/42 ; cf. Laërce, Vitae I 91, et Cassiodore, « De Anima », éd. James W. Halporn, dans :
- id., Opera. Vol. 1 (CCSL 96), éd. Å. J. Fridh/James W. Halporn, Turnhout 1973, c. 18: hostis dulcis, amicus amarus est.
- 156 Hieronymus, Commentarius in Michæam (n. 117), p. 510.
- De vita et moribus (n. 113), p. 76 ; cf. Laërce, Vitae, VIII 10.
- De vita et moribus (n. 113), p. 166 ; Thomas Hibernicus, Flores doctorum pene omnium, attribue la phrase à Théophraste, cf. Fortenbaugh et al. (éd.), Theophrastus (n. 248), p. 360, n° 536.
- Valère Maxime, Facta et dicta memorabilia, IV 7.4 [Volumnius et Marcus Lucullus] et IV 7.5 [Lucius Petronius et P. Coelius]. Fillastre cite la traduction française (inédite) de Simon de Hesdin (jusqu'à VII 4, cf. Sylvie Lefèvre, « Simon de Hesdin », DLF [n. 127], p. 1393) et Nicolas de Gonesse, cf. par ex. BnF, ms. fr. 6185, ici fol. 149^{r-v}. Ce manuscrit provient de la collection du duc bourguignon Philippe le Bon.
- De vita et moribus (n. 113), p. 142 ; cf. Laërce, Vitae, II 31.
- ¹⁶¹ Cf. De *vita et moribus* (n. 113), p. 282 (attribué à Théophraste) ; la phrase est devenue proverbiale, cf. par ex. Paolo da Certaldo, *Libro di buoni costumi*, éd. Alfredo Schiaffini, Florence 1945, p. 71.
- ¹⁶² Aristote, *EN*, 1155a.
- 163 *Ibid.*, 1157b et 1158a.
- 164 *Ibid.*, 1158a.
- Salluste, *De coniuratione Catilinae*, c. 20,4: *nam idem velle atque idem nolle, es demum firma amicitia est.* La phrase est fréquemment cité par des auteurs chrétiens, cf. Aelred de Rievaulx, « De spiritali amicitia », dans : ibid., *Opera omnia. Vol. 1* (CCCM 1), éd. Anselm Hoste/Charles H. Talbot, Turnhout 1971, I 40 et 48 ; Guillelmus Peraldus, « De eruditione principum », dans : Thomas d'Aquin, *Opera Omnia. Vol. 16*, Parme 1864, II 11. Thomas d'Aquin, *ST* (n. 129), II^a II^{ae} q. 29 art. 3 co., l'attribue éronnément à Cicéron ; cf. aussi Sénèque, *Epistolae*, II 20,5 et XVIII 109,16 (référence à la *sapientia*).
- ¹⁶⁶ Citation non identifée ; cf. Cicéron, *De officiis*. L'idee suivante se trouve chéz César, *De bello gallico*, III 10 , cf. *De vita et moribus* (n. 113), p. 340.
- 167 Cf. Cicéron, Laelius, c. 38.
- 168 Cf. Pierre de Blois, *De amicitia* (n. 118), c. 22.
- ¹⁶⁹ Cicéron, *De finibus bonorum et malorum*, I 65.
- ¹⁷⁰ Salluste, *De bello lugurthino*, c. 10.
- ¹⁷¹ Cicéron, *Laelius*, c. 17.
- ¹⁷² Cf. n. 112.
- Pour Cicéron la vertu engendre l'amitié, cf. Cicéron, *Laelius*, c. 20 et 104.
- Citations des §§ 55–56 d'après Cicéron, *Laelius*, c. 22 ; cf. Aristote, *EN*, 1155a.
- 175 Cf. Cicéron, *Laelius*, c. 102 et 104.
- ¹⁷⁶ Cf. Valère Maxime, *Facta et dicta*, IV 7 init.
- 177 Il s'agit d'une adaptation de Sénèque, De clementia, XXII (I 24): natura contumax est humanus animus et in contrarium atque arduum nitens sequiturque facilius quam ducitur; et ut generosi ac nobiles equi melius facili freno reguntur, ita Clementiam uoluntaria innocentia inpetu suo sequitur, et dignam putat ciuitas, quam servet sibi. Cf. Vincentius Bellovacensis, Speculum historiale, Douai 1624 (réimp. Graz 1965), VIII 117; la phrase est transmise par la Chronique dite de Baudouin d'Avesnes et entrée dans les Proverbes Seneke, cf. Ernstpeter Ruhe, Les Proverbes Seneke le philosophe (Beiträge zur romanischen Philologie des Mittelalters 5), Munich 1969, p. 10s et 37: On obeist plus volentiers a celui ki debonnairement commande; / car humainne nature se vielt debounairement mener (ibid, p. 89).
- ¹⁷⁸ Ps.-Quintilien, *Declamationes XIX maiores*, IX 13. Deux collections de *Declamationes* ont été attribuées à Quintilien ; Fillastre cite les *Declamationes maiores* dont l'auteur est inconnu, cf. Joachim Dingel, « Quintilianus », *DNP* 10, col. 716–721, ici 717.
- Boèce, *Philosophiae consolatio*, III 2,9; cf. la traduction française de Jean de Meun: « Boethius' *De consolatione* by Jean de Meun», éd. V. L. Dedeck-Héry, *Medieaeval Studies* 14 (1952), p. 165–275, ici 207, et *Le livre de Boece de consolacion*, éd. Glynnis M. Cropp, Genève 2006, p. 154.
- ¹⁸⁰ Cicéron, *Laelius*, c. 53.

- De vita et moribus (n. 113), p. 208; cf. Laërce, Vitae, VI 68.
- Aristote, EN, 1156a–1156b; Fillastre traduit la « vertu » par honnesteté.
- Aristote, EN, 1157b. À la différence de Fillastre, pour Aristote la réciprocité définit l'amitié et non pas l'amour. Cf. la définition d'Alcuin, « Pippini regalis et nobilissimi juvenis disputatio cum Albino scholastico », Migne PL 101, col. 975–980, ici 978: Quid est amicitia? Aequalitas amicorum. Pour l'émendation du texte selon l'Altercatio Hadriani Augusti cum Epicteti philosophi (Aequalitas animorum) cf. Klaus van Eickels, « Freundschaft im (spät)mittelalterlichen Europa: Traditionen, Befunde und Perspektiven », dans Freundschaft oder « amitié » ? (n. 11), p. 23–34, ici 25, n. 5.

 184 Pierre de Blois, De amicitia (n. 118), c. 1.
- ¹⁸⁵ Citation non attribuable à Socrate ; cf. Sénèque, *De beneficiis*, VI 33,5 : *In pectore amicus, non in atrio quaeritur ; illo recipiendus, illic retinendus est et in sensus recondendus*.
- ¹⁸⁶ Aristote, *EN*, 1151a.
- ¹⁸⁷ Cicéron, *Laelius*, c. 52.
- ¹⁸⁸ Sénèque, *Epistolae*, I 3,2
- Pour cette remarque et les suivantes cf. Aristote, *EN*, 1156a–1156b et 1157a.
- lsidore de Séville, Sententiae (n. 113), III 29,6; la phrase honores mutant mores est proverbiale, cf. Thesaurus proverbiorum medii aevi / Lexikon der Sprichwörter des romanisch-germanischen Mittelalters, vol. 2, éd. Kuratorium Singer der Schweizerischen Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften, Berlin/New York 1996, p. 359s. Dans le contexte de l'amitié Pierre de Blois utilise l'expression plusieurs fois dans ses échanges epistolaires, par ex. Migne PL 207, col. 54, 68 et 398; cf. Lena Wahlgren, The letter collections of Peter of Blois. Studies in the manuscript tradition (Studia Graeca et Latina Gothoburgensia 58), Göteborg 1993.
- ¹⁹¹ Aristote, EN, 1156a; les paragraphes suivants (§§ 77–81) paraphrasent la présentation aristotélicienne.
- L'amitié fondée sur la vertu se distingue donc finalement des autres formes de par sa stabilité qui ne peut être prouvée qu'après-coup (ou bien invalidée), cf. Aristote, EN, 1156b, et Cicéron, Laelius, c. 102. Aristote reconnaît pourtant la possibilité que l'homme vertueux change de caractère, ce qui pourrait éventuellement justifier la rupture cf. Aristote, EN, 1165b.
- ¹⁹³ Aristote, *EN*, 1157a.
- ¹⁹⁴ Aristote, *EN*, 1155b.
- ¹⁹⁵ Aristote, *EN*, 1156b.
- Fillastre semble confondre ce proverbe avec la formule que donne Aristote, *EN*, 1156b ; cf. Oresme, *Le livre* (n. 123), p. 420.
- 197 Sénèque, Epistolae, Il 19,11 et V 47,16 ; Fillastre élabore considérablement sur l'original latin.
- ¹⁹⁸ La citation suit Sénèque, *De remediis* (n. 111), X 4 ; cf. aussi les *Proverbes Seneke* (n. 177), p. 94.
- 199 Ps.-Quintilien, *Declamationes*, I 2.
- ²⁰⁰ Citation approximative de Pierre de Blois, *De amicitia* (n. 118), c. 7.
- ²⁰¹ Cicéron, *De officiis*, II 53. Cf. aussi Valère Maxime, *Facta et dicta*, VII 2 ext. 10 ; Brunetto Latini, *Li livres dou tresor*, éd. Francis J. Carmody, Berkeley/Los Angeles 1948, II 97,3 ; Guillaume de Conches, *Moralium dogma philosophorum*, éd. John Holmberg, Leipzig 1929, I B 2 b_I. L'exemple était très répandu vers la fin du Moyen Âge, cf. Jean Gerson, *Œuvres complètes. Vol. VII* : L'Œuvre française*, éd. Palémon Glorieux, Paris 1968, p. 649 (« Pour le jour de Noël », sermon délivré le 25 déc. 1402 devant le roi et la Cour).
- ²⁰² Cf. Pierre de Blois, *De amicitia* (n. 118), c. 1 et 14.
- De vita et moribus (n. 113), p. 12 ; cf. Laërce, Vitae, I 37 ; ibid., X 118, attribue une sentence similaire à Épicure.
- ²⁰⁴ Citation non identifiée.
- De vita et moribus (n. 113), p. 24 ; Laërce, Vitae, I 70.
- ²⁰⁶ Sentence proverbiale, cf. Hans Walther, *Lateinische Sprichwörter und Sentenzen des Mittelalters und frühen Neuzeit in alphabetischer Anordnung. Vol. 7 : A–G* (Carmina medii aevi posterioris latina, 2,7), éd. Paul G. Schmidt, Göttingen 1982, n° 36778: *Experientia rerum magistra*.
- ²⁰⁷ Isocrate, « Discours à Démonicos », 24. La citation est corrompue : l'original donne à <u>ta nuisance</u>. Le « Demonikos » a exercée une grande influence sur la tradition byzantine des miroirs de prince ; il était traduit en latin au XI^e/XII^e siècle et souvent copié à partir du XV^e siècle, cf. l'introduction des éditeurs (ibid., p. 109s.) et Michael Weissenberger, « Isokrates », *DNP*, col. 1138–1143, ici 1141.

- lsocrate, « Discours à Démonicos », 25. L'image de l'épreuve par le feu est très répandue, cf. Sénèque, « De providentia », dans : id., *Dialogues. Vol. 4*, éd. René Waltz, Paris ³1950, V 9 ; Prov 17,3 ; Eccl 2,5.
- ²⁰⁹ Isocrate, « Discours à Démonicos », 26.
- ²¹⁰ Valère Maxime, *Facta et dicta*, IV 7 praef.; cf. aussi n. 119.
- ²¹¹ Cf. Cicéron, *Laelius*, c. 29, 51 et 79.
- De vita et moribus (n. 113), p. 270 ; cf. Vincentius Bellovacensis, *Speculum historiale* (n. 177), V 28. La sentence citée est devenue proverbiale.
- ²¹³ Sénèque, *Epistolae*, V 148,2 ; ce passage fait explicitement référence à la doctrine d'Épicure mais l'idée (attribuée à Pythagore) peut être considérée un lieu classique de la littérature sur l'amitié, cf. Cicéron, *De officiis*, I 51 ; Laërce, *Vitae*, VIII 10, et *De vita et moribus* (n. 113), p. 76.
- ²¹⁴ Sénèque, *Epistolae*, I 3,2.
- ²¹⁵ Sénèque, *Epistolae*, X 81,12.
- ²¹⁶ Voir aussi n. 117.
- ²¹⁷ Sur la formule de « l'ami de Dieu », cité entre autres par s. Jérôme (cf. n. 117), voir Erik Peterson, « Der Gottesfreund », Zeitschrift für Kirchengeschichte 42 (1923), p. 161–202, et Richard Egenter, Gottesfreundschaft. Die Lehre von der Gottesfreundschaft in der Scholastik und Mystik des 12. und 13. Jahrhunderts, Augsbourg 1928.
- ²¹⁸ Aristote, *EN*, 1166a et 1170b ; Cicéron, *Laelius*, c. 80.
- ²¹⁹ Cf. Isidore de Séville, *Sententiae* (n. 113), III 28,3.
- ²²⁰ Cf. Laërce, *Vitae* (n. 118), II 97.
- ²²¹ Cf. Cicéron, *Laelius*, c. 40 et 44.
- Boèce, *Philosophiae consolatio*, II 8,7; « Boethius' 'De consolatione' » (n. 179), p. 204; *Livre de Boece* (n. 179), p. 148.
- ²²³ Pour la citation et les passages qui suivent cf. Jean Chrysostome, « Homiliæ LXXXVIII in Joannem », *Migne PG* 59, LXXVIII 4
- La formule *amicus amicis, inimicus inimicis* apparaît au VIII^e siècle, cf. Luitpold Wallach, « Amicus amicis, inimicus inimicis », *Zeitschrift für Kirchengeschichte* 52 (1933), p. 614s.
- ²²⁵ Citation non-identifiable dans les livres *De officis* de Cicéron et d'Ambroise.
- ²²⁶ Cf. Aristote, *EN*, 1165a et 1166b–1167a.
- ²²⁷ Aristote, *EN*, 1108a, 1126b–1127a, 1157b et 1166b–1167a.
- ²²⁸ Aristote, *Politique*, 1253a; cf. Hamesse, *Auctoritates Aristotelis* (n. 123), p. 252.
- ²²⁹ Aegidius Romanus, *De regimine principum*, éd. Hieronymus Samaritanus, Rome 1607 (réimp. Aalen 1967), II 1,1 (p. 214–218).
- ²³⁰ Cf. Aegidius Romanus, *De regimine* (n. 229), II 1,28 (p. 133) et II 1,30 (p. 138).
- ²³¹ Citation non-identifiée.
- 232 Isocrate, « Discours à Démonicos », 24.
- ²³³ *Ibid*.
- ²³⁴ Cf. n. 197.
- 235 Cf. Sir 6,10.
- ²³⁶ Citation non-identifiée.
- ²³⁷ Cf. Anon., « De vitiis et virtutibus », dans Thomas d'Aquin, *Opera Omnia. Vol. 7 : Aliorum medii aevi auctorum scripta 61*, éd. Robert Busa, Stuttgart 1980, col. 718–720, ici 719 (c. 3).
- ²³⁸ *Ibid.*, col. 720 (c. 6).
- ²³⁹ Lucain, *Pharsalia*, VIII 534s.
- 240 Disticha Catonis (n. 127), IV 15; cf. la traduction de Jean Le Fèvre (n. 127). Voir aussi Carl Schroeder, Der deutsche Facetus (Palaestra 86), Berlin 1911, p. 86 (v. 168). Le poème didactique connu comme Facetus date du XII^e siècle (ibid., p. 9); incipit: Cum nihil utilius.
- ²⁴¹ Isocrate, « Discours à Démonicos », 2.
- ²⁴² Cf. Aristote, *Rhétorique*, 1381b.
- ²⁴³ Cf. De vita et moribus (n. 113), p. 26.
- ²⁴⁴ Cf. *ibid.*, p. 38.

- ²⁴⁵ Citation non-attribuable à Bias ; cf. cependant les propositions d'Ambroise pour l'admonestation (n. 126) et leur écho chez Pierre de Blois, *De amicitia* (n. 118), c. 22.
- ²⁴⁶ De vita et moribus (n. 113), p. 40 ; cf. Laërce, Vitae, I 91.
- ²⁴⁷ *De vita et moribus* (n. 113), p. 36 ; cf. Laërce, *Vitae*, I 87.
- Le traité de Théophraste ne nous est pas parvenu ; les auteurs médiévaux en avaient connaissance à travers s. Jérôme, « In Michæam » (n. 117), p. 509. Cf. aussi les fragments dans William W. Fortenbaugh et al. (éd.), *Theophrastus of Eresus. Sources for his Life, Writings, Thought, and Influence. Vol. 2*, Leyde/New York/Cologne 1992, p. 352–373. Un texte central pour la transmission fut le *De vita et moribus* (n. 113). Pour le passage cité cf. *ibid.*, p. 284.
- ²⁴⁹ Citation non-identifiée ; cf. pourtant Sénèque, *Epistolae*, I 3.
- ²⁵⁰ *De vita et moribus* (n. 113), p. 284.
- ²⁵¹ Cicéron, *Laelius*, c. 67s.
- ²⁵² Cf. Thomas d'Aquin, *Scriptum super Sententiis magistri Petri Lombardi. T. 3,1 : Distinctiones XXII–XL*, éd. Maria F. Moos, Paris 1956, I. III d. 27 q. 2 a. 2 ad 2 ; Thomas donne ici une typologie négative des catégories d'hommes qui sont exclues du lien amical.
- 253 Renvoi non-identifié (§§ 171–172).
- Gen 12,10–20 (surtout 12,14) et Gen. 20 ; description plus ample chez Vincentius Bellovacensis, *Speculum historiale* (n. 177), I 113, qui parle explicitement de la *pudicia uxoris*.
- ²⁵⁵ Cf. Jacobus de Voragine, *Legenda aurea. 2 vols.*, éd. Giovanni Paolo Maggioni, Florence ²1998, vol. 2, p. 1073–1078 (légende 153 : *De vndecim millibvs virginvm*). À l'époque de Fillastre le texte était accessible en traduction française, cf. *La Légende dorée. Edition critique, dans la révision de 1476 par Jean Batallier, d'après la traduction de Jean de Vignay (1333–1348) de la Legenda aurea (c. 1261–1266) (Textes de la Renaissance 19), éd. Brenda Dunn-Lardeau, Paris 1997, ici p. 1001–1006 (légende 153).*
- ²⁵⁶ Godfrey of Winchester, « Epigrammata », dans *The Anglo-latin Satirical Poets and Epigrammatists of the Twelfth Century. Vol. 2* (RS 59, 2), éd. Thomas Wright, Londres 1872, p. 103–147, ici 106, n° 17. Pour l'identification de Godfrey (ca. 1050–1107) avec *Martialis cecus* (ou *cocus*) cf. Max Manitius, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters. Vol. 3* (Handbuch der Altertumswissenschaft IX 2, 3), Munich 1931, p. 769–771.
- ²⁵⁷ « Facetus », éd. Alfred Morel-Fatio, *Romania* 15 (1886), p. 224–235, ici l. 423–424. *Facetus* désigne un genre de textes éducatifs en vers. La version du XII^e s. à laquelle nous renvoyons était connu d'après l'incipit comme *Moribus et vita*, cf. Birgit Gansweidt, « Facetus », *LexMA* 4, col. 215s.
- ²⁵⁸ Cf. Q. Horatius Flaccus, *Opera*, serm. I 5,44.
- ²⁵⁹ Valère Maxime, Facta et dicta, IV 7 praef.; cf. la trad. franç. du XIV^e s. dans BnF, ms. fr. 6185, fol. 147^v: Contemplons ou considerons maintenant le poissant et prevalable loyen de amistié, le quel n'est en nulle partie mendre de la force de sang et de lignage. Et ce peut on savoir plus certainement par ce que lignage vient par aventure de naissance et est euvre de fortune. Mais amistié est volenté commencié par ferme jugement et deliberation, pourquoy on peut mieulx sans reprehention non aidier ou estre contraire a son prochain que a son ami.
- Valère Maxime ne dresse pas une liste systématique ; il évoque cependant tous les aspects mentionnés dans son chapitre sur l'amitié, cf. Valère Maxime, *Facta et dicta*, IV 7.
- ²⁶¹ Cf. Cicéron, *Laelius*, c. 20.
- ²⁶² Sénèque, *Epistolae*, II 20,7.
- Valère Maxime, Facta et dicta, IV 7 praef.; cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 147^v: De quoy on voit que ceulz qui sont de petite fortune desirent plus les amis pour avoir aide ou solacement d'eulx que ceulz qui sont en grant fortunes.

 264 Ibid.; Orèste et Pylades forment un couple d'amis classique. Sardanapale ne figure chez Valère qu'en titre d'exemple négatif, évoqué très brièvement. Pour la version de Fillastre cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 147^v–148^r: Et pour ce est plus de memoire de ceulz qui ne fallirent pas a leurs amis es cas de infortune et de adversitez, qu'il n'est de ceulz qui tinrent bonne compaignie a leurs amis tant qu'ilz vesquirent en prosperité. [...] Et le derrenier fu Sardanapalus, lequel fu homme corrumpu plus que nulle femme. Son prefect de Mede, qui avoit a nom Arbaitus, vint devers luy pour le veoir; la quelle choze n'avoit onques mais devant esté ottroyé a homme. Si obtient a moult tres grant paine qu'il le peust veoir et le trouva en une sale ou il avoit par grans tropeaux pluseurs de ses concubines et filoit pourpre a une quelongne en habit de femme et devidoit entre les pucelles leurs fusees et ce qu'elles devoit filer, et surmontoit toutes femmes a son povoir de molete de corps et de jolivette des yeulz. Et quant il vit ce, il ot grant indignation de ce que tant de hommes estoient subgez a une tele femme, que ceulx qui portoient le fer et les armes estoient obeissans a luy.

Il s'en yssi tantost de la presence du roy et s'en vient a ses compaignons et leur raconta ce qu'il avoit veü. Et dist que par nulle maniere il ne pourroit obeir a celui, qui mieulx aime a estre femme que homme. Tantost tous ensemble firent coniuration contre Sardanapalus et luy mirent guerre aperte et aspre. Quant il ot oy ceste nouvelle, il ne fist pas comme homme qui voulsist deffendre son royaume, mais querioit demucemens et lieux ou il peut estre asseur ainsi que femmes seulent faire. Au derrenier il yssi hors a bataille avec un pou de gens et mal ordenez; si fu tantost desconfiz et chaciez de place, puis s'en fouy en son palais, puis fist tantost faire un grant feu et getta toutes ses richesces dedens et luy aprés.

- ²⁶⁵ Cf. Justin, *Epitoma Historiarum Philippicarum Pompei Trogi*, 13.
- ²⁶⁶ *Ibid*.
- 267 Ibid.
- Valère Maxime, Facta et dicta, IV 7 praef.; cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 148^f: L'autre histoire si est de Horrestes et de Pilades, qui furent bons amis ensamble, mais pour ce qu'elle est trop longue et aussy traittié vers la fin de la bataille de Troye, je m'en tays, fors tant que quant Horrestes, qui fust filz Agamenon, qui fut roy et capitaine des Grecs devant Troye, ot tué sa mere; il devint hors du sens. Mais onques pour ce ne laissa Pilades, son amy, qu'il ne lui tenist compaignie toute sa vie, et de ceste amistié font ainsi que toutes les histoires mention, et des amis Sardanapalus ne fait mention nulle histoire. Ainsi donc appert qu'il est memoire de ceulx, qui demeurent amis es adversitez, et non pas de ceulx, qui sont amis seulement es prosperitez.
- 269 De vita et moribus (n. 113), p. 76 ; cf. Laërce, Vitae, VIII 10, et Jamblique, Vie de Pythagore, § 32.
- ²⁷⁰ Aristote, *EN*, 1166a et 1170b.
- ²⁷¹ Citation non-identifiée.
- ²⁷² Cf. Cicéron, *Laelius*, c. 59; *De vita et moribus* (n. 113), p. 36.
- ²⁷³ Cicéron, *Laelius*, c. 59s.
- ²⁷⁴ *Ibid.*, c. 59.
- ²⁷⁵ Citation non-identifiée ; cf. pourtant Jean Juvénal des Ursins, « Verba mea auribus percipe, domine [1452] », dans : id., Écrits politiques. Vol. 2, éd. Peter S. Lewis/Anne-Marie Hayez, Paris 1985, p. 179–405, ici 321 : On doit aussi eviter qui peut le conseil de ceulx qui devant ont esté ennemis ; et pour ce dit le Sage, Ecclesi. xij^o, Inimico tuo ne credas in eternum, si humilis fuerit ne credas ei [Eccl. 12,10s.].
- ²⁷⁶ Renvoi au « Premier livre de la Toison d'or ». L'épisode citée figure dans différentes version de l'histoire d'Alexandre ; cf. Valère Maxime, *Facta et dicta*, III 8 ext. 6, et cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 126^{r-v}.
- ²⁷⁷ *De vita et moribus* (n. 113), p. 132.
- ²⁷⁸ *Ibid.*, p. 102 (attribué à Isocrates).
- ²⁷⁹ Cf. *ibid*. (attribué à Isocrates).
- ²⁸⁰ Citation non-identifiée.
- ²⁸¹ « Ysopet-Avionnet: the Latin and French Texts », éd. Kenneth McKenzie/William A. Oldfather, *University of Illinois Studies in Language and Literature* 5,4 (1919), p. 49–214, ici 162; cf. la traduction française du XIV^e siècle: *Nuls tant soit fors ne viguereus / Ne puet a soi souffire seus. Li uns de l'autre mestier a; / Soi gart qui autre grevera.* (ibid., p. 163). Le manuscrit qui servait de base pour l'édition de la traduction (aujourd'hui Bruxelles, KBR, ms. 11193) appartenait à Charles de Croÿ (ibid., p. 113). La collection de Gualterus Anglicus fut longtemps considérée le « vrai Ésope », cf. Manitius, *Geschichte der lateinischen Literatur* (n. 256), p. 771–773.
- ²⁸² Ovide, *Tristia*, V 14,29.
- ²⁸³ Valère Maxime, Facta et dicta, IV 7 ext. 2 ; cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 150^r : Auquel devons nous plus faire joye, le quel est plus a gratuler ? Ou celluy qui se mot voult dire, ou celuy a qui il avient de le ou le roy de tresgrant courage qui ja avoit tout le monde en sa main par victoires ou par esperance parti tout a son compaignon par une si petite parole ? O don de glorieuse amistié, bel au donant et au prenant.
- ²⁸⁴ Voir § 109 et n. 214.
- ²⁸⁵ *De vita et moribus* (n. 113), p. 44 ; cf. Laërce, *Vitae*, I 98.
- ²⁸⁶ Cf. *De vita et moribus* (n. 113), p. 284.
- ²⁸⁷ Allusion à Sir 42,3 ; l'original biblique souligne l'espoir de partager l'héritage avec l'ami.
- ²⁸⁸ Aristote, *EN*, 1157a.
- ²⁸⁹ Cicéron, *De officiis*, I 47.

- Pour l'exemple suivant voir Valère Maxime, *Facta et dicta*, IV 7,1–2 ; Fillastre suit la traduction française : BnF, ms. fr. 6185, fol. 148^{r-v}. Cf. aussi Cicéron, *Laelius*, c. 37.
- ²⁹¹ Fillastre confond les personnages : il s'agit de Gnaeus Graccus, le frère du Graccus mentionné dans le texte, cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 148^v.
- Valère Maxime, *Facta et dicta*, IV 7,2. Fillastre modifie le passage, entre autre en rajoutant le nom de Scipion, absent dans l'original latin et dans la trad. franç., cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 148°.
- ²⁹³ Cf. § 150.
- ²⁹⁴ *De vita et moribus* (n. 113), p. 44 ; cf. Laërce, *Vitae*, I 97.
- ²⁹⁵ Aristote, *EN*, 1157a; le philosophe ne discute pas la faintise.
- ²⁹⁶ Cf. Cicéron, *De inventione*, I 93.
- ²⁹⁷ Cf. Ovide, *Tristia*, I 5,17–34.
- ²⁹⁸ Ovide, *Epistulae ex Ponto*, II 6,19–24 (Graecino)
- ²⁹⁹ Godfrey of Winchester, « Epigrammata » (n. 256), p. 144 (n° 232).
- ³⁰⁰ Valère Maxime, *Facta et dicta*, III 8,8. Valère décrit le soldat Mévius comme participant de la bataille d'Actium (31 apr. J.-C.) sa fidélité le lie donc à l'empereur Auguste *(divus Augustus)*. L'original latin et la trad. franç. insistent (en accord avec la position de l'épisode dans l'ouvrage) sur la *constantia* et la fidélité de Mévius, non pas sur l'amitié, cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 125°.
- ³⁰¹ Cf. Boèce, *Philosophiae consolatio*, II 8; « Boethius' 'De consolatione' » (n. 179), p. 203s.; *Livre de Boece* (n. 179), p. 147s.
- 302 Citation non-identifiée.
- Pétrarque, *De remediis* (n. 111), II 53. L'ouvrage ne consistant que de deux livres, la référence de Fillastre est erronnée. Malgré cet erreur l'auteur suit fidèlement ce modèle.
- ³⁰⁴ Cf. *The Correspondence of M. Tullius Cicero. 5 vols.*, éd. Robert Y. Tyrrell/Louis C. Purser, Dublin/Londres 1906, vol. 2, n° 123 (*Ad Quintum fratrem* II 8).
- 305 Cf. Sénèque, Epistolae, VI 55,11.
- Comme le chapitre précédent, les passages qui suivent reprennent fidèlement le texte de Pétrarque, *De remediis* (n. 111), Il 53.
- 307 Sénèque, Epistolae, VII 63,7
- ³⁰⁸ Valère Maxime, Facta et dicta, IV 6 praef.; cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 145^r: Car vergogne, de quoi il a parlé, vient d'amour honeste, car pour l'amour qu'on a a aucune chose honneste, crient on a meffaire, et especialement pour l'amour qu'on a a vertu.
- ³⁰⁹ Valère Maxime, *Facta et dicta*, IV 6,1.
- ³¹⁰ *Ibid.*; à la différence du récit de Fillastre, Valère accuse Admetus d'avoir admis la mort de sa femme il ne fait pas référence à une tentative de motiver d'autres parents à remplacer le roi dans son destin, bien que ce motif apparaisse déjà dans l'Alcestis d'Euripides. Fillastre cite la trad. franç., cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 145°: Ceste clausule peut estre entendue en deux manieres: l'une, qu'il eust premierement tempté ses parens et ami<s> pour savoir s'il trouvast aucun d'eulz quil voulsist mourir pour luy; ...
- Juvénal, Satires, VI 652–654, ne mentionne que très brièvement cet exemple.
- Valère Maxime, Facta et dicta, IV 6,2; cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 145 –146 .
- ³¹³ Valère Maxime, *Facta et dicta*, IV 6,3; cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 146^r.
- Valère Maxime, *Facta et dicta*, IV 6,4; cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 146^r.
- Valère Maxime, *Facta et dicta*, IV 6,5; selon Valère, Porcia se suicidat en prenant des charbons ardants dans la bouche version en accord avec la traduction, cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 146^r.
- Valère Maxime, *Facta et dicta*, IV 6 ext. 1; cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 146.
- ³¹⁷ Lucain, *Pharsalia*, VIII 696–699.
- Valère Maxime, *Facta et dicta*, IV 6 ext. 2 ; cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 146^v.
- Valère Maxime, *Facta et dicta*, IV 6 ext. 3 ; cf. BnF, ms. fr. 6185, fol. 147^r ; dans ce qui suit, Fillastre enrichit fortement le récit.
- Renvoi à Hieronymus, « Epistola XXXVI (*Valerius Rufino ne ducat uxorem*) », *Migne PL* 30, col. 254–261 ? S. Jérôme mentionne Jason et Medée, mais sans donner des détails de l'épisode.

- Renvoi erroné: l'épisode ne figure pas dans les *Métamorphoses*. Il n'est pas exclu que Fillastre confond l'ouvrage avec Giovanni Boccaccio, *De mulieribus claris* (Tutte le Opere 10), éd. Vittorio Zaccaria, Milan 1970, p. 128–135; la traduction de ce dernier fut dans la possession du duc Philippe le Hardi, qui en avait commandé un manuscrit (aujourd'hui BnF, ms. fr. 12420), cf. Patrick M. de Winter, *La bibliothèque de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (1364–1404). Étude sur les manuscrits à peintures d'une collection princière à l'époque du « style gothique international »*, Paris 1985, p. 3 et 101–104.
- ³²² Valère Maxime, *Facta et dicta*, IV 6 ext. 3 ; Valère en conclut que les femmes en question (des Spartiates) s'étaient montrées dignes de leur mariage avec des Minéens.